



# PLAN DE PAYSAGE DU CLUNISOIS



LIVRET 0 -

DÉMARCHE DE CONCERTATION DU PLAN DE PAYSAGE

septembre 2023

# Sommaire

## QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ?

p. 03

## ÉTAPE 1 - DIAGNOSTIC ÉCO-PAYSAGER & ÉNERGÉTIQUE DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2022

p. 05

### 1. Les objectifs de la concertation

### 2. Les ateliers

- a- Atelier « Paysages & Énergies »
- b- Atelier « Paysages & biodiversité »
- c- Restitution & atelier « Unités paysagères »

## ÉTAPE 2 - CONCERTATION ET STRATÉGIE PAYSAGÈRE DE JANVIER 2023 À AVRIL 2023

p. 12

### 1. Les objectifs de la phase 2 & de la concertation

### 2. Les visites sur site avec ceux qui font le paysage

- a- Rencontre avec des agriculteurs
- b- Rencontre avec des forestiers

### 3. Les rencontres sur les marchés

- a- Présentation des rencontres
- b- Les paysages redoutés et désirés pour 2050

### 4. Atelier Stratégie et objectifs de qualité paysagère

### 5. L'enquête « Vous et les paysages »

## ÉTAPE 3 - PLAN D' ACTIONS D'AVRIL À SEPTEMBRE 2023

p. 35

### 1. Atelier «Des actions pour les paysages»

### 2. Enquête auprès des communes

### 3. Concours photo

### 4. Exposition itinérante

### 5. Balades paysage

### 6. Validation du Plan de paysage

## ANNEXES

p. 41



# QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ?

# Qu'est-ce qu'un Plan de paysage concerté ?

Le Plan de paysage a pour objectif de faire réfléchir ensemble: élus, aménageurs, habitants... à une stratégie d'adaptation des paysages aux différents enjeux du territoire - dont sa transition énergétique - afin qu'elle soit qualitative, choisie et partagée.

« Le paysage » est la clef d'entrée de la réflexion entre les différents acteurs du territoire. le Plan de paysage appelle à une démarche qui traverse les différentes politiques à l'œuvre sur le territoire. Il se décline en trois phases:

Le **Diagnostic éco-paysager et énergétique** permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective.

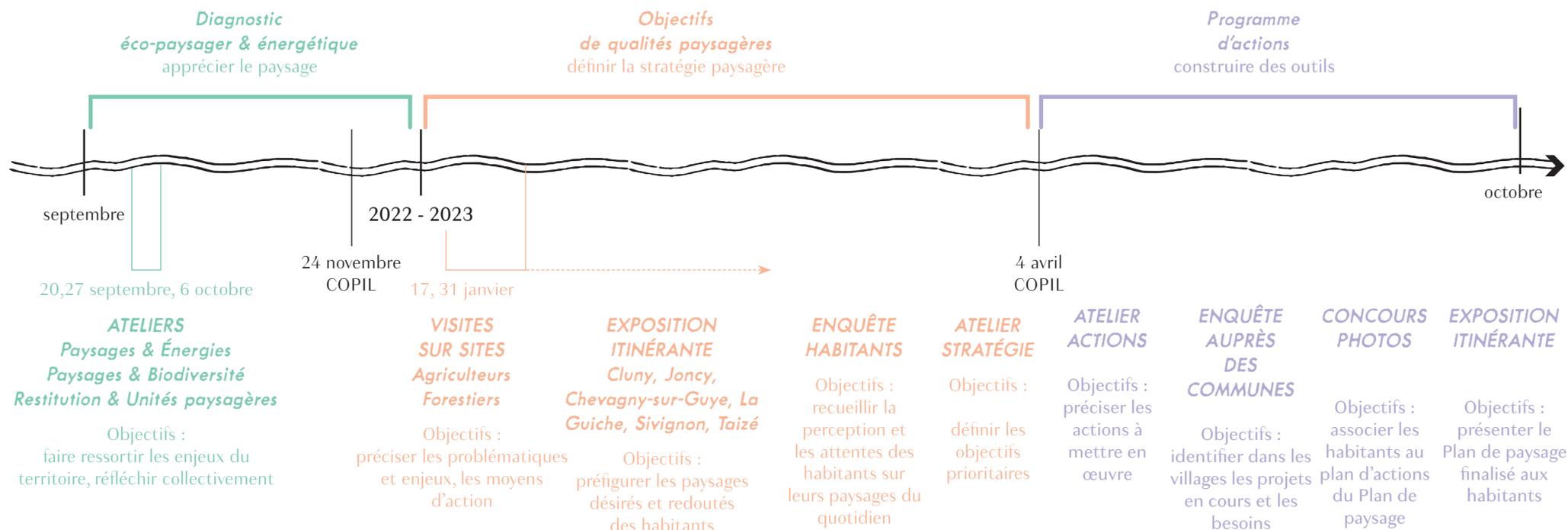
Les **Objectifs de qualité paysagère** déclinent les ambitions de la Communauté de Communes.

Le **Programme d'actions** constitue le document de mise en œuvre de ces ambitions.

Le Plan de paysage, comme document d'aménagement du territoire, constitue le point de départ d'une démarche que la Communauté de Communes a souhaité réaliser en concertation avec les habitants du territoire.

Le Plan de paysage est élaboré avec les élus et les habitants, grâce à la mise en œuvre pour chacune des 3 phases d'élaboration, de moments d'échanges, de rencontres terrain et d'ateliers de travail. Le Comité de pilotage, réunissant les 4 partenaires cofondateurs du projet et élargi aux partenaires institutionnels, se réunit à chaque étape pour valider les Livrets du Plan de paysage. Parallèlement est constitué un Comité des partenaires, réunissant associations, acteurs locaux, personnes ressource, pour travailler tout au long de l'année dans les ateliers. Les élus des 41 communes du territoire sont systématiquement invités aux ateliers et rencontres terrain. (Liste des structures représentées dans le Comité des partenaires en annexe).

Le Livret 0 livre l'ensemble de ces actions depuis septembre 2022 jusqu'à la validation finale du Plan de paysage en septembre 2023 et retrace cette démarche de concertation.





ÉTAPE 1

# DIAGNOSTIC ÉCO-PAYSAGER & ÉNERGÉTIQUE

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2022

# 1. Objectifs de la concertation

La première étape de notre travail a consisté à organiser 3 temps de rencontres entre des personnes « qualifiées » du territoire, essentiellement des élu-es et des représentant-es d'associations ou d'organismes travaillant en lien avec le territoire (ABF, ONF, etc.). Ces 3 temps étaient pensés comme des « ateliers » de travail. Tous ont démarré par une présentation des enjeux du sujet, puis les participants ont été invités à exprimer, en petits groupes, leurs visions « sensibles » du paysage et des enjeux.

Les objectifs de la concertation sont les suivants :

- Guider la réflexion et l'analyse

L'objectif était de démarrer la réflexion, dans cette première phase d'analyse, en croisant une approche technique sur le paysage et une approche sensible.

Parce que le paysage est aussi le fruit d'une question culturelle et personnelle : « c'est un bel endroit », « j'aime bien l'alignement », « je me sens chez moi »... Il était important de comprendre les aspirations personnelles des participant-es pour dresser des portraits « sensibles » (à partir de photo-langages) des paysages du Clunisois dans les années à venir.

- Définir collectivement les grands enjeux

Dans l'objectif de réussir à se projeter collectivement dans la compréhension du territoire du Clunisois et d'envisager l'évolution possible des paysages au regard des enjeux d'aujourd'hui, nous avons organisé 3 rencontres :

- une sur les enjeux énergétiques (quels modes de production d'énergie et quels impacts associés dans le paysage) ;
- une sur les enjeux de raréfaction des espèces et de perte de biodiversité ;
- une sur les enjeux de définition des « unités de paysages ».



## 2. les ateliers

### a. Atelier « Paysages & Énergies »

Mardi 20 septembre 9h30 – 12h30 à La grange Café à Jalogny

Pour cette première rencontre, 40 personnes - agents de la Communauté de Communes du Clunisois, élus, personnes qualifiées - se sont retrouvées dans les différents groupes proposés.

Les objectifs de cet atelier consistaient à sensibiliser les personnes présentes aux différents enjeux liés au paysage, à l'évolution du climat et à l'autonomie énergétique et leur permettre d'échanger sur des visions concernant l'ambiance paysagère en 2040, compte-tenu de ces contextes.

Le premier temps a consisté en un brise-glace - rapide échange de questions /réponses - pour amorcer les discussions en proposant de lever la main lorsqu'ils se reconnaissent dans les phrases suivantes :

« J'habite la Communauté de Communes du Clunisois »,  
« Je suis maire d'une des communes »,  
« J'ai un métier qui façonne le paysage (cultivateur...) »,  
« Je me chauffe au bois ».

Puis Éjo. coopérative a présenté un diaporama pour expliquer l'histoire du paysage du Clunisois, les réalités du changement climatique, et les atouts du territoire. Nepsen a présenté les différentes pistes énergétiques, leurs équivalences et les contraintes de leur déploiement dans la réalité du Clunisois.

Pendant les pauses, une carte du territoire avait été installée, pour recueillir, sous forme de post-it, les projets d'installation d'énergies renouvelables existants, arrêtés ou en projet.

Le deuxième temps, visait à répondre, en groupe, à la question :  
« Quelle sera l'ambiance paysagère à laquelle nous souhaitons arriver en 2040, étant donné le besoin de préservation des paysages et la lutte contre l'urgence climatique ? »



4 groupes se sont constitués, en partant d'une photo d'un type de paysage du Clunisois. Puis, à partir d'images à piocher, sous forme de « photos à réaction » représentant des types d'économies et de productions d'énergie, les participants devaient exprimer la manière dont leur groupe voyait les évolutions possibles d'ici 2050.

Puis ils étaient invités à inscrire sur des post-it

- En vert : ce qui va être bien en 2040
- En jaune : là où ça va être compliqué
- En rouge : ce qu'on ne veut pas qu'il adienne

Le dernier temps a consisté à présenter aux autres groupes la grande image ainsi obtenue, et à restituer, en s'appuyant sur ce graphique, les échanges qu'ils avaient eu.

Les premiers enjeux sortis de cette réflexion étaient de deux ordres :

• a.1. Réduire les consommations

Les participants ont évoqué comme premières pistes de mieux isoler les bâtis, proposition faisant consensus. La question de l'impact sur le paysage des maisons traditionnelles, fortement présentes dans le Clunisois, s'est posée. (L'avis de l'ABF est de préconiser une isolation par l'intérieur, d'autres ont fait des propositions d'isolation thermique par l'extérieur avec un enduit à la chaux)

Il a été proposé également de viser des nouvelles constructions en bois, et de se poser la question de réhabiliter avant de construire en analysant le taux de vacance par rapport aux besoins. Cela va dans le sens de la Politique du gouvernement de protection des espaces naturels : objectif de "zéro artificialisation nette" prévu par le Plan Biodiversité à l'horizon 2050.

Par ailleurs les haies ont été évoquées, en proposant de réfléchir à passer en haies hautes, ainsi que de réduire la consommation d'eau liée à l'élevage, en imaginant créer des passerelles avec le Plan Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes.

Les participants ont également posé la question de la circulation à vélo, en faisant le pont avec le Plan de Mobilité pour rendre les routes praticables au vélo.



- a.2. privilégier un mix énergétique en multipliant les petites installations

Parmi les pistes évoquées, on retiendra la proposition de privilégier d'abord les panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques) en toiture, avec en priorité les hangars agricoles et en ombrières (parkings...).

Pour les installations au sol, la question a été posée de privilégier des « mauvaises terres » communales, et de s'interroger sur ce qu'on appelait des « mauvaises » terres, ainsi que la perception des panneaux dans le paysage.

Concernant le bois énergie, les participants ont interrogé les opportunités locales et le type de filière (plaquettes, granulés, bûches...). Pour l'éolien, la méthanisation et l'hydroélectricité, les potentiels ont été interrogés, ainsi que l'intégration paysagère des éoliennes.

## b. Atelier Paysages et Biodiversité

Mardi 27 septembre 14h – 17h à Chiddes dans la salle des fêtes

Cette deuxième rencontre avait pour objectif de sensibiliser les personnes présentes aux différents enjeux liés au paysage, à l'évolution du climat et de la biodiversité, et de leur permettre d'échanger cette fois-ci sur des visions concernant l'évolution de la biodiversité.

Elle a démarré autour de cartes postales anciennes des villages du Clunisois, permettant de constater, depuis un siècle, la manière dont les paysages ont évolué.

Selon la même trame, nous avons ensuite démarré les échanges par un brise-glace, et un diaporama de sensibilisation au cours duquel Ejo coopérative a rappelé les apports du premier atelier. Puis Alain Desbrosses, écologue, a présenté les évolutions de la biodiversité et les réalités du changement climatique sur les espèces en Clunisois. Cette fois, les groupes ont été invités à travailler sur la question : « Quelle sera l'évolution d'ici 2040, du paysage si l'on veut prendre en compte la préservation de la biodiversité ? »

Les participants ont choisi une photographie d'un paysage du vClunisois de référence, puis l'ont amendé avec des images autour de la biodiversité, et des post-it de couleur pour exprimer leur enthousiasme, leurs doutes, et leurs craintes pour les années qui viennent.

Ils ont ainsi interrogé les besoins productifs, en partant du fait que l'élevage bovin était une composante très importante du paysage aujourd'hui. Le modèle d'élevage a été questionné, notamment au vu de ses besoins en eau. Quelles surfaces allouées à l'élevage?

Serait-il possible de développer plus de polyculture et pour quels effets dans le paysage? Quels types de culture, économes en eau, faut-il cultiver à l'avenir ? Céréalière, maraîchage, haies fruitières, agroforesterie, etc. ?

Des passerelles avec le Plan Alimentaire Territorial de la Communauté

de Communes devront être créées pour une cohérence des actions. Il a été également question d'enrichir le maillage bocager afin de favoriser la biodiversité, cela pose la question de l'évolution de la gestion des haies. Pourraient-elles avoir un rôle productif ? (bois énergie, fruits...) La haie est profondément liée à l'élevage ... Comment faire évoluer ce rapport si l'on souhaite diminuer les surfaces allouées à l'élevage ? Comment revaloriser les haies dans un système d'exploitation, respectueux de la biodiversité ? Quelles gestions des haies mettre en place ? Une gestion des haies hautes aura tendance à « fermer » le paysage. Certains linéaires peuvent nécessiter un maintien de haies basses (bords de routes, vues, ...) Peut-on réactiver les savoirs-faire perdus ?

Sur les forêts, il a été souligné le potentiel de bois-énergie et de bois d'œuvre à tirer de cette ressource, tout en soulignant le fait que c'était un réservoir de biodiversité dont il fallait prendre soin. La forêt est un bien commun. Peut-on éviter les coupes rases sauf en cas de nécessité sanitaire ? Comment favoriser une forêt mixte, une futaie jardinée avec maintien d'un couvert forestier ? Comment préserver la diversité des forêts : sommitales, de versants, alluviales, ripisylves, etc. ; et des essences : forêt mixte intégrant le douglas ? Comment trouver un équilibre entre forêt mixte, forêt fruitière et haies ?

Concernant l'eau, il a été posé les mêmes questions que sur l'élevage, couplées cette fois à la préservation et à l'enrichissement des ripisylves (bords de rivières). Comment retenir l'eau dans les sols ? Par exemple en réfléchissant aux revêtements de sol utilisés, en utilisant du paillage dans le jardin, en enrichissant le maillage de haies, ... Peut-on utiliser et valoriser le petit patrimoine hydraulique ? Comment entretenir des ruisseaux, mares, retenues d'eau comme réservoirs, abreuvoirs, viviers, ... Doit-on clôturer les berges des rivières et laisser un accès localisé des bêtes à l'eau ?



### c. Restitution & atelier « unités paysagères »

Jeudi 6 octobre 17h30 à 20h à la salle des fêtes de Sailly

Pour cette dernière rencontre, les participants étaient nombreux dans la petite salle des fêtes de Sailly, et l'objectif était, cette fois-ci, de présenter les retours des deux précédents ateliers et d'échanger sur la perception que chacun avait du territoire afin de converger vers des « unités paysagères » partagées.

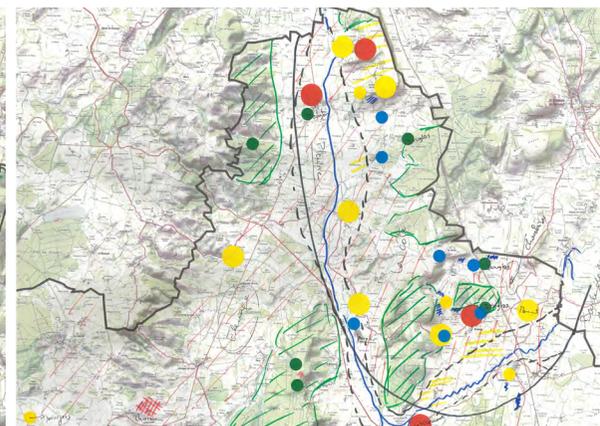
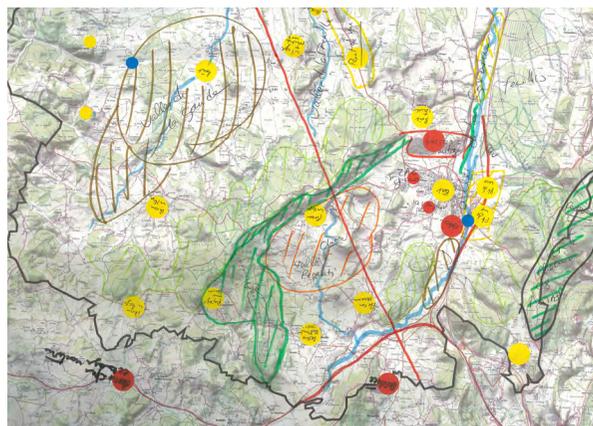
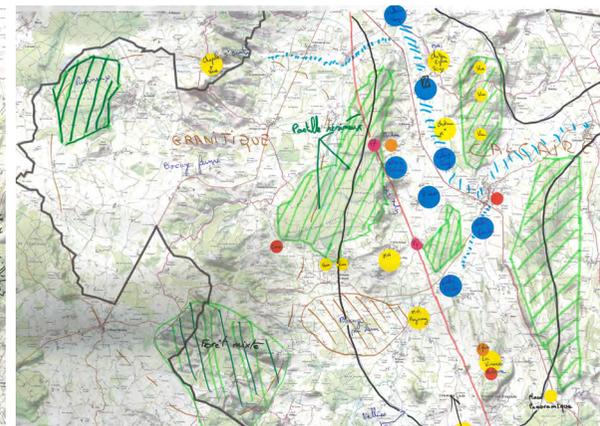
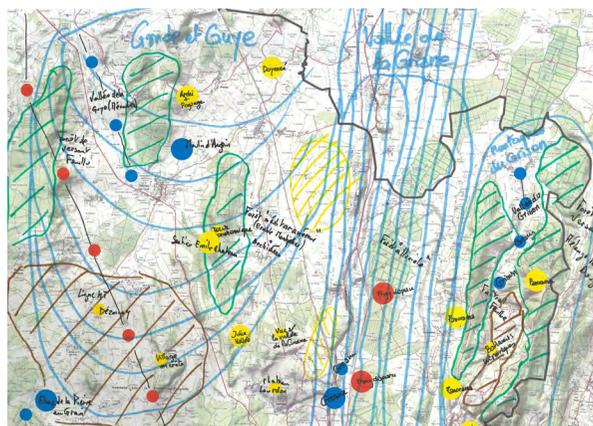
Ici encore nous avons démarré par un petit brise-glace puis par une présentation d'Éjo sur les enseignements des deux précédents ateliers.

Lors de la deuxième partie de la soirée, en groupes, les participants ont été invités à choisir une partie du territoire Clunisois (nord, sud, est ou ouest) puis d'identifier les points forts et les points faibles concernant le paysage. (les points de vues remarquables, les « verrues », ce qui est valorisable, ce qui demande plutôt à être caché, enlevé...)

Puis il s'agissait d'identifier des ressemblances, dissemblances entre les différentes communes concernées, pour tenter de délimiter des ensembles homogènes, en matière de composantes paysagères et de perception (unités paysagères).

Cet atelier a permis à l'équipe d'enrichir la réflexion pour définir, in fine, les cinq grandes « unités paysagères » du Clunisois : La vallée de la Guye, La vallée de la Grosne, La bordure occidentale des Monts du Mâconnais, Les contreforts du Brionnais & du Haut Clunisois, Des plaines vallonnées aux contreforts du Charolais.

Enfin, l'ensemble des différents ateliers de travail a permis de nourrir les travaux de l'équipe et a servi de matériau pour la constitution du livret 1 présentant le diagnostic du plan paysage.





# ÉTAPE 2 CONCERTATION ET STRATÉGIE PAYSAGÈRE DE DÉCEMBRE 2022 À MARS 2023

## *1. Objectifs de la phase 2 et de la concertation*

La deuxième étape de l'élaboration du Plan de paysage vise la définition partagée des objectifs de qualité paysagère, c'est-à-dire la stratégie à retenir pour les paysages de demain. Afin de recueillir les avis des professionnels et des élus, des temps de rencontre ont eu lieu sur le terrain, avec des agriculteurs et des professionnels forestiers, puis en atelier avec les élus et les partenaires du projet.

Parallèlement la phase 2 marque le début de la concertation des habitants pour connaître leurs perceptions des paysages, leurs attentes et craintes face aux évolutions actuelles et à venir.

La démarche a privilégié des échanges physiques avec les habitants afin de «prendre le pouls» et de discuter ensemble de leurs perceptions. Ce choix permet d'appréhender différentes perceptions du paysage vécu, et du paysage quotidien qui témoignent, « à hauteur d'œil », de la qualité et de l'évolution de notre espace de vie, selon l'angle de vue d'acteurs économiques et d'habitants.

## 2. les visites sur site avec ceux qui font les paysages

### a. Rencontre avec des agriculteurs

mardi 17 janvier après-midi à la Ferme du Mont Rouge de Blanot

La 1ère visite sur site a eu lieu à Blanot sur la ferme du Mont Rouge, un GAEC en bio produisant principalement du bovin allaitant. Étaient présents des membres de la CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun) de Cluny. Également, étaient représentées des membres de différents syndicats (Jeunes Agriculteurs et Confédération paysanne), différentes générations (agriculteur en pré-retraite, agriculteur installé depuis 15 ans, et agriculteurs installés depuis seulement quelques années), et différents modes de production (seulement bovin, élevages diversifiés, bio ou non bio...).

Ces échanges sur le terrain, en comité restreint, avec des professionnels témoignant de pratiques différentes, ont permis la libre expression de chacun et de donner un bel aperçu des types d'agricultures présentes dans le Clunisois.

Les agents de la Communauté de Communes en charge de la Charte forestière, de Natura 2000 et du Plan Alimentaire de Territoire, ont pu également apporter leurs connaissances techniques sur les enjeux liés au changement climatique et aux évolutions des pratiques qui se dessinent pour les années à venir.

La rencontre a débuté par une visite du GAEC et d'une stabulation construite dernièrement, puis s'est poursuivie autour d'une table en salle de la mairie de Blanot. Le moment de partager les préoccupations actuelles en lien avec la déprise agricole, les différents modes de production d'énergie, la raréfaction de la ressource en eau...



Actuellement, la profession agricole est confrontée au départ à la retraite d'un grand nombre d'agriculteurs, non-remplacés, et se questionne quant à la transmission et la reprise de l'exploitation.

« Lorsqu'un pré s'enfriche, c'est en général le signe d'une détresse chez l'agriculteur. » Cela a une conséquence directe sur les paysages et pose la question de la manière de replacer ces parcelles dans une logique d'exploitation.

La gestion des haies, suite aux premiers ateliers de la phase 1 - Diagnostic paysager, a été largement abordée, et un constat énoncé : « La gestion de nos haies suffit à peine à couvrir les besoins en litière animale. »

« L'entretien en haies basses, pratiqué actuellement, a contribué à la dégradation du capital du bocage. Les arbres intéressants (frênes, érables) ont régressé au profit des épines et des ronces, impossible à valoriser. » Doit-on alors replanter des arbres au sein des haies ? Qu'est-ce que cela impliquerait ?

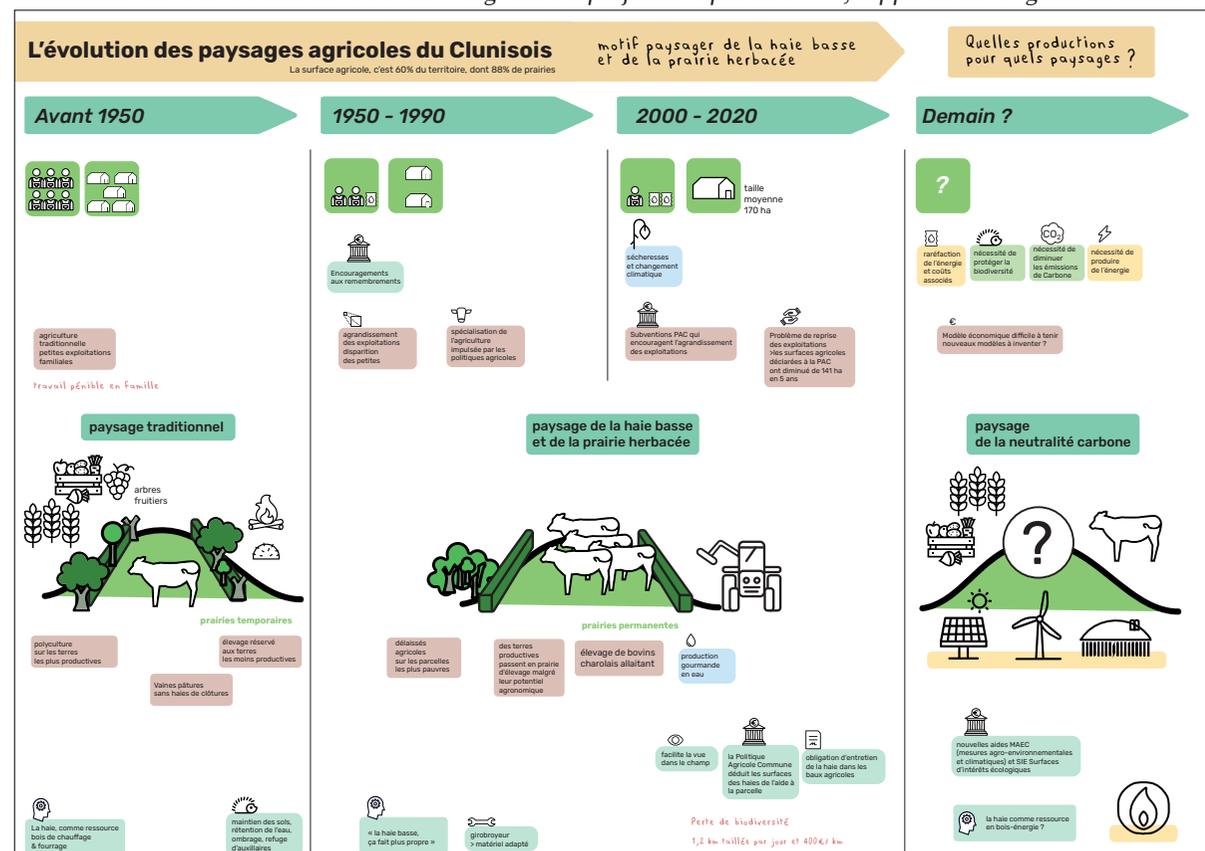
En ce qui concerne les enjeux énergétiques, a été posée la question de l'installation de panneaux solaires en toiture et de leur mise en oeuvre. « Les toitures du bâti agricole existant sont amiantées. Les structures ne peuvent pas supporter des panneaux solaires. » Comment serait-il possible d'inciter les agriculteurs à développer l'installation de panneaux solaires en toiture des stabulations ?

La visite d'une stabulation neuve a permis de débattre de l'intégration paysagère des bâtiments agricoles & infrastructures liées. « Nous avons construit ce bâtiment en plein fond de vallée, c'était le seul terrain plat. » La question de rénover des bâtiments anciens dans les cœurs de bourg ou d'en construire des neufs avec une nécessaire artificialisation s'est posée également, les habitants supportant de moins en moins les « nuisances » liées aux exploitations agricoles.

Comment serait-il possible de sensibiliser / inciter à l'intégration paysagère des nouvelles constructions ?

Enfin la question de la gestion de l'eau a été très prégnante, suite au peu de précipitations de ces derniers mois et de certaines années. Toute la profession est concernée, et on constate déjà des tensions sur la ressource. « La poche de récupération d'eau de pluie installée n'est pas suffisante aux besoins estivaux. » Pour ce qui concerne la gestion du paysage, se sont posées les questions de la manière de généraliser l'installation de récupérateurs d'eau et de redonner force aux ouvrages hydrauliques et aux ruisseaux.

Schéma sur l'évolution du modèle agricole et projections pour demain, support d'échanges lors de l'atelier



## b. Rencontre avec des forestiers

mardi 31 janvier après-midi dans les bois communaux de Mazille puis à la salle communale de Bergesserin

Le 2ème visite de site, avec des forestiers, a eu lieu d'abord dans un massif forestier géré par l'ONF, comportant des bois communaux et domaniaux sur la commune de Mazille, puis s'est poursuivie à la salle des fêtes de Bergesserin. Étaient présents des professionnels de différentes coopératives forestières, des propriétaires de différents Groupements forestiers, des élus de communes propriétaires de parcelles et des propriétaires forestiers. Des agents de la Communauté de Communes étaient également présents.

En résumé des discussions : « Le paysage doit pouvoir réconcilier ceux qui vivent la forêt [habitants, promeneurs, touristes], et ceux qui vivent de la forêt [forestiers]. » Les échanges se sont portés sur les questions du stress hydrique auquel les forêts sont de plus en plus confrontées, des dépérissements associés de plus en plus constatés, des choix des modes de gestion et en particulier les choix des essences, les coupes rases, très visibles dans le paysage, des débouchés du bois, et globalement des impacts de l'activité forestière.

Les coupes rases et leur impact paysager concernent deux types de coupes : les coupes rases « de fin de cycle », qui consistent en une récolte « à un stade de maturité économique » dans les plantations en futaie régulière, et les coupes rases « sanitaires » rendues nécessaires par l'attaque de parasites conduisant à la mortalité sur pied des arbres. Il a été également évoqué les coupes rases dans les parcelles de taillis pour satisfaire les besoins croissants en bois énergie.

Les coupes rases « de fin de cycle » sont-elles encore acceptables dans le paysage ? Sous quelles conditions ? Les coupes rases sanitaires sont-elles également acceptables ?

Les professionnels estiment que « l'impact paysager d'une coupe rase dépend de la superficie de la coupe et de sa localisation. » Comment alors intégrer la notion d'impact paysager dans la gestion forestière ?



Le débat s'est ensuite porté sur l'inadaptation de certaines essences face aux changements climatiques. « On sait que les essences sont capables de s'adapter à plus ou moins 1 degré tous les 100 ans. On sait aussi que le changement climatique va plus vite que ça ... Personne ne sait exactement ce qu'il faut faire. »

Des retours d'expérience ont été partagés sur des essais, mais dont les résultats sont aujourd'hui sans garantie. Les participants semblaient d'accord sur la nécessité d'expérimenter des mélanges de plusieurs essences : selon quel schéma de plantation ? Favorise-t-on les feuillus ou les résineux ? Avec quelles conséquences sur le paysage ?

Les débouchés du bois sont également un enjeu essentiel. « Les chaufferies collectives de Bourgogne utilisent des plaquettes de feuillus. A-t-on la ressource nécessaire à un déploiement ? » La ressource présente étant déjà sollicitée par des territoires extérieurs au Clunisois, quelle part peut couvrir les besoins en bois-énergie de la Communauté de Communes ? « Si l'on veut plus de bois pour le bois-énergie, alors les conséquences paysagères pourraient être plus importantes (intensification des coupes rases, perte potentielle des arbres destinés au bois d'œuvre) ». Une pression trop importante sur la ressource ne serait-elle pas dommageable en terme de paysage ? Pour avancer sur ce point, il sera nécessaire de connaître précisément la ressource (en élaborant par exemple un plan d'approvisionnement théorique).

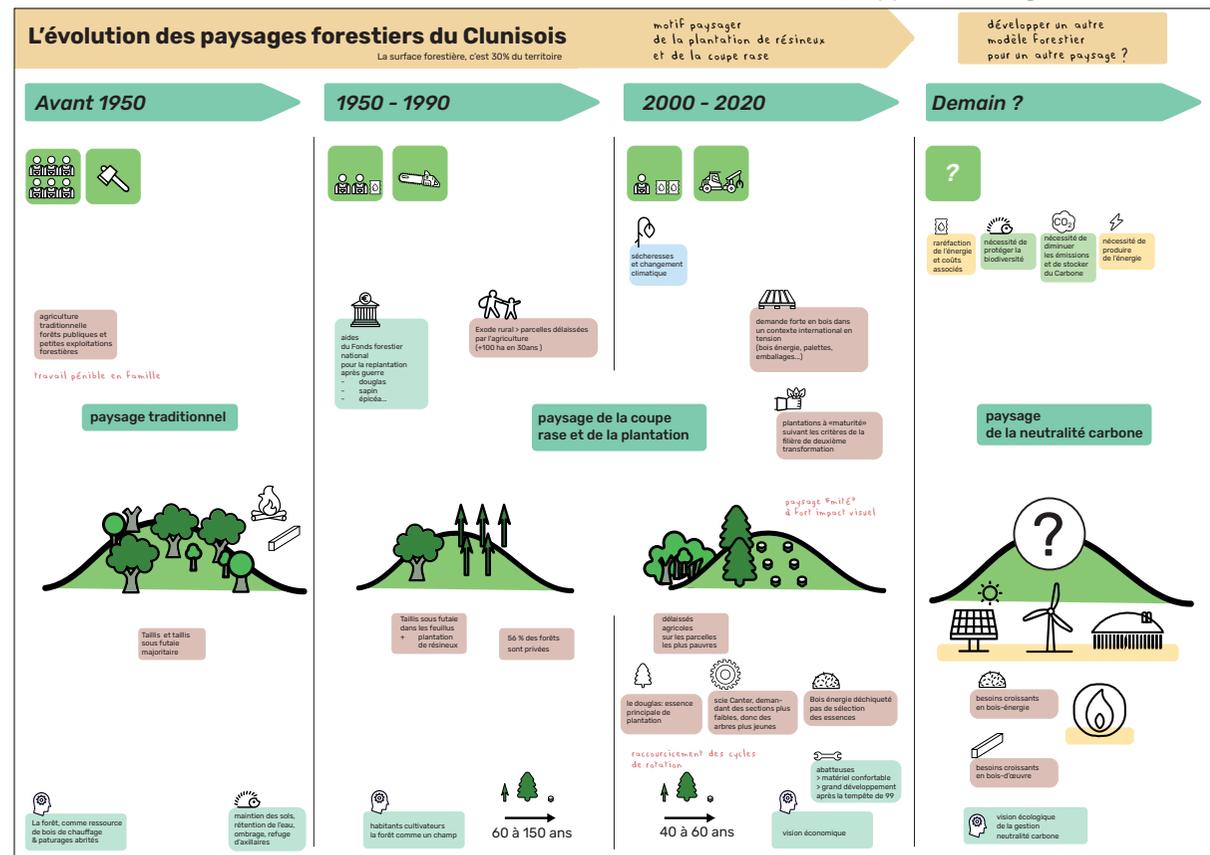
La question de la biodiversité n'a pas été en reste. « La considération de la forêt telle une mosaïque diversifiée doit être éclairée par l'identification des corridors de biodiversité. » Comment renforcer les échanges existants entre les forestiers et les experts Natura 2000 dans le but de préserver davantage la biodiversité présente ? « Il est important de maintenir une ambiance forestière, maintenant l'humidité et limitant l'érosion des sols. » Une gestion en futaie irrégulière (avec maintien d'un couvert continu) permettrait de maintenir une ambiance forestière et de favoriser l'eau à condition de limiter les coupes rases.

Pour développer les échanges sur les évolutions à venir et les modes de gestion forestières à envisager, un schéma de l'évolution des paysages forestiers du Clunisois présentait quatre grandes périodes : avant 1950, entre 1950 et 1990, à partir des années 2000, et demain. Ce schéma était accompagné d'une grille de questions demandant aux participants, suivant différentes thématiques, ce qu'ils avaient déjà expérimenté, les leçons qu'ils en tiraient, et les recommandations issues du terrain qu'ils pourraient faire.

## Les enjeux exprimés lors des deux visites sur sites

Le Clunisois étant très touristique, il ressort des deux rencontres (avec les agriculteurs et les forestiers) le besoin d'agir subtilement pour pouvoir faire cohabiter les deux filières sans qu'aucune ne prenne le pas sur l'autre et maintenir ainsi des paysages nourriciers et productifs, tout en prenant soin de leur fonction récréative et esthétique. Les questions du changement climatique, et du stress hydrique associés sont au cœur des préoccupations des acteurs économiques. La question de la biodiversité, moins directement liée à leurs activités économiques, paraît être un peu moins conscientisée. Quant à la raréfaction de l'énergie fossile, elle est perçue surtout à travers les coûts associés, mais ne semble pas être remise en cause dans les pratiques à court terme.

Schéma sur l'évolution du modèle, support d'échanges lors de l'atelier



### 3. Les rencontres sur les marchés

#### a. Présentation des rencontres

Trois temps ont eu lieu sur le territoire afin de rencontrer les habitants, sur les marchés de Cluny, Chevagny-sur-Guye et Joncy. Ce choix a été fait pour essayer de toucher des habitants d'une grande partie de la Communauté de Communes.

Un stand paysage, itinérant, était installé sur chaque point, avec une petite exposition rappelant les enjeux du Plan de paysage et les éléments paysagers du diagnostic : la carte du territoire avec les influences géologiques, les cinq unités paysagères...

L'exposition permettait également de donner son avis sur place. Des scénarios de paysages futurs étaient proposés sous forme de petites cartes, parmi lesquelles chacun pouvait choisir ses paysages « désirés » ou « redoutés », face aux changements climatiques, à la transition énergétique et en connaissance des enjeux paysagers.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLUNISOIS

## Plan de paysage

Les paysages sont en évolution perpétuelle. Ils sont le résultat d'évolutions naturelles et d'évolutions liées à l'homme.

### QU'EST-CE QUE LE PAYSAGE ?

Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains.

« Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations. »

Convention européenne du paysage 2000.



### QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ?

Le plan de paysage est une démarche volontaire, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire.

Le plan de paysage est un temps de découverte qui permet de s'interroger ensemble sur les valeurs de nos espaces de vie. Il est une opportunité pour caractériser collectivement les paysages et s'appuyer sur une démarche participative.

L'approche paysagère permet d'appréhender le territoire sous divers angles techniques (urbanisme, transports, infrastructures, agriculture, politique de l'eau, de l'énergie...) favorisant une lecture globale et cohérente des évolutions du territoire.



### LES PAYSAGES DU CLUNISOIS

... et les paysages du Clunisois, à quoi ressemblent-ils ?

#### LE SOCLE DU PAYSAGE

##### LE RELIEF

Des mouvements tectoniques, conjugués aux phénomènes climatiques et érosifs liés à la présence de l'eau, ont contribué à donner forme aux reliefs qui caractérisent aujourd'hui la géographie particulière du Clunisois. Au Nord, elle intègre la pointe méridionale de la Côte Chalonnaise, orientée Nord-Est / Sud-Ouest, à l'Est, elle s'adosse à la Côte Mâconnaise, qui suit la même direction et s'ouvre sur le fossé tectonique de la Saône. Au centre, elle forme un « palier vallonné », porte d'entrée entre ce fossé et le plateau du Charolais-Brionnais à l'Ouest.

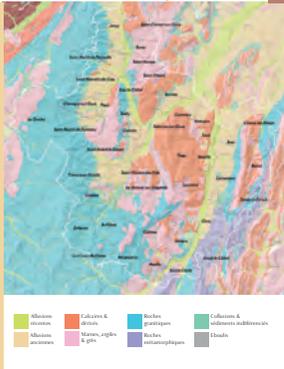
##### L'EAU

La Guye et la Grosne sont les deux rivières structurantes du territoire. Leur cours orientés Sud-Nord, marque l'ouverture du relief sur la vallée de la Saône avant de rejoindre cette dernière. Ces rivières sont alimentées localement par un riche chevelu hydrographique. De nombreux étangs, sources et petits éléments bâtis liés à l'eau marquent le territoire. Par ailleurs, le territoire se situe à l'interface de deux bassins versants hydrographiques majeurs : le bassin versant Loire-Bretagne et le bassin versant Rhône-Méditerranée.

##### LE SOL

Le paysage est marqué par 3 influences climatiques dont la principale est l'influence océanique venant d'Ouest, l'influence continentale et la méditerranéenne remontant par la vallée de la Saône. Ces différentes influences se lisent localement par la spécificité de la taune et la flore.

#### CARTE GÉOLOGIQUE SIMPLIFIÉE



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLUNISOIS

## Plan de paysage

Les paysages que nous connaissons aujourd'hui vont évoluer en raison des effets du changement climatique et de l'évolution de nos modes de vie, notamment de nos futurs modes de production d'énergie.

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE & SES CONSÉQUENCES SUR NOS PAYSAGES

Aujourd'hui notre climat change et les conséquences de cette évolution sont déjà palpables dans nos paysages du quotidien. Les étages des cours d'eau sont de plus en plus fréquents tandis que les hivers sont de moins en moins rigoureux et les paysages « blancs » sont de plus en plus rares. Les forêts, soit de plus en plus impactées par des dépérissements de boisements entiers, notamment à cause d'attaques pathogènes. L'aire de répartition des essences d'arbres évolue et bientôt certaines essences d'arbres disparaîtront totalement du paysage. L'eau d'une ressource en eau sulfatée, il est probable que les cultures et même les races animales soient de moins en moins adaptées au territoire. Les paysages agricoles que nous connaissons aujourd'hui risquent d'évoluer au profit de nouvelles cultures plus adaptées aux conditions climatiques à venir.



### LE TERRITOIRE EN ACTION !

#### TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

La Communauté de communes du Clunisois a engagé de nombreuses actions en collaboration avec les habitants, les élus, les partenaires et acteurs du territoire pour enclencher ce changement, sur le plan de la mobilité, de l'habitat, de l'agriculture (etc.).

Aujourd'hui, la Communauté de communes du Clunisois engage une réflexion sur les paysages et l'énergie.

En effet, le Plan de paysage et transition énergétique du Clunisois propose d'estimer les potentialités de développement d'énergies d'origine renouvelable du territoire afin de proposer collectivement une stratégie de déploiement cohérente avec les objectifs énergétiques et respectueuse des paysages et de leur harmonie.

### QUELLES ÉNERGIES POTENTIELLES POUR QUELS PAYSAGES ?



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLUNISOIS

## Plan de paysage

Le paysage du Clunisois est riche de paysages diversifiés, du Nord au Sud et d'Est en Ouest.

### QU'EST-CE QU'UNE UNITÉ PAYSAGÈRE ?

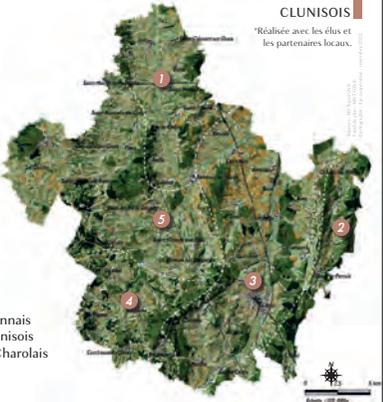
Une unité paysagère est un ensemble homogène, une portion de territoire, dont les contours sont définis selon leur capacité à faire sens au regard du relief, des composantes paysagères, et de perceptions communes.

L'unité paysagère est une échelle pertinente pour décrire le cadre de vie des habitants, au-delà des limites administratives et pour la conception d'une politique globale des paysages.

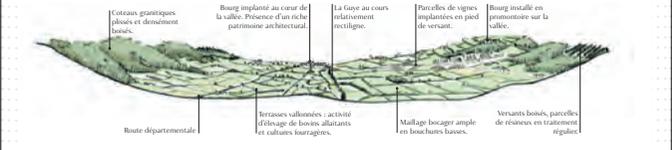
Le territoire du Clunisois se découpe en 5 UNITÉS PAYSAGÈRES :

- La vallée de la Guye
- La vallée de la Grosne
- La bordure occidentale des Monts du Mâconnais
- Les contreforts du Brionnais & du Haut Clunisois
- Des plaines vallonnées aux contreforts du Charolais

#### CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES\* DU CLUNISOIS



### 1. LA VALLÉE DE LA GUYE



### 2. LA BORDURE OCCIDENTALE DES MONTS DU MÂCONNAIS





COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU CLUNISOIS  
**Plan de paysage**

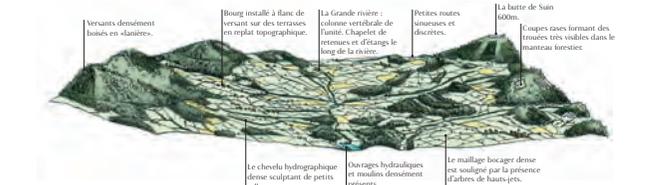
**3. LA VALLÉE DE LA GROSNE**



La vallée de la Grosne forme un bassin de vie aux largeurs variables, orientée Nord-Est / Sud-Ouest, qui se distingue de la vallée de Guye par la complexité de son relief. La ville-abbaye de Cluny s'est historiquement installée au point le plus extrême de rétrécissement de la vallée.



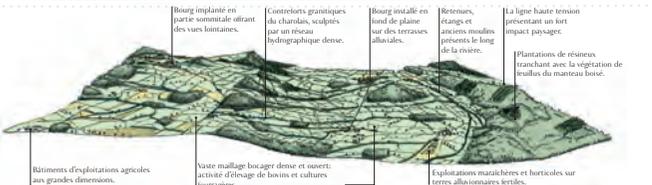
**4. LES CONTREFORTS DU BRIONNAIS & DU HAUT CLUNISOIS**



Située sur le revers de la ligne de crête de la forêt des Trois Monts, cette unité présente un paysage au relief fortement accidenté. De Bergesserin à Pressy-sous-Dandain apparaît en effet un paysage issu du socle granitique en nord de basse, scindé par la Grande Rivière et le chevelu hydrographique dense.



**5. DES PLAINES VALLONNÉES AUX CONTREFORTS DU CHAROLAIS**



Cette unité paysagère se caractérise par la forte influence paysagère du Charolais-Brionnais, marquée par la prépondérance des prairies bocagères. La composition du socle géographique est diversifiée et exprime l'espace de transition que forme cette unité. Elle est cependant structurée par la logique d'implantation des rivières.



COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU CLUNISOIS  
**Plan de paysage**

Nos actions quotidiennes s'inscrivent dans le paysage et le façonnent. Aussi celui-ci constitue un miroir de notre société et de ses modes de vie. La lecture attentive du paysage nous donne à comprendre son évolution, les usages passés et actuels.

**LES BOURGS & HAMEAUX**

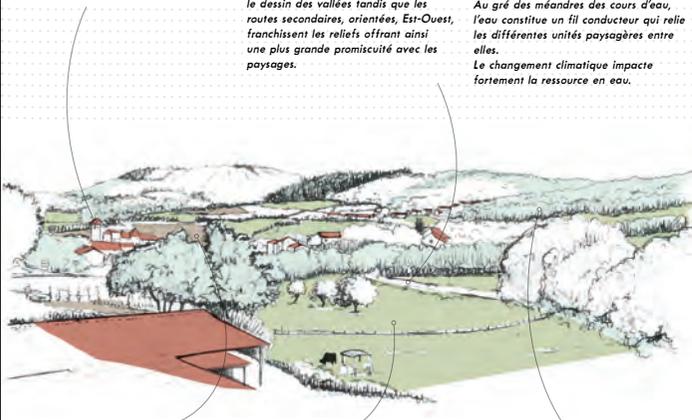
Les bourgs et hameaux témoignent de l'implantation de l'homme dans le territoire. Dans le Clunisois, les bourgs et hameaux sont tantôt perchés à flanc de coteau ou de crête, tantôt implantés en fond de vallée. Ils rythment les paysages agricoles de leur silhouette caractéristique. Le bâti patrimonial et la pierre sont particulièrement présents sur le territoire et côtoient les constructions récentes.

**LES VOIES DE COMMUNICATION**

Les voies de communication permettent de relier les villages et hameaux entre eux et ainsi de vivre le territoire. Les réseaux sont de différentes natures, depuis les grands axes jusqu'aux petits chemins et sentiers de randonnée, ils permettent de connecter les centres économiques entre-eux, régissent l'activité agricole et permettent encore une pratique sportive et récréative. Les voies se sont implantées selon le relief, les grands axes Nord-Sud suivent le dessin des vallées tandis que les routes secondaires, orientées, Est-Ouest, franchissent les reliefs offrant ainsi une plus grande promiscuité avec les paysages.

**LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE**

L'eau est une ressource essentielle pour l'homme et les animaux. Les cours d'eau structurent les paysages du Clunisois et ont guidé l'implantation de l'homme dans le territoire. La présence de l'eau se lit dans les nombreux cours d'eau, mais aussi dans la ripisylve et sa végétation particulière. Les étangs, les moulins, les lavoirs et fontaines, sont autant d'éléments témoignant de la forte présence de l'eau dans le Clunisois. Au gré des méandres des cours d'eau, l'eau constitue un fil conducteur qui relie les différentes unités paysagères entre elles. Le changement climatique impacte fortement la ressource en eau.



**DES SOLS PRODUCTIFS**

L'agriculture occupe 60% de la surface du territoire. Elle est une composante essentielle des paysages du Clunisois. Le réseau bocager constitue un quadrillage plus ou moins dense qui structure les paysages. Sur les coteaux calcaires bien exposés, des parcelles viticoles contrastent avec les prairies, tandis que des cultures céréalières ou fourragères ponctuent ça et là le maillage de prairies verdoyantes. Les troupeaux de bétail, animent continuellement ces paysages de prairies et de bocages.

**LES PRAIRIES ET LE BOCAGE**

Les prairies et le bocage sont caractéristiques des paysages du Clunisois et constituent un véritable patrimoine naturel. Ils sont l'héritage d'une tradition d'élevage très développée dans le territoire. Les haies bocagères, localement nommées «bouchures» mailent les vastes étendues de prairies. Ponctuellement des arbres isolés sont présents au sein des prairies. Les haies, si elles sont caractéristiques des paysages du Clunisois, sont également une ressource pour la faune et l'homme (notamment du bois). Elles contribuent aussi au maintien des sols et assurent une bonne rétention de l'eau et des sols.

**LES FORÊTS ET LES BOIS**

La forêt et les boisements recouvrent 30% de la surface du territoire. Les crêtes des massifs sont densément boisées. Le manteau forestier, constitué de feuillus et de conifères, offre des variations saisonnières riches et des scènes paysagères renouvelées. La forêt et les boisements constituent également une ressource de bois pour se chauffer et construire. Elles jouent encore un rôle environnemental essentiel, notamment dans la régulation du dioxyde de carbone. Les forêts sont aussi des réservoirs de biodiversité et un espace récréatif apprécié. Aujourd'hui la forêt est particulièrement impactée par les effets du changement climatique, certaines essences d'arbres dépérissent.

**ET DEMAIN, QUELS SERONT NOS PAYSAGES ?**

Il nous faut accompagner les évolutions, imaginer nos futurs espaces de vie et veiller à la qualité de nos paysages.

- Qu'en pensez-vous ?
- Quelles évolutions craignez-vous le plus ?
- Quelles évolutions souhaitez-vous ?



## Le dernier panneau de l'exposition, support à l'expression des attentes des habitants

Des scénarios tels que « Maintenant, les haies sont hautes et fournissent une ressource de bois. », « Cette petite vallée est entièrement recouverte de panneaux solaires. C'était un choix nécessaire pour produire une bonne partie de nos besoins énergétiques. » ou « Un parc éolien a été implanté, il couvre une partie de nos besoins énergétiques. » étaient proposés pour susciter la réaction et le positionnement. Chacun pouvait choisir les scénarios jugés évocateurs, et les glisser dans l'une des deux urnes qui indiquaient « paysage désiré » ou « paysage redouté ».

Cette petite exposition a été ensuite accueillie par quelques communes volontaires et disponibles: à La Guiche, Sivignon et Taizé.

Près de 200 personnes se sont exprimées par ce dispositif (sur les marchés et dans les communes d'accueil de l'exposition). Le tableau présente en pages suivantes le détail des avis exprimés.

### Nombre de participants

#### Paysages désirés

Cluny	25
Chevagny	14
Joncy	13
La Guiche	19
Sivignon	15
Taizé	8

#### Paysages redoutés

Cluny	19
Chevagny	14
Joncy	11
La Guiche	13
Sivignon	19
Taizé	5

Total participation

94

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLUNISOIS  
**Plan de paysage**

Parmi les propositions suivantes choisissez :

3 **REDOUTÉES** 3 **DÉSIRÉES**

Des cartons vierges sont disponibles si vous souhaitez faire vos propres propositions ! Mettez vos cartes dans les boîtes.

<b>BOULES &amp; VILLAGES</b> Il est possible de se loger que dans des logements existants réhabilités.	<b>BOULES &amp; VILLAGES</b> L'habitat dans un écosystème. Ce sont des habitats regroupés en écosystème bois.	<b>BOULES &amp; VILLAGES</b> Les centres-villes et villages redeviennent des lieux de vie et de travail, des places pour les rencontres et partages.	<b>BOULES &amp; CHEMINS</b> Le route à élargir est modernisée à l'approche des centres-villes et parfois les contours pour faciliter la circulation dans le centre.
<b>BOULES &amp; CHEMINS</b> Modernisation de la voirie rurale : passer rapidement et facilement d'un village à l'autre et vice versa.	<b>COÛT</b> Les plantations forestières ont changé de fait et maintenant les plantations de pin sont plus nombreuses et de qualité de Pinus sylvestris et de Pinus resinosa.	<b>COÛT</b> L'éclosion de la gestion forestière à partir de nombreux petits surfaces forestières diversifiées malgré les déplacements.	<b>ESPACES NAUFRÈGES</b> Des espaces de biodiversité et des espaces forestiers ont été créés pour permettre le déplacement de la faune.
<b>COÛT</b> Le forêt est plus un motif de Cluny que les espaces boisés et les déplacements ont réduit la surface boisée.	<b>COÛT</b> Les plantations forestières ont changé de fait et maintenant les plantations de pin sont plus nombreuses et de qualité de Pinus sylvestris et de Pinus resinosa.	<b>COÛT</b> L'éclosion de la gestion forestière à partir de nombreux petits surfaces forestières diversifiées malgré les déplacements.	<b>COÛT</b> Les parcelles d'habitat de Cluny sont devenues des espaces forestiers et ont été créés pour permettre le déplacement de la faune.
<b>BOISAGE</b> Certains arbres taillés dans les haies ou dans le jardin ont disparu et leur place est remplie.	<b>BOISAGE</b> Maintenant les haies sont hautes et fournissent une ressource de bois.	<b>BOISAGE</b> Afin de protéger l'écosystème de la rivière, le bois n'y a plus accès aux berges des cours d'eau.	<b>BOISAGE</b> Les haies deviennent hautes fermant les parcelles de nos terroirs de vignes.
<b>AGRICULTURE</b> L'agriculture intensive a réduit le profit de culture. Ce résultat est peu à l'objectif.	<b>AGRICULTURE</b> L'énergie éolienne est encore présente dans le paysage, mais certains champs de haies sont sur la ressource en eau.	<b>AGRICULTURE</b> Les terres agricoles ont changé de fait et maintenant les surfaces agricoles sont devenues des surfaces forestières diversifiées malgré les déplacements.	<b>AGRICULTURE</b> Les parcelles agricoles diversifiées sont devenues des surfaces forestières et ont été créés pour permettre le déplacement de la faune.
<b>ÉNERGIE</b> Ces petits champs solaires sont toujours présents sur toutes les communes de Cluny. Ils sont une source de nos besoins énergétiques.	<b>ÉNERGIE</b> Les panneaux solaires ont été implantés sur toutes les communes de Cluny. Ils sont une source de nos besoins énergétiques.	<b>ÉNERGIE</b> De grands champs solaires sont toujours présents sur toutes les communes de Cluny. Ils sont une source de nos besoins énergétiques.	<b>ÉNERGIE</b> Des petits champs solaires sont toujours présents sur toutes les communes de Cluny. Ils sont une source de nos besoins énergétiques.
<b>ÉNERGIE</b> Ces petits champs solaires ont été implantés sur toutes les communes de Cluny. Ils sont une source de nos besoins énergétiques.	<b>ÉNERGIE</b> Un parc éolien a été implanté. Il couvre une partie de nos besoins énergétiques.	<b>ÉNERGIE</b> Les panneaux solaires ont été implantés sur toutes les communes de Cluny. Ils sont une source de nos besoins énergétiques.	<b>ÉNERGIE</b> Ces petits champs solaires ont été implantés sur toutes les communes de Cluny. Ils sont une source de nos besoins énergétiques.

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !**



Motif	Bourgs & villages											Routes & Chemins																		
	Citations	Paysage désiré	Clun y	Chevagn y	Jonc y	La Guich e	Sivign on	Taizé	Paysage redouté	Clun y	Chevagn y	Jonc y	La Guich e	Sivign on	Taizé	Citations	Paysage désiré	Clun y	Chevagn y	Jonc y	La Guich e	Sivign on	Taizé	Paysage redouté	Clun y	Chevagn y	Jonc y	La Guich e	Sivign on	Taizé
Citations proposées par l'équipe	Il n'est possible de se loger que dans des logements existants réhabilités.	6	3	1			1	1	3	2					1	Je roule à allure très modérée à l'approche des centres-bourgs (et parfois les contourne) pour favoriser les voies piétonnes dans le centre.	4	1			2		1	2	1	1	1			
	J'habite dans un écohameau. Ce sont des habitats regroupés, ici en construction bois.	9	5	1	1	1		1	0							Maintenant, il est possible d'aller assez rapidement et facilement d'un village à l'autre en vélo.	25	9	6	3	4	2	1	1						
	Les centres-bourgs accueillent des îlots de verdure et de fraîcheur, des placettes pour les rencontres et partages.	29	5	5	5	9	2	3	0																					
	Les maisons anciennes ont changé de physionomie par l'isolation en extérieure généralisée.	3	1	2					9	4		2	2	1																
	Autour des nouvelles constructions et des zones d'activités, des haies sont plantées, elles apportent de l'ombrage et permettent une meilleure intégration paysagère.	19	4		3	7	1	4	1	1																				
Citations libres des habitants	Construction de bâtiments hauts oppressants							1	1																					
	Urbanisation à outrance							1	1																					
<b>Total</b>	<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Motif	Forêt											Bocage																			
	Citations	Paysage désiré	Clunys	Chevagny	Joncy	La Guiche	Sivignon	Talizé	Paysage redouté	Clunys	Chevagny	Joncy	La Guiche	Sivignon	Talizé	Citations	Paysage désiré	Clunys	Chevagny	Joncy	La Guiche	Sivignon	Talizé	Paysage redouté	Clunys	Chevagny	Joncy	La Guiche	Sivignon	Talizé	
Citations proposées par l'équipe	La forêt n'est plus un motif fort du Clunisois car les coupes rases et les déperissements ont réduit la surface boisée.	2	2						22	5	5	7	2	1	2	Les arbres isolés, dans les haies ou dans les prés, ont dépéri et n'ont pas été remplacés.	4	1	1	1		1		28	6	5	8	3	4	2	
	Les plantations forestières ont changé. La forêt est maintenant composée de grandes parcelles de pins maritimes, de noisetiers de byzance et de cèdres de l'Atlas.	2			1		1		5	1	2	1			1	Maintenant, les haies sont hautes et fournissent une ressource de bois.	19	8	1	3	3	2	2	1							
	L'évolution de la gestion forestière a permis de maintenir de grandes surfaces forestières diversifiées malgré les déperissements.	25	5	6	7	2	3	2	1	1						Afin de protéger l'écosystème de la ripisylve, le bétail n'a plus accès aux berges des cours d'eau.	4			1	2	1	4	2	2						
	Les parcelles monospécifiques de Douglas plantées au début du siècle dépérissent, du coup il y a de grands trous dans le motif forestier.	0							16	4		5	2	3	2	Les haies devenues hautes ferment les points de vue sur le paysage.	3	2		1			3		2		1				
Citations libres des habitants															Perte des bocages								1		1						
															Paysage sans arbre ou sans respect pour les arbres existants centenaires								1		1						
															Chemins qui serpentent entre les prairies et les forêts, Maillage bocager important et belles rivières	1		1													
<b>Total</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>44</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	

Motif	Agriculture											Espaces naturels																	
	Citations	Paysage désiré	Clunys	Chevagny	Joncy	La Guiche	Sivignonn	Taizé	Paysage redouté	Clunys	Chevagny	Joncy	La Guiche	Sivignonn	Taizé	Citations	Paysage désiré	Clunys	Chevagny	Joncy	La Guiche	Sivignonn	Taizé	Paysage redouté	Clunys	Chevagny	Joncy	La Guiche	Sivignonn
Citations proposées par l'équipe	L'élevage charolais a régressé au profit de cultures. Ça ressemble un peu à l'Ardeche.	4	2	1				1	6	4	1			1	Des corridors de biodiversité et des espaces forestiers ont été sanctuarisés pour permettre le déplacement de la faune.	16	3	3	1	5	2	2	0						
	L'élevage charolais est encore présent dans le paysage, mais connaît chaque été des tensions sur la ressource en eau.	8		3	1	3	1		12	5	2	1		2															
	Les terres autour des champs photovoltaïques sont mises à disposition de l'élevage de moutons, ce qui valorise aussi des sols moins riches.	10	2	1	1	3	3		0																				
	Les parcelles agricoles s'enrichissent progressivement au profit du développement de la forêt.	3	1	1		1			7	0	5	1		1															
Citations libres des habitants	Développement de monocultures							1		1																			
Total	TOTAL	25	5	6	2	7	4	1	26	10	8	2	0	4	2	TOTAL	16	3	3	1	5	2	2	0	0	0	0	0	0

Motif	Energies														Total		
	Citations	Paysage désiré	C l u n y	C h e v a g n y	J o n c y	L a G u i c h e	S i v i g n o n	T a i z é	Paysage redouté	C l u n y	C h e v a g n y	J o n c y	L a G u i c h e	S i v i g n o n	T a i z é	Paysage désiré	Paysage redouté
Citations proposées par l'équipe	Cette petite vallée est entièrement recouverte de panneaux solaires. C'était un choix nécessaire pour produire une bonne partie de nos besoins énergétiques.	8	3		1		4		22	6	6	5	2	1	2		
	Les panneaux solaires se sont généralisés sur toutes les toitures du clunisois. Ils couvrent une partie de nos besoins énergétiques.	24	4	3	3	7	4	3	4	2			1	1			
	De grands champs solaires sont visibles dans le paysage. Ils produisent la quasi totalité de nos besoins énergétiques.	7		2		4	1		9	1	2	1	2	2	1		
	Des petits champs solaires parsèment le paysage. Ils produisent une partie de nos besoins énergétiques.	16	4	1	1	2	7	1	2	1	1						
	Un parc éolien a été implanté, il couvre une partie de nos besoins énergétiques.	7	2	2	1		1	1	18		2		11	4	1		
	5 parcs éoliens ont été implantés et couvrent la quasi-totalité de nos besoins énergétiques	6	3	1	2				35	3	5	1	14	10	2		
	Les panneaux solaires ont été développés uniquement sur les bâtis agricoles et industriels. Ils couvrent une part mineure de nos besoins énergétiques.	10	3	2			5		2	1				1			
	Les lourds investissements de réhabilitation de moulins ont permis de développer une petite production électrique, mais elle reste mineure.	5			1	1	3		1	1							
Citations libres des habitants	Développement raisonnable de panneaux solaires sur bâtiments agricole et immeubles d'habitation, sans dénaturer le caractère patrimonial si existant	1	1						0								
	Grandes surfaces de production d'énergie (éolien et solaire) importantes dans le paysage	0						1	1								
	Mix solaire, éolien et moulins	1			1												
	Eolienne "fabriquées" dans des beaux moulins à vent par exemple. Développement des énergies renouvelables (éolien, solaire et hydraulique) pour couvrir une grande partie des besoins sans grandes surfaces = intégré dans le paysage	1				1											
<b>Total</b>	<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>94</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>30</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>282</b>	<b>220</b>

L'animation sur le stand permettait d'échanger également de façon plus générale sur les ressentis des habitants, leurs convictions, les craintes et leurs espoirs quant à l'évolution des paysages.

Les populations fréquentant les marchés de Cluny, Joncy, et le magasin de Chevagny-sur-Guye sont souvent dans une démarche de consommation locale et globalement les gens paraissent très au courant des enjeux de réchauffement climatique. « On marche un peu sur la tête aujourd'hui, non ? » nous dit l'un d'entre eux pour décrire les enjeux énergétiques dans la période que nous traversons. Quelques sceptiques se sont exprimés : « le climat se réchauffe naturellement ! » « On n'y est pas pour grand-chose ! », « ça m'énerve d'entendre parler d'énergies renouvelables !! » Ils étaient minoritaires.

Cette amorce de concertation des habitants, si elle n'a pas de valeur scientifique, a permis de donner quelques indications:

**Bourgs et villages :** Certaines personnes ont exprimé un attachement fort au patrimoine, et estiment que certaines stabulations ne sont pas très bien intégrées au paysage.

**Forêts :** La majorité des personnes rencontrées ont conscience de la préciosité de la ressource « Le bois, c'est une énergie renouvelable, certes, mais sur un siècle ! » De nombreuses personnes sont particulièrement attachées à la forêt et déplorent les coupes rases et le manque de prise en compte de la biodiversité. Dans les champs comme en forêt, il est important pour elle d'agir et de planter. Une volonté s'est exprimée également de protéger les chemins, les aménités paysagères, le bocage...

**Agricole :** la plupart des personnes rencontrées avaient conscience des enjeux liés à la consommation de viande et à la préservation de l'élevage pour le maintien de la qualité des paysages.

**Energie photovoltaïque :** les participants paraissent très au fait de cette technique. « Les champs photovoltaïques, je suis d'accord, mais je pense qu'il faut d'abord implanter les panneaux sur les toitures et ensuite à terre, à condition que ce soient des petits champs, pas des grands. » L'implantation sur du patrimoine ancien était souvent assez bien acceptée, quoi que jugée parfois contradictoire.

**Energie éolienne :** les gens ont souvent un avis très tranché, à l'exception de quelques personnes n'y prêtant pas attention ou ayant un comportement passif. « Les éoliennes, ça paraît devenir une évidence. » « Les éoliennes, j'en veux pas ! Mettez-les à Cluny ! » « Moi je suis d'accord pour des parcs éoliens mais ça dépend de leur taille, du nombre d'éoliennes et de leur intégration. » Mise à part la question de la faisabilité technique « Il n'y a pas assez de vent de toute façon ».

Les habitants rencontrés lors de ces animations sur les marchés étaient divers et acteurs de leur environnement, à titre privé ou professionnel, tels que des agriculteurs, des retraités qui prennent le temps pour faire du potager, du bois de chauffage, des propriétaires qui installent des panneaux photovoltaïques, qui isolent leur maisons...  
Sur les réponses à apporter au niveau du territoire, les avis sont très partagés, mais beaucoup expriment la difficulté devant les choix à faire. « Sur les questions d'énergie, on a une opposition entre la nature et la culture. » Certains se disent intéressés par le fait que la Communauté de Communes se penche sur ces sujets « C'est vraiment positif pour la Communauté de Communes de faire ce genre d'étude. »

Ces échanges in situ ont permis d'alimenter le plan de paysage avec la réflexion des habitants, de sensibiliser sur les enjeux paysagers du territoire et la démarche en cours.

Certains, enfin, partagent une sorte de découragement face aux choix à opérer.  
« On sera mort en 2050 ! » est une réaction rencontrée à plusieurs reprises.

#### b- Les paysages désirés et redoutés en 2050

Suite à ces échanges, l'équipe d'éjo. coopérative a tenté de représenter, sous forme d'un dessin représentant différentes typologies de paysage du Clunisois, les paysages «désirés» et «redoutés» de 2050, par les habitants du territoire.

Les illustrations et projections sont des supports aux échanges avec les élus et les acteurs locaux durant la phase 2 pour définir la stratégie paysagère et ses Objectifs de qualité paysagère.

*Actuel*



**Bourgs, villages,  
infrastructures, réseaux**

**CONSTATS**

- *Besoin de réduire les consommations énergétiques du bâti*
- *Besoin de réduire la dépendance aux énergies fossiles*
- *Besoin de relocaliser la production d'énergie*
- *Perte d'attractivité des centres bourgs*



*Les centres bourgs sont sans vie,  
et dangereux pour les piétons.*



*Les centres bourgs sont végétalisés et  
aménagés pour faciliter les modes de  
déplacements doux.*



*Les nouvelles constructions ont une  
esthétique valorisant les ressources  
locales*



*Des nouvelles constructions ont mité les  
terres agricoles.*



*L'isolation par l'extérieur s'est  
généralisée  
sur tout le bâti sans souci d'intégration  
paysagère.*



*Le patrimoine participe encore à la  
beauté des paysages.  
Le bâti est réhabilité et productif  
d'énergie, tout en prenant en compte  
son inscription dans le paysage.  
Les paysages d'entrée de bourg sont  
valorisés.*

**PAYSAGE REDOUTÉ**

**PAYSAGE DÉSIRÉ**

## Forêts

### CONSTATS

- *Besoin de s'adapter aux changements climatiques*
- *La forêt est une ressource de bois d'œuvre, bois énergie, bois bûches*



*Les coupes rases se sont généralisées et mitent le paysage.*



*Le motif boisé est dégradé et perd toute qualité paysagère.*

PAYSAGE REDOUTÉ



*Les massifs boisés sont importants et diversifiés. La forêt est un réservoir de biodiversité.*



*Les forêts sont toujours un motif fort dans le paysage.*

PAYSAGE DÉSIRÉ

## Le bocage & les arbres isolés

### CONSTATS

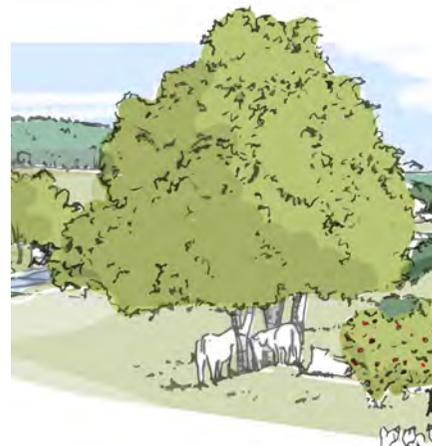
- *Pratique de la haie basse défavorable à la biodiversité*
- *Pratique de la haie basse contraignante pour les agriculteurs (pratique chronophage et coûteuse)*
- *Potentiel du bocage comme ressource en bois, ressource alimentaire (fruits comestibles selon essences), habitat pour la biodiversité*
- *La présence d'arbres isolés est due à l'ancienne présence de haies les protégeant*



*Les arbres de hauts jets ont dépéri et n'ont pas été remplacés.*



*Les cultures nourricières ont fait disparaître le bocage.*



*Il y a des arbres de hauts jets dans le paysage bocager.*



*Le maillage bocager est encore fort dans le paysage.*

PAYSAGE REDOUTÉ

PAYSAGE DÉSIRÉ

## Énergies

### CONSTATS

- *Besoin de réduire les consommations énergétiques du bâti*
- *Besoin de relocaliser la production d'énergie*



*L'exploitation des forêts pour le bois énergie s'est intensifiée.*

*5 parcs éoliens ont été implantés.*

*De grands champs solaires impactent le paysage.*

*Les panneaux solaires ont été généralisés sur toutes les toitures des maisons sans souci du patrimoine bâti.*



*Les toits des stabulations sont équipés de panneaux photovoltaïques.*

*1 parc éolien a été implanté potentiellement.*

*Les forêts sont diversifiées et produisent du bois énergie et du bois bûche.*

*Les toitures des habitations sont le support d'une production énergétique. De petites centrales en agrivoltaïsme ont été développées dans un souci d'intégration paysagère.*

PAYSAGE REDOUTÉ

PAYSAGE DÉSIRÉ

## PAYSAGE REDOUTÉ



### SCÉNARIOS CONTRASTÉS PAR

- *Le déploiement du mix énergétique*
- *La présence de « l'arbre » dans le paysage*
- *Les pratiques agricoles*
- *L'architecture & l'évolution du bâti existant*

## PAYSAGE DÉSIRÉ



### 3. Atelier « Stratégie et objectifs de qualité paysagère »

Mardi 14 février de 9h30 à 12h30 à la salle des fêtes de Saint-André-le-Désert

Après des rencontres thématiques ciblées sur le terrain, le comité des partenaires et les élus municipaux étaient invités à échanger sur les 4 objectifs de qualité paysagère pressentis, devant figurer dans le Livret 2.

Parmi les 17 participants de cette séance de travail, 9 communes étaient représentées avec la présence de 9 élus (maires ou conseillers municipaux), des partenaires institutionnels ADEME, Association de protection du Val Lamartinien et Cluny (APVLC) et l'ONF avec l'Unité Territoriale Mâconnais Clunisois. Aux échanges ont participé également 3 chargés de mission de la Communauté de communes, pour aborder les enjeux Natura 2000, du climat et des énergies ainsi que de la forêt dans le territoire.

L'objectif était avant tout de partager les avancées et les scénarios et de vérifier que les participants étaient en phase avec les travaux de l'équipe.

Lors de la présentation, les 3 objectifs de qualité paysagère proposés étaient les suivants :

- Adapter la gestion du végétal et de la forêt aux évolutions à venir ... en développant une structure arborée diversifiée
- Adapter les pratiques agricoles aux évolutions à venir ... en conservant les paysages ouverts du Clunisois
- Adapter les constructions et aménagements aux évolutions à venir ... en veillant à maintenir une haute qualité architecturale du Clunisois

Un 4e objectif de qualité paysagère a été formulé :

- Intégrer dans le paysage les énergies renouvelables... en lien avec la Stratégie Air-Climat-Energie de la Communauté de Communes

Les participants ont pu préciser ensuite quelles actions leur paraissaient importantes à mettre en place pour atteindre ces objectifs, en vue de préparer la phase suivante. (cf. Compte-rendu en pièce-jointe).



## 4. L'enquête « Vous et les paysages »

« Dessinons ensemble nos paysages de demain ! »

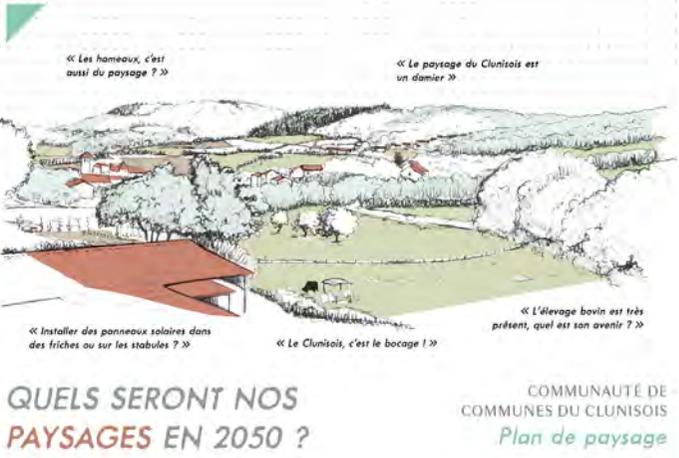
En février et jusqu'au 29 mars 2023, la Communauté de Communes du Clunisois a organisé une enquête en ligne pour connaître la perception des paysages et de leurs évolutions face aux effets du changement climatique et le développement à venir d'énergies renouvelables sur le territoire. Ce questionnaire d'une durée d'une dizaine de minutes a été diffusé aussi largement que possible. Une version papier était également disponible sur demande.

« Terre d'une histoire forte, le Clunisois, façonné par les activités humaines, est un territoire rural atypique, au patrimoine naturel et culturel riche. Aujourd'hui, les effets du changement climatique et le besoin de produire d'autres énergies posent la question de l'évolution de nos paysages dans les années à venir. Et vous, qu'en pensez-vous ? Comment percevez-vous les paysages du Clunisois ? Quelles sont vos craintes et envies pour demain ? »

Les questions avaient trait aux perceptions de la personne interrogée, à la manière d'apprécier l'environnement, aux ressentis en termes de caractéristiques du paysage Clunisois, ses atouts, ses menaces...

L'enquête a permis de recueillir les avis de la population au delà des rencontres sur les marchés et d'alimenter les réflexions en cours.

448 personnes ont répondu à l'enquête. L'analyse des réponses est disponible sur le site internet de la Communauté de communes : <https://enclunisois.fr/2023/06/12/dans-lobjectif-des-actions-pour-les-paysages/>



PLAN DE PAYSAGE - ENQUETE

# VOUS ET LES PAYSAGES

EN FEVRIER JUSQU'AU 20 MARS 2023

*Terre d'une histoire forte, le Clunisois, façonné par les activités humaines, est un territoire rural atypique, au patrimoine naturel et culturel riche. Aujourd'hui, les effets du changement climatique et le besoin de produire d'autres énergies posent la question de l'évolution de nos paysages dans les années à venir.*

**Et vous, qu'en pensez-vous ?  
Que représentent les paysages pour vous et  
quelles sont vos attentes et envies pour demain ?**

**PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE SUR  
WWW.ENCLUNISOIS.FR**





# ÉTAPE 3

## PLAN D' ACTIONS

D'AVRIL À SEPTEMBRE 2023

# 1. Atelier Plan d'actions

Après la Stratégie paysagère, finalisée en avril et publiée sur le site internet de la Communauté de communes, la 3ème et dernière phase du Plan de paysage était consacrée au plan d'actions. Il s'agissait ici de rendre concret les objectifs de la stratégie à travers une série d'actions précises. Dans cette perspective, l'ensemble des actions identifiées ont été soumises pour réflexions et priorisation aux élus du territoire et au comité des partenaires, lors de l'atelier «Actions pour les paysages» qui s'est tenu le 6 juin 2023 à La Vineuse-sur-Frégande. Cet atelier auquel ont participé essentiellement des partenaires du Plan de paysage, a eu lieu en matinée à la salle du Four à Pain à Donzy le National.

Les objectifs visés étaient de partager rapidement les avancées du plan d'actions, puis de permettre aux participants de se concentrer sur une vingtaine de fiches actions et de les affiner. L'atelier était organisé en 4 sous-ateliers de travail dans lesquels se sont répartis librement les participants, pour envisager les actions à mettre en œuvre pour chaque Objectif de qualité paysagère :

1. Le paysage bocager, maintenir et développer le paysage nourricier,
2. Le paysage de la forêt et des arbres, préserver et accroître le paysage ressource,
3. Le paysage de la pierre, vivre et évoluer dans un paysage patrimonial,
4. Le paysage des énergies, produire l'énergie localement en préservant les paysages du quotidien.

Un-e animateur-trice était présent dans chaque atelier pour faciliter l'appropriation des fiches-action et récolter les réflexions des participants.

Cette rencontre a permis d'affiner différents sujets présentés dans le Livret 3 « plan d'actions », et de détailler collectivement le phasage à mettre en place pour rendre les actions présentées opérationnelles et les prioriser.

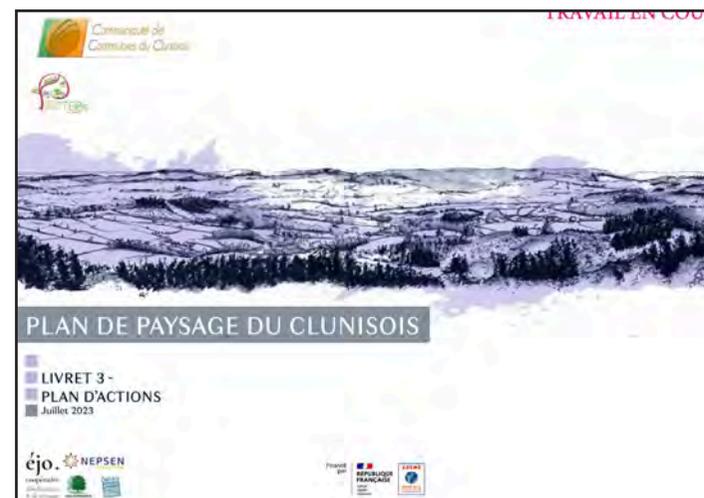


Le Livret 3 « plan d'actions » présente le volet opérationnel du plan de paysage. Il se décompose suivant les 4 objectifs de qualité paysagère présentés plus haut, complété par un 5ème objectif visant la mise en œuvre et le suivi du Plan de paysage. Chaque objectif se décline en différents axes qui sont explicités sous forme de 26 fiches actions.

Chaque fiche présente en détail les objectifs visés, les actions à mettre en place à court, moyen et long terme. Elle identifie également les acteurs et partenaires à associer pour la mise en œuvre de l'action, ainsi que les résultats attendus et les indicateurs de suivi.

Certaines actions ont été identifiées comme des sujets prioritaires, suite aux échanges avec les élus et à l'enquête lancée auprès des habitants durant la phase 2. Ces actions dites « PHARE » sont détaillées dans le Livret 3 et ont fait l'objet de projections.

Ce Livret 3 a été présenté en Comité de Pilotage final le 11 juillet 2023 à Blantot.



## 2. Enquête auprès des communes

En parallèle, un questionnaire a été proposé aux 41 communes du territoire fin mai - début juin afin que les élus ne pouvant participer à l'atelier, puissent faire part des actions et enjeux paysagers sur leur commune. Le questionnaire présentait chaque action envisagée pour laquelle trois questions étaient posées : « Est-ce que votre commune est concernée par cette action ? » puis « Si oui, avez-vous un projet en cours » et enfin « Si c'est le cas, pouvez-vous nous présenter brièvement ce projet ? »

6 communes ont répondu au questionnaire en ligne et 1 commune par échange téléphonique.

Il ressort que les questions portant sur l'insertion paysagère des unités d'énergie, et sur la préservation des centre-bourgs paraissent prioritaires pour les élus ayant répondu.

Les réponses ont été considérées dans le développement du plan d'actions. Chaque projet mentionné par les communes a été intégré et mis en valeur à cette occasion.



Rubrique 1 sur 8

### Par quelle action est concernée votre commune en termes d'objectifs de qualité paysagère ?

Cette enquête rapide est destinée aux élus de la Communauté de Communes du Clunisois. Nous souhaiterions connaître quelles sont vos priorités en matière d'actions paysagères et quelles sont celles déjà en cours.

Vos informations alimenteront les réflexions partagées lors de l'atelier paysage du 6 juin prochain et l'écriture du plan d'actions courant juin.

Remplir ce questionnaire vous prendra entre 5 et 15 minutes, merci pour votre participation.

**A remplir avant le 1er juin**

Commune	Faire évoluer les pratiques de l'élevage bovin allaitant et diversifier les autres cultures dans un souci de maintien des paysages Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Adapter et faire évoluer la gestion des haies vers de haies hautes Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Économiser et améliorer la gestion de la ressource en eau Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Développer une sylviculture maintenant un couvert continu Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Diversifier les peuplements forestiers Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Maintenir des arbres de haut jets dans le paysage dans la continuité des espaces boisés Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Aménager les espaces publics en redonnant de la visibilité au bourg et à sa place dans le paysage de la commune Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?
Cluny	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
St André le Désert	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Sigy le Châtel	oui	Non	oui	oui	oui	oui	oui
JONCY	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Château	oui	oui	oui	oui	oui	Non	oui
Berzé le Châtel	oui	Non	oui	oui	oui	oui	oui

	Réhabiliter en priorité le bâti patrimonial existant en redonnant vie à la pierre Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Construire dans le respect du paysage local patrimonial Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Déployer les énergies solaires dans un souci d'intégration paysagère Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Déployer le bois énergie en adaptant les volumes aux objectifs d'une gestion sylvicole durable Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Favoriser la production hydroélectrique localement au travers de la réhabilitation des moulins de la Grosne, la Guye et autres cours d'eau Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Préserver les spécificités du Clunisois pour répondre à la question du mix énergétique et de l'acceptabilité éventuelle de l'éolien Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?	Adopter une démarche paysagère pour l'intégration des autres énergies et de leurs infrastructures Votre commune est-elle concernée par ce sujet ?
Cluny	oui	oui	oui	oui	oui	Non	oui
St André le Désert	oui	Non	oui	oui	Non	oui	Non
Sigy le Châtel	oui		Non	Non	Non	Non	Non
JONCY	oui	oui	Non	oui	Non	Non	Non
Château	oui	oui	Non	Non	Non	Non	oui
Berzé le Châtel	oui	oui	Non	oui	Non	Non	oui

	<b>Parmi les propositions suivantes quelles seraient les thématiques d'accompagnement prioritaires dont vous souhaiteriez bénéficier ?</b>	<b>Parmi les propositions suivantes quelles sont les thématiques que vous souhaiteriez être intégrées dans le programme d'actions ?</b>	<b>Parmi les propositions suivantes quelles actions aimeriez vous voir développées dans le cadre du programme d'actions ?</b>
Cluny	Accompagnement à la prise en compte du déploiement des énergies renouvelables	Élaborer et diffuser un "Guide de gestion de la haie bocagère", Élaborer et diffuser une plaquette de sensibilisation "Protégeons nos Eaux", Élaborer et diffuser une "Charte architecturale et paysagère d'intégration des Energies renouvelables au bâti ", Élaborer et diffuser une "Charte architecturale et paysagère " intégrant des prescriptions architecturales pour la rénovation du bâti et la construction de nouveaux bâtiments, Proposer une formation relative à la gestion des haies bocagères	faire un lien avec le club photo de Cluny
St André le Désert	Accompagnement à la prise en compte des prescriptions de gestion sylvicole durable	Élaborer et diffuser un "Guide de gestion de la haie bocagère", Élaborer et diffuser une plaquette de sensibilisation "Protégeons nos Eaux", Élaborer et diffuser un "Guide de gestion forestière durable »	Concevoir un document de valorisation du paysage destiné au grand public
Sigy le Châtel	Accompagnement à la prise en compte des prescriptions architecturales et paysagères	Élaborer et diffuser une plaquette de sensibilisation "Protégeons nos Eaux", Élaborer et diffuser une "Charte architecturale et paysagère d'intégration des Energies renouvelables au bâti ", Élaborer et diffuser une "Charte architecturale et paysagère " intégrant des prescriptions architecturales pour la rénovation du bâti et la construction de nouveaux bâtiments	Réaliser un événement annuel dédié au Paysage
JONCY	Accompagnement à la prise en compte des prescriptions architecturales et paysagères		
Château	Accompagnement à la prise en compte des orientations du plan de paysage au sein des documents d'urbanisme	Élaborer et diffuser un "Guide de gestion forestière durable », Élaborer et diffuser une "Charte architecturale et paysagère d'intégration des Energies renouvelables au bâti "	Concevoir un document de valorisation du paysage destiné au grand public
Berzé le Châtel	Accompagnement à la prise en compte des prescriptions architecturales et paysagères	Élaborer et diffuser une "Charte architecturale et paysagère d'intégration des Energies renouvelables au bâti ", Élaborer et diffuser une "Charte architecturale et paysagère " intégrant des prescriptions architecturales pour la rénovation du bâti et la construction de nouveaux bâtiments	

### 3. Concours photo

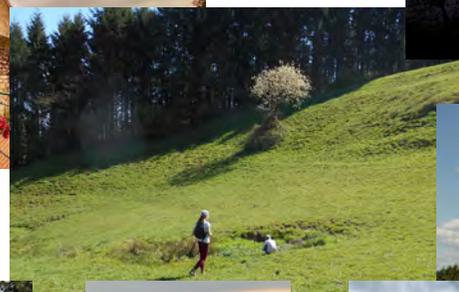
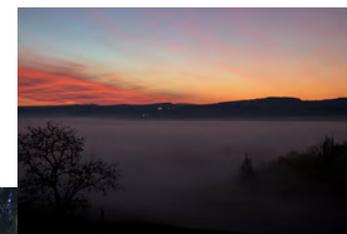
Suite à l'enquête ouverte durant la phase 2 portant sur la stratégie du Plan de paysage, un concours photo a été lancé fin juin afin d'appeler les habitants à contribuer au plan d'actions. Le principe est simple: profiter de l'été pour photographier des réalisations réussies dans les paysages quotidiens.

« Vous avez tout l'été pour participer : au cours de vos déplacements, de la traversée de votre commune, de votre activité professionnelle, ou encore de vos sorties, prenez en photo une action réussie qui illustre selon vous, un des 5 objectifs paysagers :

- le paysage du bocage: maintenir et développer le paysage nourricier
- le paysage de la forêt et des arbres : préserver et accroître le paysage ressource
- le paysage de la pierre et des villages : vivre et évoluer dans un paysage patrimonial
- le paysage des énergies : produire l'énergie localement en préservant les paysages du quotidien
- le paysage de l'eau et de la biodiversité : préserver et favoriser les ressources en eau et la biodiversité »

Début septembre, le jury, composé d'élus de la CCC et des partenaires fondateurs du Plan de paysage (CAUE 71, Office de tourisme de Cluny Sud Bourgogne, Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus (PAH) et Ademe), choisira la photo la plus pertinente pour chacun des 5 objectifs. Les qualités esthétiques de la photo n'étant pas prises en compte, seul le sujet photographié sera étudié (sujet en adéquation avec l'objectif paysager, illustratif comme bon exemple de réalisation à retenir face aux évolutions des paysages et du climat et des enjeux de la transition énergétique).

Un prix sera remis à chaque lauréat, grâce au concours de deux des partenaires du Plan de paysage : ainsi chacun recevra un livre du Pays du Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus et un bon pour une balade inédite valable pour 2 personnes, commentée par l'Office de tourisme de Cluny Sud Bourgogne.



## 4. Exposition itinérante

Pendant l'été, une exposition est partie en itinérance dans les 5 unités paysagères du territoire, définies lors de la phase 1, pour présenter, en 3 panneaux, le résultat des échanges menés depuis un an avec les élus, acteurs et habitants du Clunisois.

Présentée dans des centres-bourgs, l'exposition est visible par tous, accrochée dans l'espace public :

Blanot – du 11 au 24 juillet, devant le café Au Coing, centre bourg

Curtil-sous-Buffières – du 24 juillet au 9 août, à la salle communale de la mairie

La Guiche – du 9 au 23 août, dans le hall de la piscine

Salornay-sur-Guye – du 23 août au 4 septembre, devant le Proxi marché du centre bourg

Cluny – du 4 au 8 septembre, dans l'entrée des écuries Saint-Hugues, puis le 9 septembre à la grande salle des Griottons pour le Forum des associations.

Pour présenter l'ensemble du Plan de paysage, l'exposition paysage est constituée de 2 panneaux génériques rappelant en quoi consiste le «Plan de paysage et transition énergétique» du Clunisois, et de 5 panneaux présentant chacune des 5 unités paysagères et les actions possibles sur le territoire.





COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU CLUNISOIS

# Plan de paysage du Clunisois & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA DÉMARCHÉ 2022-2023



PLAN DE  
PAYSAGE DU  
CLUNISOIS

Le Plan de paysage, c'est :

• 41 COMMUNES SOIT 44 800 KM<sup>2</sup>  
RÉPARTIS SUR 5 UNITÉS PAYSAGÈRES  
ET 14 450 HABITANTS CONCERNÉS

• 18 MOIS D'ÉCHANGES ET DE  
CO-CONSTRUCTION  
DEPUIS JANVIER 2022  
AVEC LES ÉLUS ET HABITANTS  
SUR LE TERRAIN ET EN ATELIERS

- 1 tournée dans les 41 communes à la rencontre des élus du territoire
- 1 mission Plan de paysage avec 1 comité de pilotage, 4 partenaires moteurs et une 20ne de partenaires locaux, 1 bureau d'études avec 3 co-traitants spécialisés
- 8 ateliers thématiques avec les élus, les partenaires et acteurs du territoire
- 19 sorties paysage saisonnières pour tous, à la découverte des 5 unités paysagères du Clunisois
- environ 200 personnes rencontrées lors des animations sur 3 marchés et autour de l'exposition d'hiver
- 2 expositions participatives dans 8 sites du territoire
- 2 enquêtes en ligne
- 1 concours photo

## QUELLE PLACE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES PAYSAGES ?

Les paysages sont en perpétuelle évolution. Ils sont le résultat de dynamiques naturelles et d'évolutions liées à l'homme. Aujourd'hui nos paysages sont aussi modifiés par les effets du changement climatique et sont confrontés aux défis de la transition énergétique.

Le Plan de paysage et transition énergétique du Clunisois questionne la place des énergies renouvelables dans les paysages et l'accompagnement des évolutions à venir afin de garantir des paysages harmonieux et vivants.



• 3 ÉTAPES ET 3 LIVRETS



DIAGNOSTIC

JANVIER 2023

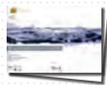
Les paysages du Clunisois aujourd'hui et demain : état des lieux, enjeux et évolutions dans le contexte de la transition énergétique



STRATÉGIE

AVRIL 2023

Construction d'une vision prospective : quatre objectifs de qualité paysagère essentiels pour orienter les paysages de demain



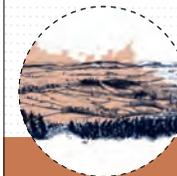
PLAN D' ACTIONS

JUILLET 2023

La stratégie paysagère en actions : Un plan d'actions opérationnel décliné dans les 5 unités paysagères du territoire

## QUEL SCÉNARIO ÉNERGÉTIQUE POUR DEMAIN ?

SIMULATION DE PAYSAGES ÉNERGÉTIQUES DÉSIRÉS OU REDOUTÉS



COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU CLUNISOIS

# Plan de paysage du Clunisois & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

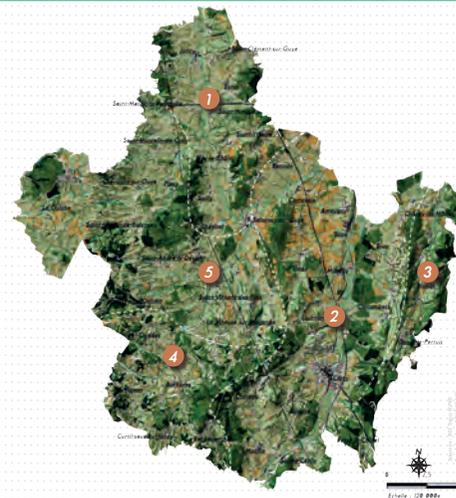
LES GRANDS TRAITÉS PAYSAGÈRES DU CLUNISOIS



PLAN DE  
PAYSAGE DU  
CLUNISOIS



## CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES DU CLUNISOIS



Le territoire du Clunisois se découpe  
en 5 unités paysagères :

1

La vallée de la Guye

2

La vallée de  
la Grosne

3

La bordure  
occidentale des Monts du Mâconnais

4

Les contreforts du Brionnais & du Haut Clunisois

5

Des plaines  
vallonnées aux contreforts du Charolais

## ET DEMAIN, QUEL AVENIR POUR LES PAYSAGES DU CLUNISOIS ?

La stratégie paysagère a été définie collectivement,  
elle se décline en 5 OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

### LE PAYSAGE DE LA PIERRE

Vivre et évoluer dans un paysage patrimonial.

### L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Sont des objectifs transversaux, abordés dans chaque objectif.

### LE PAYSAGE BOCAGER

Maintenir et développer le paysage nourricier.

### LE PAYSAGE DE LA FORÊT ET DES ARBRES

Préserver et accroître le paysage ressource.

### LA MISE EN ŒUVRE

Mettre en œuvre et suivre le Plan de paysage, un objectif complémentaire dans le plan d'actions.

### LE PAYSAGE DES ÉNERGIES

Produire de nouvelles énergies au cœur des paysages du quotidien.



COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU CLUNISOIS

## Plan de paysage du Clunisois

& TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### LA VALLÉE DE LA GUYE



LA VALLÉE DE LA GUYE

La vallée de la Guye, porte d'entrée Nord du territoire, se lit comme un paysage relativement homogène, de Jancy à Salornay-sur-Guye, qui forme le point d'articulation entre cette unité et ses voisins. Les reliefs orientés Nord-Ouest / Sud-Est structurent fortement le paysage de la vallée et expriment les influences respectives du Charolais et de la côte Chalonnaise.

**Bourg de Sigyle-Châtel**

**Vue sur l'unité paysagère depuis Saint-Clément-sur-Guye**

**Paysage bocager depuis la RD 126**

**S'APPUYER SUR DES OUTILS**

Mobiliser les outils existants

- A CREER
- GUIDE DU VÉGÉTAL
- CHARTE ARCHITECTURALE & PAYSAGÈRE
- Schéma Directeur des Énergies
- Plan d'Approvisionnement Territorial

**TRAVAILLER EN SYNERGIE**

Communes, entreprises, particuliers, associations, institutions...

**ACTIONS EN PROJET ET PROJETS PILOTES**

- Sauvegarde des murs en pierres et cadoles au sein du PLU (Joncy)
- Rénovation d'un bâtiment communal (Sailly)
- Rénovation de cadolles et lavoir (Sailly)
- Pico-centrale électrique Moulin du Pont de l'Ilang
- Centrale photovoltaïque au sol à l'étude, démarche communale (Buzry)

**PASSER À L'ACTION**

- Action sur le terrain
- Elaboration d'outils
- Action de connaissance et de sensibilisation
- Action de coordination et de suivi de la mise en œuvre

**DESSINONS ENSEMBLE NOS PAYSAGES DE DEMAIN**



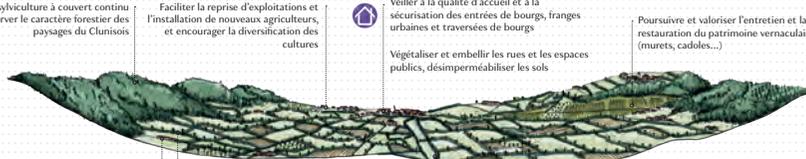
**UN PLAN D'ACTIONS À ADAPTER À CHAQUE UNITÉ PAYSAGÈRE**

Adopter une sylviculture à couvert continu pour préserver le caractère forestier des paysages du Clunisois

Faciliter la reprise d'exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs, et encourager la diversification des cultures

Veiller à la qualité d'accueil et à la sécurisation des entrées de bourgs, franges urbaines et traversées de bourgs

Poursuivre et valoriser l'entretien et la restauration du patrimoine vernaculaire (murets, cadolles...)



Accompagner le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures

Repérer et préserver les alignements d'arbres et les arbres isolés du bocage

Adopter une gestion paysagère et écologique des ripisylves et du bocage

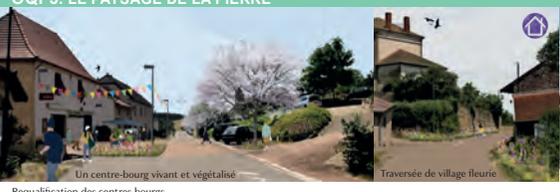
Identifier les sites de déploiement des centrales photovoltaïques au sol en prenant en compte des critères d'intégration paysagère

Accompagner les pratiques de gestion du bocage et soutenir une gestion durable des haies

Rehabiliter les anciens moulins pour une production hydroélectrique

**ILLUSTRATIONS DE QUELQUES ACTIONS**

**OQP3. LE PAYSAGE DE LA PIERRE**



Un centre-bourg vivant et végétalisé

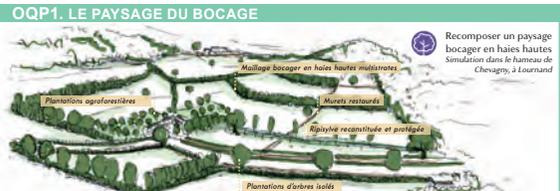
Requalification des centres bourgs  
Exemple d'une simulation à Curtil-sous-Buffière

**OQP4. LE PAYSAGE DES ÉNERGIES**



Les talus TGV, un support potentiel pour l'installation de panneaux photovoltaïques  
Exemple d'une simulation à Cortevain

**OQP1. LE PAYSAGE DU BOCAGE**



Recomposer un paysage bocager en haies hautes  
Simulation dans le hameau de Chevagny, à Lournand

**DANS L'OBJECTIF !**

Participez au concours photo jusqu'au 29 août 2023

Pour la dernière étape, contribuez au plan d'actions du Plan de paysage et photographiez des réalisations que vous trouvez réussies dans vos paysages quotidiens!

**RENSEIGNEMENTS**  
5 Place du marché - 71230 CLUNY  
Tel. 03 85 20 00 11  
plan.paysage@clunisois.fr



COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU CLUNISOIS

## Plan de paysage du Clunisois

& TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### LA VALLÉE DE LA GROSNE



LA VALLÉE DE LA GROSNE

La vallée de la Grosne forme un bassin de vie aux largeurs variables, orientée Nord-Est / Sud-Ouest, elle se distingue de la vallée de Guye par la complexité de son relief. La ville-abbaye de Cluny s'est historiquement installée au point le plus extrême de rétrécissement de la vallée. Plus au nord, des villages tels que Taizé, Ameugny ou Cortambert sont implantés en promontoire sur la vallée ou sur les coteaux. Cette unité paysagère représente un carrefour, entre Mâconnais, Haut-Clunisois et Brionnais au Sud avec Sainte-Cécile et Mazille, ainsi qu'avec le Tournugeois au Nord à Chissay-les-Macou.

**Vue sur la vallée de la Grosne depuis Taizé**

**Ville-abbaye de Cluny**

**Paysage bocager depuis le bourg de Mazille**

**S'APPUYER SUR DES OUTILS**

Mobiliser les outils existants

- A CREER
- GUIDE DU VÉGÉTAL
- CHARTE ARCHITECTURALE & PAYSAGÈRE
- Schéma Directeur des Énergies
- Plan d'Approvisionnement Territorial

**TRAVAILLER EN SYNERGIE**

Communes, entreprises, particuliers, associations, institutions...

**ACTIONS EN PROJET ET PROJETS PILOTES**

- Aménagements des berges de la Grosne
- Aménagement de réserve d'eau pour arrosage de l'hippodrome et terrain de football
- Installation de panneaux photovoltaïques en toiture (Cluny, Taizé, Ameugny)
- Centrale photovoltaïque au sol à l'étude (Jalogry)
- Méthaniseur à l'étude (Mauville)
- Ombrières photovoltaïques usine de Maxilly
- PROJET PILOTE : panneaux photovoltaïques au sol abords de la ligne TGV

**PASSER À L'ACTION**

- Action sur le terrain
- Elaboration d'outils
- Action de connaissance et de sensibilisation
- Action de coordination et de suivi de la mise en œuvre

**DESSINONS ENSEMBLE NOS PAYSAGES DE DEMAIN**



**UN PLAN D'ACTIONS À ADAPTER À CHAQUE UNITÉ PAYSAGÈRE**

Poursuivre et valoriser l'entretien et la restauration du patrimoine vernaculaire (murets, cadolles...)

Faciliter la reprise d'exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs, et encourager la diversification des cultures

Végétaliser et embellir les rues et les espaces publics, désimperméabiliser les sols

Adopter une sylviculture à couvert continu pour préserver le caractère forestier des paysages du Clunisois



Accompagner le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures

Repérer et préserver les alignements d'arbres et les arbres isolés du bocage

Adopter une gestion paysagère et écologique des ripisylves et du bocage

Identifier les sites de déploiement des centrales photovoltaïques au sol en prenant en compte des critères d'intégration paysagère

Accompagner les pratiques de gestion du bocage et soutenir une gestion durable des haies

Rehabiliter les anciens moulins pour une production hydroélectrique

**ILLUSTRATIONS DE QUELQUES ACTIONS**

**OQP3. LE PAYSAGE DE LA PIERRE**



Un centre-bourg vivant et végétalisé

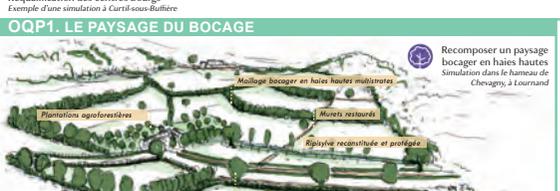
Requalification des centres bourgs  
Exemple d'une simulation à Curtil-sous-Buffière

**OQP4. LE PAYSAGE DES ÉNERGIES**



Les talus TGV, un support potentiel pour l'installation de panneaux photovoltaïques  
Exemple d'une simulation à Cortevain

**OQP1. LE PAYSAGE DU BOCAGE**



Recomposer un paysage bocager en haies hautes  
Simulation dans le hameau de Chevagny, à Lournand

**DANS L'OBJECTIF !**

Participez au concours photo jusqu'au 29 août 2023

Pour la dernière étape, contribuez au plan d'actions du Plan de paysage et photographiez des réalisations que vous trouvez réussies dans vos paysages quotidiens!

**RENSEIGNEMENTS**  
5 Place du marché - 71230 CLUNY  
Tel. 03 85 20 00 11  
plan.paysage@clunisois.fr



**DESSINONS ENSEMBLE NOS PAYSAGES DE DEMAIN**

**S'APPUYER SUR DES OUTILS**  
Mobiliser les outils existants

- LA CRÉER
  - GUIDE DU VÉGÉTAL
- CHARTRE ARCHITECTURALE & PAYSAGÈRE
- Schéma Directeur des Énergies
- Plan d'Approvisionnement Territorial

**TRAVAILLER EN SYNERGIE**  
Communes, entreprises, particuliers, associations, institutions...

**ACTIONS EN PROJET ET PROJETS PILOTÉS**

- PROJET-PILOTE: expérimentation de sylvopastoralisme sur les parcelles agricoles en riche

**PASSER À L'ACTION**

- Action sur le terrain
- Élaboration d'outils
- Action de connaissance et de sensibilisation
- Action de coordination et de suivi de la mise en œuvre

**UN PLAN D'ACTIONS À ADAPTER À CHAQUE UNITÉ PAYSAGÈRE**

- Veiller à la qualité d'accueil et à la sécurisation des entrées de bourgs, franges urbaines et traversées de bourgs
- Accompagner les pratiques de gestion du bocage et soutenir une gestion durable des haies
- Poursuivre et valoriser l'entretien et la restauration du patrimoine vernaculaire (murets, cadoles...)
- Adopter une sylviculture à couvert continu pour préserver le caractère forestier des paysages du Clunisois
- Adopter une gestion paysagère et écologique des ripisylves et du bocage
- Identifier les sites de déploiement des centrales photovoltaïques au sol en prenant en compte des critères d'intégration paysagère
- Réhabiliter les anciens moulins pour une production hydroélectrique
- Végétaliser et embellir les rues et les espaces publics, désimperméabiliser les sols
- Faciliter la reprise d'exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs, et encourager la diversification des cultures
- Accompagner le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures
- Repérer et préserver les alignements d'arbres et les arbres isolés du bocage

**ILLUSTRATIONS DE QUELQUES ACTIONS**

**OQP3. LE PAYSAGE DE LA PIERRE**

**OQP4. LE PAYSAGE DES ÉNERGIES**

Un centre-bourg vivant et végétalisé

Traversée de village fleurie

Requalification des centres bourgs  
Exemple d'une simulation à Curtil-sous-Buffière

Les talus TGV, un support potentiel pour l'installation de panneaux photovoltaïques  
Exemple d'une simulation à Cortevaix

**OQP1. LE PAYSAGE DU BOCAGE**

Recomposer un paysage bocager en haies hautes  
Simulation dans le hameau de Chevagny, à Lournand

**EN SAVOIR PLUS**  
Retrouver l'ensemble du Plan de Paysage du Clunisois en ligne : [www.enclunisois.fr](http://www.enclunisois.fr)

**DANS L'OBJECTIF !**  
Participez au concours photo jusqu'au 29 août 2023

Pour la dernière étape, contribuez au plan d'actions du Plan de paysage et photographiez des réalisations que vous trouvez réussies dans vos paysages quotidiens !

**RENSEIGNEMENTS**  
5 Place du marché - 71250 CLUNY  
Tel. 03 85 20 00 11  
[plan.paysage@enclunisois.fr](mailto:plan.paysage@enclunisois.fr)



**DESSINONS ENSEMBLE NOS PAYSAGES DE DEMAIN**

**S'APPUYER SUR DES OUTILS**  
Mobiliser les outils existants

- LA CRÉER
  - GUIDE DU VÉGÉTAL
- CHARTRE ARCHITECTURALE & PAYSAGÈRE
- Schéma Directeur des Énergies
- Plan d'Approvisionnement Territorial

**TRAVAILLER EN SYNERGIE**  
Communes, entreprises, particuliers, associations, institutions...

**ACTIONS EN PROJET ET PROJETS PILOTÉS**

- Aménagement et plantation en centre-bourg (Curtil-sous-Buffière)

**PASSER À L'ACTION**

- Action sur le terrain
- Élaboration d'outils
- Action de connaissance et de sensibilisation
- Action de coordination et de suivi de la mise en œuvre

**UN PLAN D'ACTIONS À ADAPTER À CHAQUE UNITÉ PAYSAGÈRE**

- Adopter une sylviculture à couvert continu pour préserver le caractère forestier des paysages du Clunisois
- Rehabiliter les anciens moulins pour une production hydroélectrique
- Poursuivre et valoriser l'entretien et la restauration du patrimoine vernaculaire (murets, cadoles...)
- Accompagner les pratiques de gestion du bocage et soutenir une gestion durable des haies
- Repérer et préserver les alignements d'arbres et les arbres isolés du bocage
- Identifier les sites de déploiement des centrales photovoltaïques au sol en prenant en compte des critères d'intégration paysagère
- Adopter une gestion paysagère et écologique des ripisylves et du bocage
- Accompagner le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures
- Faciliter la reprise d'exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs, et encourager la diversification des cultures
- Végétaliser et embellir les rues et les espaces publics, désimperméabiliser les sols
- Veiller à la qualité d'accueil et à la sécurisation des entrées de bourgs, franges urbaines et traversées de bourgs

**ILLUSTRATIONS DE QUELQUES ACTIONS**

**OQP3. LE PAYSAGE DE LA PIERRE**

**OQP4. LE PAYSAGE DES ÉNERGIES**

Un centre-bourg vivant et végétalisé

Traversée de village fleurie

Requalification des centres bourgs  
Exemple d'une simulation à Curtil-sous-Buffière

Les talus TGV, un support potentiel pour l'installation de panneaux photovoltaïques  
Exemple d'une simulation à Cortevaix

**OQP1. LE PAYSAGE DU BOCAGE**

Recomposer un paysage bocager en haies hautes  
Simulation dans le hameau de Chevagny, à Lournand

**EN SAVOIR PLUS**  
Retrouver l'ensemble du Plan de Paysage du Clunisois en ligne : [www.enclunisois.fr](http://www.enclunisois.fr)

**DANS L'OBJECTIF !**  
Participez au concours photo jusqu'au 29 août 2023

Pour la dernière étape, contribuez au plan d'actions du Plan de paysage et photographiez des réalisations que vous trouvez réussies dans vos paysages quotidiens !

**RENSEIGNEMENTS**  
5 Place du marché - 71250 CLUNY  
Tel. 03 85 20 00 11  
[plan.paysage@enclunisois.fr](mailto:plan.paysage@enclunisois.fr)



COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU CLUNISOIS  
**Plan de paysage  
du Clunisois**

**& TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

**DES PLAINES VALLONNÉES AUX  
CONTREFORTS DU CHAROLAIS**



5.  
DES PLAINES VALLONNÉES  
AUX CONTREFORTS DU  
CHAROLAIS



Vue depuis le bourg de la Guiche



Panorama agricole à  
Saint-Martin-de-Salency



Paysage forestier et bocage  
Saint-Marcellin-de-Cray

Cette unité se caractérise par la forte influence paysagère du Charolais, elle est marquée par la prépondérance des prairies bocagères. La composition du socle géographique est diversifiée et exprime l'espace de transition que forme cette unité. Elle est également structurée par la logique d'implantation des rivières. *La Vineuse-sur-Fregande* et *La Guiche* constituent les deux bourgs majeurs de cette unité.

**DESSINONS ENSEMBLE NOS PAYSAGES DE DEMAIN**

**S'APPUYER SUR DES OUTILS**

Mobiliser les outils existants

**LA CRÉER**

- GUIDE DU VÉGÉTAL
- CHARTRE ARCHITECTURALE & PAYSAGÈRE
- Schéma Directeur des Énergies
- Plan d'Approvisionnement Territorial

**TRAVAILLER EN SYNERGIE**

Communes, entreprises, particuliers, associations, institutions...

**ACTIONS EN PROJET ET PROJETS PILOTES**

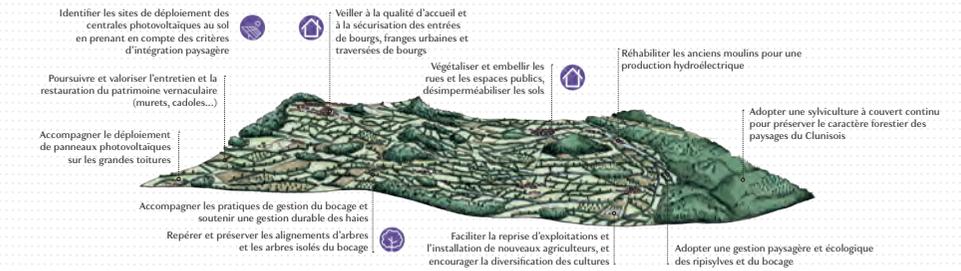
- Aménagement et plantation en centre-bourg (Donzy-le-National)
- Centrale panneaux photovoltaïques au sol à Étude (La Guiche)
- Panneaux photovoltaïques en toiture (Saint-André le Désert)
- PROJET PILOTE: expérimentation de turbines éoliennes

**PASSER À L'ACTION**

- Action sur le terrain
- Élaboration d'outils
- Action de connaissance et de sensibilisation
- Action de coordination et de suivi de la mise en œuvre



**UN PLAN D'ACTIONS À ADAPTER À CHAQUE UNITÉ PAYSAGÈRE**

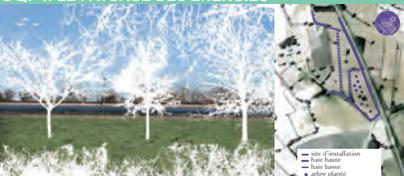


**OQP3. LE PAYSAGE DE LA PIERRE**



Un centre-bourg vivant et végétalisé  
Requalification des centres bourgs  
Exemple d'une simulation à Cortil-sous-Buffière

**OQP4. LE PAYSAGE DES ÉNERGIES**



Les talus TGV, un support potentiel pour l'installation de panneaux photovoltaïques  
Exemple d'une simulation à Cortevaux

**OQP1. LE PAYSAGE DU BOCAGE**



**EN SAVOIR PLUS**  
Retrouver l'ensemble du Plan de Paysage du Clunisois en ligne : [www.enclunisois.fr](http://www.enclunisois.fr)

**DANS L'OBJECTIF !**  
Participez au concours photo jusqu'au 29 août 2023  
Pour la dernière étape, contribuez au plan d'actions du Plan de paysage et photographiez des réalisations que vous trouvez réussies dans vos paysages quotidiens !

**RENSEIGNEMENTS**  
5 Place du marché - 71350 CLUNY  
Tel. 03 85 20 00 11  
[plan.paysage@enclunisois.fr](mailto:plan.paysage@enclunisois.fr)

## 5. Balades paysage

Tout au long de l'élaboration du Plan de paysage, un programme de balades paysage de saison a été proposé aux habitants, à chaque saison, dans différentes communes du territoire, afin d'observer ensemble les paysages du Clunisois. L'occasion d'identifier les grands traits et enjeux paysagers et d'échanger sur les évolutions à venir.

Les balades de saison pour cet été ont en particulier eu lieu à Saint-Huruge et Saint-Ythaire, Blanot. En complément des animations paysage ont eu lieu, avec le Bus Marguerite, à Bergesserin, Jalogny puis en septembre à La Guiche avec le concours de Saint-Martin-de-Salency.

## 6. Validation du Plan de paysage

Suite à sa présentation au COPIL de juillet, le plan d'actions a été diffusé sur le site internet de la Communauté de Communes du Clunisois et auprès des élus et partenaires afin que chacun puisse en prendre connaissance durant l'été et faire part de remarques complémentaires.

Le Livret 3 a ainsi été ajusté à la rentrée.

Le Plan de paysage finalisé, avec l'ensemble des 3 Livrets, est porté à validation du Conseil communautaire le 18 septembre, suite à sa présentation au bureau communautaire le 28 août et à la conférence des maires le 11 septembre 2023.



# Annexes

Vous trouverez en Annexes :

- La liste des membres du Comité des partenaires
- > les compte-rendus des réunions à chaque étape:
  - Atelier Paysages & énergies du 20 septembre 2022
  - Atelier Paysages & biodiversité du 27 septembre 2022
  - Atelier de restitution & unités paysagères du 6 octobre 2022
  - Comité de pilotage du 24 novembre 2022
  - Atelier de visite sur site - rencontres agricoles du 17 janvier 2023
  - Atelier de visite sur site - rencontres forestières du 31 janvier 2023
  - Atelier sur les Objectifs de Qualité Paysagère du 14 février 2023
  - Comité de pilotage du 4 avril 2023
  - Comité de pilotage du 11 juillet 2023
- > La présentation au Comité de pilotage du 24 novembre 2022
- > La présentation au Comité de pilotage du 4 avril 2023  
présentant les actions périphériques au plan de paysage (concertation, communication, lien avec les autres actions...)
- > La présentation au Comité de pilotage du 11 juillet 2023
- > Une revue de presse des différents articles parus sur le sujet
- Les photos transmises par les 9 participants au concours photo de la phase 3
- Les statistiques web du site internet de la CCC



## PLAN DE PAYSAGE DU CLUNISOIS

### Membres du Comité des partenaires

*Le comité des partenaires s'enrichit de personnes ressources et d'acteurs locaux au fur et à mesure de l'élaboration du Plan de paysage. Liste non figée.*

*Pour chaque atelier de l'élaboration du Plan de paysage, les élus des 41 communes du territoire sont invités aux réunions du comité des partenaires.*

#### Institutions et associations

Architectes des Bâtiments de France (ABF) – DRAC Bourgogne – Franche-Comté / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) 71  
Ademe Bourgogne – Franche-Comté  
Association de Protection du Val Lamartinien et du site de Cluny (APVLC)  
Association départementale des communes forestières 71 (COFOR)  
Association Contr'Air  
Centrale villageoise Soleil Sud Bourgogne (CVSSB)  
Centre régional des Monuments historiques  
Chambre d'Agriculture 71  
CLER – Réseau pour la transition énergétique  
Direction Accompagnement des territoires 71 – Mission Energies renouvelables  
Direction départementale de Saône-et-Loire (DDT) – Service urbanisme et appui aux territoires  
Evidences 3D  
Fédération Européenne des Sites Clunisiens  
Fédération des moulins de Saône-et-Loire  
France Nature Environnement 71 (FNE)  
Groupement forestier La forêt hospitalière  
Les Amis de Cluny  
Les Randonneurs clunisois  
Office national des Forêts – Unité territoriale Mâconnais Clunisois  
Lycée de l'Horticulture et du Paysage de Tournus  
Maison familiale rurale du Clunisois (MFR) de Mazille  
Lycée général et technologique (LGET) La Prat's – Cluny  
Office de Tourisme de Cluny Sud Bourgogne  
PETR Mâconnais Sud Bourgogne  
Université de Bourgogne - CNRS Unité de Climatologie  
Université de Bourgogne - Master Espace rural et environnement



#### Personnes ressources

Christophe Beaudot Sud Bourgogne immobilier  
Jean-François Coulais géographe - Salornay-sur-Guye  
Pierre Danière - Jalogny  
Ludovic Forest Cabinet d'architecte - Saint-Vincent-des-prés

#### Equipe Aménagement et Environnement - Communauté de communes du Clunisois

Missions Biens communs, Charte forestière, Climat Air Énergies, Contrat de Relance et de Transition écologique, Mobilités, Natura 2000, Petites villes de demain, Projet Alimentaire Territorial  
Service Urbanisme Aménagement de l'espace et Habitat

**Elaboration du Plan de paysage du Clunisois  
Etape 1 : diagnostic paysager**

**COMPTE RENDU  
Atelier Paysages & énergies**

20 septembre 2022



**PARTICIPANTS**

7 Communauté de Communes  
12 Partenaires  
6 élus des communes

**DÉROULE DE L'ATELIER**

9h > Accueil café

9h45 > Brise-glace

10h > Diaporamas de sensibilisation  
- Paysages, énergie, climat, par éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage  
- Les énergies renouvelables, par Nespen, cotraitant d'éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage

11h > Atelier « ambitions paysagère »  
« Quelle sera l'ambiance paysagère à laquelle nous souhaitons arriver en 2040, étant donné le besoin de préservation des paysages et la lutte contre l'urgence climatique ? »

12h > Restitution

Durant toute la matinée : une carte des projets (en cours / à l'étude / réalisés) à compléter.

## 1- SYNTHETIQUE DE L'ATELIER

---

Le projet de Plan de paysage du Clunisois a été présenté, depuis ce printemps, à chaque maire des 42 communes du territoire.

Suite à ces premiers échanges sur place dans chaque village, la phase 1 de l'élaboration du Plan de paysage a débuté en septembre avec les 1ers ATELIERS PAYSAGE de l'automne. Ces temps d'échanges, animés par le bureau d'étude ÉJO Coopérative d'architecture et de paysage, participent au diagnostic paysager. Les ateliers paysage réunissent les partenaires du projet, acteurs locaux et élus et se sont installés dans différentes communes du territoire.

L'atelier du 20 septembre a permis d'aborder l'évolution des paysages du Clunisois en fonction des enjeux énergétiques.

Quelle place des EnR dans les paysages de demain ?

## 2- DIAPORAMAS DE SENSIBILISATION

---

Ejo. et Nespen ont présenté 2 diaporamas :

- Une présentation succincte du territoire de la Communauté de communes et des évolutions énergétiques ayant marquées son territoire au fil des siècles. Cette présentation avait pour objectif un rappel succinct et un réalignement de l'ensemble des invités et de professionnels en vue de l'atelier suivant la projection. *Voir annexe : CCC\_ Atelier Paysage et Energie - partie PAYSAGES&CLIMAT.pdf*
- Une présentation des différentes énergies renouvelables, de leurs atouts et points faibles, et de la production actuelle (ou non) de ces énergies dans le territoire, avec en introduction, l'historique de la démarche portée par la Communauté de communes :

« Depuis quelques années ...

- 2013 : La CCC s'engage dans une démarche **TEPOS** (Territoire à énergie positive) pour **réduire les consommations d'énergie de la CCC et développer la production d'énergie renouvelable locale**

- 2019 : La communauté de communes poursuit sa démarche en **initiant l'élaboration d'une Stratégie climat-air-énergie volontaire**, comprenant un diagnostic de ses émissions de gaz à effet de serre et de ses consommations énergétiques ainsi qu'un programme d'actions visant la sobriété et l'efficacité énergétiques ainsi que la production d'énergie d'origine renouvelable.

**Plusieurs documents cadres sur des secteurs clés pour la transition écologique :**

- Le **PAT** (Plan Alimentaire Territorial) qui impulse la transition et soutient l'agriculture locale
- Le **Plan de mobilité** simplifié, visant à réduire l'impact carbone des déplacements du territoire et à garantir le droit à la mobilité pour tous
- Lancement d'une **OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), notamment pour rénover énergétiquement les logements du territoire

**Et maintenant ...**

- **Finalisation de la Stratégie climat-air-énergie**, afin d'établir une trajectoire de référence et cadrer l'action territoriale de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Les hypothèses du scénario négaWatt ont été prises en compte pour définir les objectifs de réduction des consommations énergétiques et les objectifs de production d'énergie renouvelable, afin d'atteindre l'autonomie énergétique.

- **Elaboration d'un Plan de Paysage**, pour concilier développement des énergies renouvelables et préservation du paysage. »

Le diaporama a été amendé dans ce sens. *Voir annexe : CCC\_ Atelier Paysage et Energie - partie ENERGIES.pdf*

Question(s) en fin de présentation :

- « **La présentation évoque le fait que le Clunisois est un lieu de transition. Il l'est aussi dans les influences climatiques, notamment au niveau du Charolais. Connait-on l'évolution future de ces influences ?** »

**Réponse :** Les données présentées sont issues d'un échange avec M. Benjamin Polh, chercheur au sein du Centre de Recherches de Climatologie de Bourgogne, et sont à l'échelle de la Bourgogne. L'équipe échange actuellement avec M. Polh pour tenter d'affiner ces hypothèses climatiques à l'échelle du Clunisois. Cela étant, après consultation de M. Polh et spécifiquement sur le sujet des influences, les influences océaniques et continentales ne devraient pas foncièrement changées, à l'inverse de l'influence méditerranéenne qui risque de plus fortement impacter le territoire.

### 3- CARTE DES PROJETS EN COURS

Durant toute la matinée, un support cartographique a été mis à disposition afin que tous les participants y inscrivent les projets (en cours / à l'étude / réalisés) liés à l'implantation de systèmes de production d'Énergies renouvelables, connus

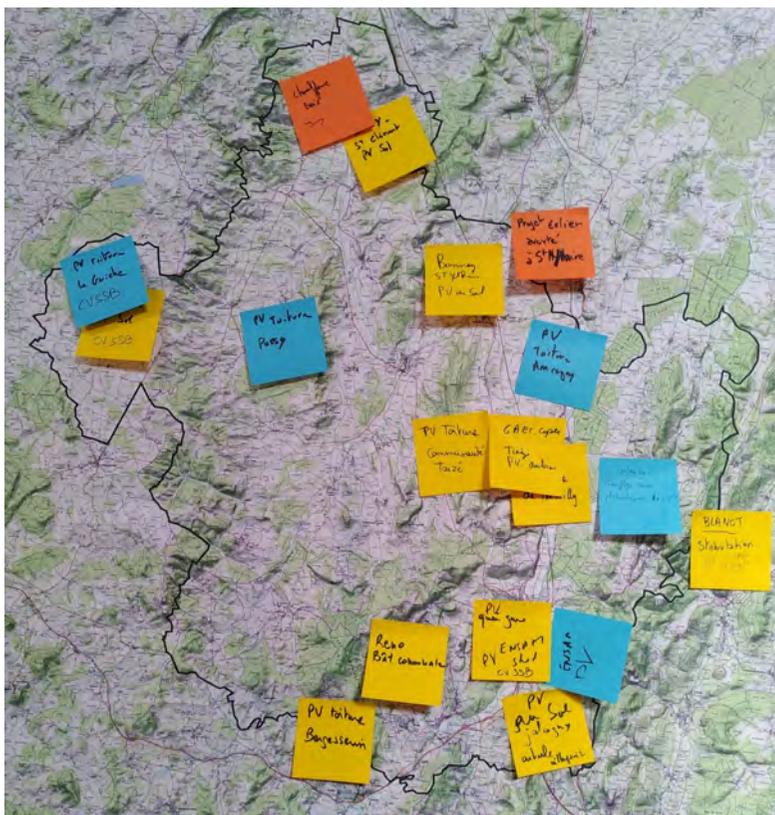
#### LA CARTE REALISEE EN ATELIER

La photo ci-après présente le résultat en fin d'atelier.

Post it bleu : réalisé

Post it jaune : en cours ou en étude

Post it orange : autre



### SYNTHESE DES PROJETS CONNUS, PAR COMMUNE

Afin de compléter la carte précédemment présentée, le tableau ci-après synthétise l'ensemble des projets identifiés sur cette carte, ainsi que les parcelles ciblées lors de diverses études transmises en amont par la Communauté de Communes, et de la synthèse de la tournée des Communes (synthèse en cours de finalisation, données à enrichir).

Nom de la commune	Projet réalisé	Projet en cours / à l'étude	Autres
Ameugny	P.V. en toiture de fermes		
Berzé-le-Châtel			
Bergesserin		P.V. en toiture	
Blancot		P.V. en toiture (stabulation)	
Bray	P.V. sur stabulations		
Bonnay		P.V. au sol	
Buffières			
Burzy		P.V. au sol (parcelle n°ZB57, 15ha) porté par ENERCOOP	
Château			Rénovation bâtiment communal
Cherizet			
Chevagny-sur-Guye			
Chiddes			
Chissey-les-Mâcon	Chaufferie granulée		
Cluny	- P.V. en toiture ENSAM - Hydroélectricité portée par le Moulin du Pont de l'Etang	- P.V. toiture quai Gare - P.V. ENSAM porté par CVSSB - P.V. au sol (parcelles n°0001 ZD, n°0007 ZD) porté par ENERCOOP	
Cortambert	P.V. (4 projets ?)		Chauffage mairie
Cortevaix	Hydroélectricité portée par le Moulin de ?		Friche Les Brûlés, une opportunité pour installer du PV ?
Curtil-sous-Bufferies			
Donzy-le-Pertuis			
Flagy			
Jalogny		- P.V. au sol porté par CVSSB - P.V. au sol porté par URBISOLAR	
Joncy		Projet de Chaufferie bois	
La Guiche	P.V. en toiture porté par CVSSB	P.V. au sol porté par CVSSB	Projet d'usine à granulé
La Vineuse sur Frégande	Chaufferie communale plaquettes forestières		
Lournand			
Massilly		Ombrière à l'usine	
Mazille			
Passy	P.V. en toiture		
Pressy-sur-Dondin			
Sailly			
Salornay-sur-Guye			
Sigy-le-Châtel		Hydroélectricité portée par le Moulin du Pras	
Sivignon			
St-André-le-Désert			
St-Clément-sur-Guye	P.V. sur salle des fêtes	P.V. au sol (parcelles n°B 193, n°B 126) porté par ENERCOOP	
St-Huruges			

St-Marcellin-de-Cray			
St-Marcellin-de-Salencey			
St-Martin-la-Patrouille			
St-Vincent-de-Près			
St-Ythaire		P.V. au sol	Projet éolien avorté
Ste-Cécile			
Taizé		- P.V. en toiture communauté - P.V. en toiture GAEC Copex	

P.V. : Panneaux Photovoltaïques  
CVSSB : Centrale Villageoise Soleil Sud Bourgogne  
ENSAM : Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers

Le tableau pourra être amendé jusqu'à mi-octobre 2022, selon les retours des élus et partenaires, avant d'être intégré au rapport de diagnostic.

#### 4- ATELIER « AMBITIONS PAYSAGERES »

Lors de cet atelier, 4 groupes ont été constitués. Chaque groupe avait une photo du paysage du Clunisois, et des vignettes supports pour illustrer leur réflexion. Grâce à ces supports, chaque groupe devait proposer une réponse à la question formulée.

#### QUESTION FORMULEE

« Quelle sera l'ambiance paysagère à laquelle nous souhaitons arriver en 2040, étant donné le besoin de préservation des paysages et la lutte contre l'urgence climatique ? »

#### RESTITUTION

Les tableaux ci-après formalisent les conclusions rapportées par les groupes en fin d'atelier.



**Groupe 1**

*Post it vert :*  
ce qu'on souhaite voir en 2040

*Post it jaune :*  
ce qui va être compliqué

*Post it rose :*  
ce qu'on ne souhaite pas voir

---

**Choix de la photo**

Photo très représentative du Clunisois :

- de l'élevage bovin en premier plan
- du bâti avec du patrimoine (château et église)
- du grand paysage avec une vue qui s'étend sur environ 10km
- de la forêt

---

**Présentation**

Le groupe souhaite que le Clunisois reste un damier. Ce qui fait la beauté de ce paysage c'est le fait qu'il n'y ait pas que des bocages, que des villages, que de la forêt, mais que ces motifs forment un damier. Aussi, le groupe souhaite que les choses se fassent dans cette même logique, de manière diffuse.

Ce que le groupe ne souhaite pas voir :

- Bâti historique défiguré par des panneaux photovoltaïques (P.V.) ou par de l'isolation par l'extérieur (I.T.E.) sur du patrimoine ou du bâti antérieur à 1950
- La coupe rase des forêts
- Selon le groupe, la faiblesse du vent ne permettrait pas d'installer de l'éolien, donc la question paysagère ne se poserait pas.

Ce que le groupe souhaite voir :

- Futaie jardinée, sans remettre en cause la production nécessaire pour le bois énergie
- Des petites unités paysagères : petites surfaces de maraîchage
- PV sur les hangars, ou petites unités de méthanisation, peuvent s'insérer dans le paysage

---

**Conclusion / Questionnements**

Question sur l'avenir de l'élevage bovin ?

Quel sera notre paysage en 2050 ? Ce ne sera pas le paysage d'aujourd'hui mais plus méditerranéen. On aura un paysage qui restera beau mais qui sera différent, une petite toscane...

Quel paysage est-on capable d'accepter ?

	<p align="center"><b>Groupe 2</b></p> <p><i>Post it vert :</i> ce qu'on souhaite voir en 2040</p> <p><i>Post it jaune :</i> ce qui va être compliqué</p> <p><i>Post it rose :</i> ce qu'on ne souhaite pas voir</p>
<p><b>Choix de la photo</b></p>	
<p>Cette photo est tout ce qui a de plus rural, avec un bocage plutôt charolais, et des forêts qui couvrent les sommets.</p>	
<p><b>Présentation</b></p>	
<p>Qu'est ce qu'on est prêt à changer pour pouvoir accepter les énergies renouvelables sur notre territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accepte-t-on qu'il y ait des grands pans de panneaux photovoltaïques (P.V.) sur des hangars agricoles qui vont changer le paysage ? Nous n'aurons plus la même vision depuis nos fenêtres</li> <li>- Accepte-t-on l'évolution de l'apparence de nos maisons ? A savoir, autrefois les maisons du Clunisois étaient blanches et enduites (dito Michel Bouillot, historien local) Est-on prêt à ne plus avoir de pierre apparentes pour améliorer l'efficacité énergétique de nos maisons ?</li> <li>- Accepte-t-on un mix énergétique et donc avec des éoliennes ? Si oui, où les implanter ? La ligne à Haute Tension que l'on a sous les yeux depuis 50ans fait partie aujourd'hui du paysage.</li> <li>- Est-ce qu'on est prêt à mettre du P.V. sur les églises ? Ca existe déjà, à Boyer par exemple.</li> </ul>	
<p>Ce que le groupe ne souhaite pas voir, ce sont les coupes rase. Mais peut-on conserver quelques résineux, mais moins, au profit des feuillus qui seront plus résilients. Mais il faut savoir qu'il y a des endroits où les résineux, et le douglas, peuvent être résilients.</p>	
<p>Peut-être va-t-il falloir changer la forme des bocages : Passer d'un bocage avec haies basses, de grandes parcelles sans arbre, où les bêtes ne peuvent plus être à l'ombre en période estivale et de sécheresse ; à un bocage avec des haies hautes, des arbres pour faire de l'ombre et permettre aux animaux de pouvoir séjourner dans notre territoire.</p>	
<p><b>Questionnements / Points d'attention, de vigilance</b></p>	
<p>Le monde agricole façonne le paysage. Les terres en pente s'enfrichent. L'évolution de la consommation de viande pourra avoir un effet sur le paysage. Est-on capable de s'imaginer un paysage sans bovin ?</p>	
<p>Les coupes rases peuvent être une nécessité s'il est observé des dépérissements forestiers.</p>	

	<p align="center"><b>Groupe 3</b></p> <p><i>Post it vert :</i> ce qu'on souhaite voir en 2040</p> <p><i>Post it jaune :</i> ce qui va être compliqué</p> <p><i>Post it rose :</i> ce qu'on ne souhaite pas voir</p>
<p><b>Choix de la photo</b></p>	
<p><b>Paysage du Clunisois</b></p>	
<p><b>Présentation</b></p>	
<p>Le groupe rejoint les réflexions du groupe 1 : faire les choses de manière diffuse dans le paysage.</p>	
<p>Les panneaux photovoltaïques (P.V.) : oui mais avec quelle intégration ? Plutôt favorable sur le bâti, au sol notamment sur des terrains communaux pour éviter toute spéculation et l'implantation des installations n'importe comment, et sur de mauvais terrains. A noter que les terrains communaux sont souvent de mauvaises qualités.</p>	
<p>La méthanisation : oui mais sur des installations de petite échelle qui s'intègrent au paysage.</p>	
<p>L'éolien : Se pose la question de l'acceptabilité de la part des gens. Le groupe est plutôt favorable à du petit éolien, mais pour cela il faudrait que les technologies soient plus performantes.</p>	
<p>Le maraîchage : si l'on veut développer de l'alimentation locale, cela induira un changement de paysage avec tunnels que nous n'éviterons pas. Attention à rester dans le diffus, ne pas tomber dans l'excès.</p>	
<p>L'élevage : maintenir une part importante d'élevage.</p>	
<p>La forêt : éviter les coupes rase mais gérer aussi tout ce qu'on n'arrive plus à gérer puisque tous les affouagistes n'arrivent plus à gérer les forêts.</p>	
<p>L'habitat : l'isolation par l'extérieur (I.T.E.) ne correspond pas trop à nos paysages pour l'habitat traditionnel. Isoler donc plutôt par l'intérieur cet habitat pour garder son cachet. Sur du neuf, on n'est pas choqué que des constructions bois aient un aspect différent.</p>	
<p><b>Questionnements / Points d'attention, de vigilance</b></p>	
<p>-</p>	

<b>Groupe 4</b>	
	<p><i>Post it vert :</i> ce qu'on souhaite voir en 2040</p> <p><i>Post it jaune :</i> ce qui va être compliqué</p> <p><i>Post it rose :</i> ce qu'on ne souhaite pas voir</p>
<b>Choix de la photo</b>	
Non précisé	
<b>Présentation</b>	
<p>Eolienne : le groupe a beaucoup discuté autour de cette énergie. Ce qui en ressort c'est l'impact paysager, qui pose la question de : « qui commence ? »</p> <p>Coupe rase : impact paysage énorme. Le groupe se positionne plutôt pour un développement de la futaie jardinée et accepter les coupes sanitaires.</p> <p>Les haies : ce qui est impactant, c'est d'avoir des haies hautes, donc des arbres, notamment pour :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ombrage pour les bêtes ;</li> <li>- la qualité des bandes qui subissent l'ombre des haies hautes : il y a une bonne différence sur les fourrages visible lors des périodes de sécheresse.</li> </ul> </p> <p>Les panneaux photovoltaïques (P.V.) : favorable à l'utilisation des grandes surfaces de toiture des bâtiments agricoles, qui semblent propices au déploiement de cette énergie.</p> <p>Méthanisation : favorable à la micro-méthanisation localisée, et surtout bien adaptée aux capacités de fourniture aux matières méthanisables. Contre-exemple : grand méthaniseur ayant surévalué la capacité des agriculteurs à fournir de la matière, et font venir des camions de loin. Le groupe pense qu'une étude est à réaliser pour analyser les ressources locales.</p> <p>Le réseau électrique : fibre, poteaux, ... Il semblerait qu'il y ait une multiplication des poteaux en fonction des réseaux. Pourquoi avoir besoin de multiplier les poteaux ?</p> <p>Vélo : favoriser l'accessibilité vélo et les pistes cyclables. Réfléchir à d'autre type de revêtement pour éviter la mise en œuvre systématique des enrobés. Si des routes sont interdites aux vélos, cela pose la question des détours des véhicules et donc de la surconsommation potentielle.</p> <p>Isolation par l'extérieur (I.T.E.) : Débat au sein du groupe entre l'aspect esthétique de la pierre et les fortes économies que l'I.T.E. engendre. Le groupe souhaite favoriser la réhabilitation du bâti ancien plutôt que la construction à neuf. Quelle est la quantité de bâti ancien par rapport aux besoins d'habitat dans le Clunisois ?</p>	
<b>Questionnements / Points d'attention, de vigilance</b>	
-	

## REFLEXIONS LORS DE L'ATELIER

Quelques réflexions glanées lors des échanges au sein des groupes, intéressantes à soulevées, qui ne sont pas ressorties lors de la restitution :

« En 2040, nous devons presque voir ces énergies renouvelables dans le paysage. Sinon, cela veut dire que le territoire aura raté quelque chose. »

« Les anciens sites de décharges sont des terrains difficilement exploitables, pourquoi ne pas y envisager l'installation de panneaux photovoltaïques ? »

« Les éoliennes en forêt demandent un défrichage localisé et l'aménagement de voiries d'accès. »

« Les arbres que nous planterons maintenant seront pour un rendement futur, 2080, 2100 ? »

## CONCLUSIONS DE L'ATELIER

Pour conclure, nous citerons quelques réflexions échangées en fin d'atelier.

« En tant que maire, cela va vite. Il est nécessaire d'écrire une charte paysagère rapidement. Le Plan de Paysage n'est pas opposable. Il est important d'agir vite pour mieux contrôler le développement des Energies Renouvelables. »

« Il n'est pas possible d'interdire l'installation d'énergies renouvelables, mais les documents d'urbanisme peuvent poser des conditions pour leur intégration. »

« On ne peut pas comparer le paysage d'aujourd'hui et ce qu'on voudrait en 2040. Le changement, il y en aura, la Communauté de Communes dispose de leviers d'actions pour agir. L'idée est d'anticiper plutôt que de subir les changements. »

*Elaboration du Plan de paysage du Clunisois  
Etape 1 : diagnostic paysager*

**COMPTE RENDU**  
**Atelier Paysages & biodiversité**

27 septembre 2022

**PARTICIPANTS**

*5 Communauté de Communes*

*5 Partenaires*

*7 élus des communes*

**DÉROULE DE L'ATELIER**

*14h > Accueil café*

*14h15 > Brise-glace*

*14h30 > Diaporamas de sensibilisation « Paysages, climat, biodiversité »  
par éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage, et Alain Desbrosse co-traitant*

*15h35 > Atelier « motifs paysagers »*

*« Au vu du motif sur lequel vous travaillez (forêt, haie, agriculture, bocage), quel sera  
sa  
physionomie en 2040, étant donné notre besoin productif et le besoin de préservation  
de la  
biodiversité ? »*

*16h30 > Restitution*

*Lors de la pause : carte des espaces remarquables et des expérimentations à compléter*

## 1- DIAPORAMAS DE SENSIBILISATION

Ejo. et Alain Desbrosse ont présenté un diaporama de sensibilisation évoquant :

- le paysage du Clunisois : dans ses grandes caractéristiques (géologie, géographie, climat) et dans l'évolution de certains de ses grands motifs (forêt, agriculture, haie bocagère dite « bouchure », vigne, eau) au fil des siècles ;
- la biodiversité : son évolution, certaines de ses grandes caractéristiques locales, ses protections ;
- les prévisions quant à l'évolution du climat et les questions que cela pose en terme d'évolution de la biodiversité, et notamment sur l'évolution des boisements et bouchures.

Voir annexe : CCC\_Atelier Paysage et Biodiversité.pdf

Question(s) en fin de présentation :

- « **Qu'enseigne-t-on aux lycées agricoles locaux qui forment nos futurs paysans ? Leur parle-t-on de cette gestion différenciée des haies bocagères ?** »

**Réponse** : La question est pertinente et pourrait être réfléchiée dans le cadre du plan de paysage et des actions à mener pour inciter aux changements de pratiques.

- « **Y-a-t-il des dimensions minimales pour que les haies aient un intérêt en termes de biodiversité ?** »

**Réponse** : Ces dimensions dépendent du contexte d'implantation (ensoleillement, pente, sol, ...), mais nous pouvons parler d'un minimum de 1m à 2m de largeur.

- « **Les vergers ont été peu évoqués dans la présentation, qu'en est-il dans le territoire ?** »

**Réponse** : Les fruitiers (pommier, poirier, cormier, ...) faisaient partie de la composition des haies ou bouchures.

## 2- CARTE DES PROJETS EN COURS

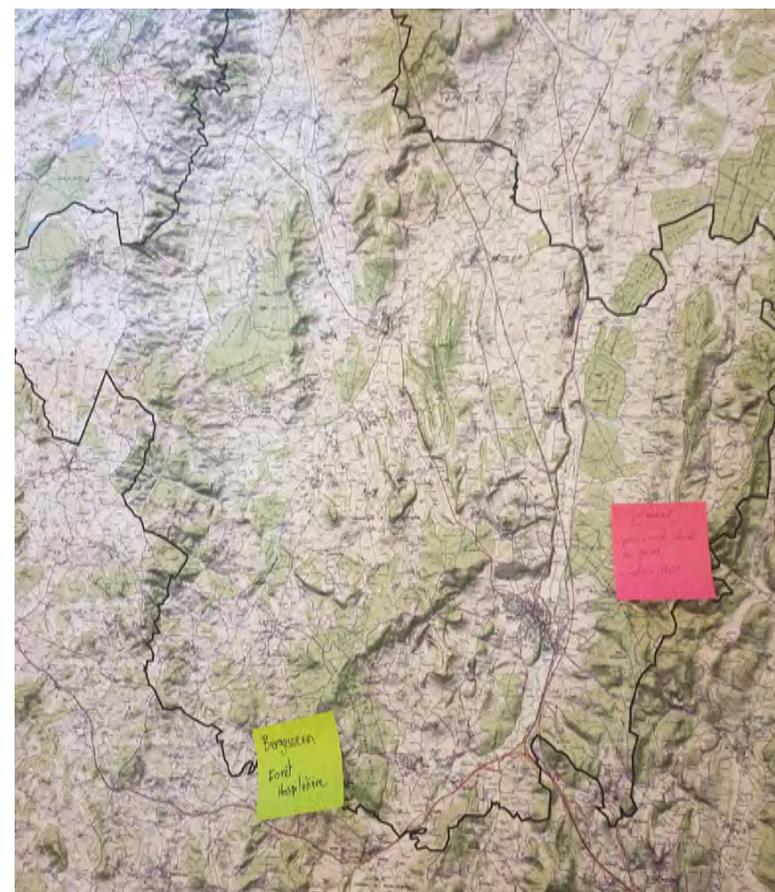
Durant l'après-midi, un support cartographique a été mis à disposition afin que tous les participants y inscrivent les éventuels espaces remarquables connus et projets expérimentaux liés au domaine productif (agriculture, maraîchage, forêt, ...) ou en termes de biodiversité.

### LA CARTE REALISEE EN ATELIER

La photo ci-après présente le résultat en fin d'atelier.

**Post it rose** : espace d'intérêt écologique remarquable

**Post it vert** : projet expérimental dans le domaine productif ou lié à la biodiversité



## SYNTHESE DES ESPACES REMARQUABLES ET PROJETS CONNUS, PAR COMMUNE

Afin de compléter la carte précédemment présentée, le tableau ci-après synthétise l'ensemble des espaces remarquables et projets identifiés sur cette carte, ainsi que ceux ciblés par la Communauté de Communes et les partenaires, suite à différents échanges et à la synthèse de la tournée des Communes (synthèse en cours de finalisation, données à enrichir).

Nom de la commune	Espace d'intérêt en termes de biodiversité	Projet expérimental	
		Productif	Biodiversité
Ameugny	Carrières du Bois Dernier (site d'escalade Pierres Dorées)		
Berzé-le-Châtel	Tunnel du Bois Clair (chauves-souris)		
Bergesserin	Ruisseau de Champloi	- La forêt hospitalière - ilot d'avenir avec plantation Noisetier - Les semeurs du possible	
Blanot			
Bray	Arbres isolés		
Bonnay			
Buffières	Ruisseau dit de Martenin (alimente un lavoir)		
Burzy			
Château		- Semeurs du possible - Ferme Terre de liens maraîchage et élevage en bio	Projet d'installation d'un ilot de Senescence
Cherizet			
Chevagny-sur-Guye			Paysan boulanger ?
Chiddes			
Chisse-les-Mâcon			
Ciuny			
Cortambert	Prairie sèche calcicole sur Le Faltral		
Cortevaix	- Rivière de la Guye - Plaine de confluence Grosne / Guye - Teppes à Mont - 1 chêne de 1800		
Curtil-sous-Bufferies			
Donzy-le-Pertuis			
Flagy			
Jalogny	- Nombreuses sources (St Nizier, Verneau, Mont Saint Pierre) - Prairies de la plaine de la Grosne	Ferme expérimentale : élevage	
Joncy			
La Guiche		Panier Gourmand maraîchage bio	
La Vineuse sur Frégande		David et Mélanie Maraîchers	Ilot de Senescence de 6ha
Lournand			
Massilly			Espace Naturel Sensible avec zone humide partielle + ilot de senescence et vieillissement
Mazille			
Passy			
Pressy-sur-Dondin	- Étang Le Grand Moulin (étang privé abandonné) - ruisseau de Pressy		

Sailly			
Salornay-sur-Guye	- Bois de la Roche, classé ENS - Crête du massif du bois des Brûlées - Arboretum le long de la Gande (création 1990)		
Sigy-le-Châtel	- Vallée de la Guye - Ripsisylve de la Guye (saules, peupliers, ...) - 1 zone humide rachetée par la commune de St-Martine la Patrouille	Moulin du Pras : permaculture	
Sivignon			
St-André-le-Désert			
St-Clément-sur-Guye			
St-Huruges			
St-Marcellin-de-Cray			
St-Marcellin-de-Salencey	- Microclimat local (peu de pluie) - Ruisseau des Bretteaux (ancien Moulin)	La Ferme des Georges Maraîchage bio	
St-Martin-la-Patrouille			
St-Vincent-de-Près			
St-Ythaire	- Ruisseau de la Planche Caillot - Ruisseau de la Gabrielle		
Ste-Cécile			
Taizé			

Ce tableau pourra être amendé jusqu'à mi-octobre 2022, selon les retours des élus et partenaires, avant d'être intégré au rapport de diagnostic.

### 3- ATELIER « MOTIFS PAYSAGERS »

Lors de cet atelier, 4 groupes ont été constitués.

Chaque groupe devait porter une réflexion sur un motif paysager : forêt, bouchure (haie bocagère), agriculture, eau.

Une photo pour chaque motif, et des vignettes supports étaient à disposition pour illustrer la réflexion du groupe.

Grâce à ces supports, chaque groupe pouvait proposer une réponse à la question formulée.

#### QUESTION FORMULEE

« Au vu du motif sur lequel vous travaillez, quelle sera sa physionomie en 2040, étant donné notre besoin productif et le besoin de préservation de la biodiversité ? »

#### RESTITUTION

Les tableaux ci-après formalisent les conclusions rapportées par les groupes en fin d'atelier.



### Groupe EAU

*Post it vert :*  
ce qu'on souhaite voir en 2040

*Post it rose :*  
ce qu'on ne souhaite pas voir

#### Réflexions lors de l'atelier

- « Dans le passé, l'économie des moulins étaient le grain, pour la farine. »
- « Les vaches allaitantes ont un fort besoin d'eau, environ 150 litre/jour par bête. »
- « La haie bocagère permet de retenir l'eau dans le sol. »
- « Un patrimoine hydraulique, créant de petites retenues, existe encore mais n'est plus du tout utilisé. Quelle conduite tenir pour créer des retenues d'eau et faire face aux sécheresses ? »

#### Présentation

Ce que le groupe ne souhaite pas voir : les cultures intensives (notamment pour le maraîchage). Il faut réduire les surfaces.

Ce que le groupe souhaite voir :

- L'entretien des ruisseaux, mares et cours d'eau afin de réactiver les mares et petites retenues d'eau.
- Le frein est, selon le groupe, la Police de l'eau qui contraint fortement la bonne gestion des cours d'eau.
- Complément apporté par la chargée de projet Natura 2000 : « La Police de l'eau n'empêche pas l'entretien et l'aménagement des cours d'eau. Elle veille à ce que ces travaux soient réalisés à la bonne saison, et dans le respect des réglementations. L'essentiel est de ne pas modifier le cours de l'eau en long et en large. »

Ce qui peut évoluer :

- Est-il possible de revoir le modèle d'élevage afin de diminuer la consommation d'eau ? Le nombre de bêtes dans les prés ? Changement des races ?
- Mettre à disposition du bois broyé par les communes, pour pailler le jardin. Les essais qui ont déjà eu lieu, ont remporté un franc succès.
- Eviter de mettre en œuvre des revêtements imperméables au sol lorsque possible, pour laisser l'eau s'infiltrer dans le sol.



### Groupe AGRICULTURE

*Post it vert :*  
ce qu'on souhaite voir en 2040

*Post it rose :*  
ce qu'on ne souhaite pas voir

#### Réflexions lors de l'atelier

- « L'élevage hors sol est assez peu développé dans le Clunisois. Par contre, l'hiver lorsque toutes les bêtes sont en intérieur, on a effectivement un phénomène de concentration de l'élevage saisonnier. »
- « Dans le clunisois, on a environ 300 élevages, dont 1/3 de GAEC. »
- « Certaines prairies sensibles ont été déclarées à la PAC en prairies permanentes et ont permis de bénéficier d'aides spécifiques. Ces terres ne peuvent plus être retournées. »
- « L'autosuffisance et le retour à une polyculture et élevage est peut-être à réfléchir à l'échelle de la Communauté de Communes plutôt qu'à l'échelle de l'exploitation. »

#### Présentation

Nous allons de fait vers :

- Des sécheresses plus fréquentes
- Un besoin en eau et en stockage d'eau

Aussi, le groupe souhaite :

- Un maillage de mares et de petites retenues d'eau (contre-exemple : des grands bassins de rétention bétonnés)
- Maîtriser des cultures qui soient plus économes en eau.
- Une économie agricole liée à une réflexion sur l'élevage : Doit-on maintenir l'élevage charolais, race qui présente des fragilités suite aux sélections génétiques ? Doit-on développer d'autres types d'élevage ? Est-ce que l'élevage caprin présente une meilleure adaptation à la sécheresse ?
- Voir se développer les atouts déjà présents de l'élevage extensif, et l'intensifier : Agroforesterie ? Découper les fermes pour réserver les zones alluviales aux productions maraîchères.
- Déploiement des haies (retenant l'eau, accueillant une biodiversité, ...)

Les zones alluviales sont un atout pour le fourrage et la diversification alimentaire.

#### Conclusion / Questionnements

La production de matière sèche par hectare va diminuer. Moins de production entraîne l'agrandissement et potentiellement des grandes exploitations, donc des difficultés de reprises pour les générations à venir et avec un risque d'accaparement des terres par des financiers extérieurs au territoire au détriment des agriculteurs.

Le patrimoine et le paysage attirent les nouveaux arrivants et les touristes (premiers éléments cités dans une enquête récente) et les nouveaux arrivants. Il est important de les préserver.



### Groupe HAIE BOCAGERE / BOUCHURE

*Post it vert :*  
ce qu'on souhaite voir en 2040

*Post it rose :*  
ce qu'on ne souhaite pas voir

#### Réflexions lors de l'atelier

« Les haies ne sont pas là par hasard, elles sont liées à l'élevage. Si on diminue la part de l'élevage, peut-on continuer à garder des haies ? Typiquement dans la vallée de la Grosne, où il y a plus de culture et moins de haies. »

« Plus il y a de bêtes d'élevage, plus c'est compliqué en termes de fourrage, de stockage d'eau, ... »

« Avec les grandes retenues d'eau, on incite à des systèmes de production de grandes échelles. »

« Comment valoriser la haie fruitière ? Cela entraîne plus de pollinisateurs, plus d'insectes, ... »

#### Présentation

Le bocage fait partie de notre paysage quotidien. Il fait l'identité du paysage. C'est une chance d'avoir pu le conserver, par rapport à d'autres territoires. La question est donc : comment le préserver ?

Maintenir l'élevage :

- Les troupeaux à l'herbe
- Diversifier cet élevage plutôt que du mono-élevage charolais : ovin, caprin, équin. On constate, une tendance à remplacer les élevages de vaches par des élevages de chevaux, due à l'influence du pôle équin de Cluny. Cela permet d'éviter l'agrandissement des fermes, mais change aussi les paysages.
- Qui dit élevage dit stockage d'eau : quelles possibilités ?

Revaloriser les haies dans les systèmes d'exploitation :

- Valoriser économiquement
- Savoir-faire perdu à réactiver (arbres têtards, trognes, ...), le problème : le temps à passer
- Production fruitière

Les haies peuvent aussi être ripisylve :

- Les conserver
- Les protéger par des clôtures pour éviter la dégradation par les bêtes
- Créer des points d'abreuvement

#### Conclusion / Questionnements

Le sud-ouest du Clunisois a un maillage bocager très présent, car l'élevage est très présent. On ne peut pas travailler la question des haies, sans parler de techniques agricoles.



### Groupe FORÊT

*Post it vert :*  
ce qu'on souhaite voir en 2040

*Post it rose :*  
ce qu'on ne souhaite pas voir

#### Réflexions lors de l'atelier

« Quelles essences préconisées dans le futur ? On ne sait pas, mais on sait qu'il faut de la diversité. »

« La forêt est un bien commun. »

« La coupe rase d'une petite parcelle privée a un impact dans le paysage lorsqu'on pense à la somme de petites coupes rases cumulées. »

« La migration assistée des espèces fait partie des réflexions de l'ONF pour le futur, mais elle est étudiée avec une grande vigilance. »

#### Présentation

Il existe une multitude de forêts due à la multitude de substrats géologiques (forêt alluviale, forêt des crêtes calcaire, ...)

Ce que le groupe souhaite :

- Une forêt mélangée avec un couvert continu, permettant de conserver une température amoindrie et qui sera plus résistante aux stress hydriques
- Stopper les coupes rases qui mettent le sol à nu, qui assèchent le sol et créent une fuite de l'eau
- Stopper les mono-cultures de résineux, qui ne sont plus adaptées notamment à cause du changement climatique
- Laisser se développer les arbres bocagers, nourriciers, et les arbres des ripisylves, qui sont intéressants en termes de bois-énergie, de paillage
- Préserver les savoir-faire existants (têtards, ...)
- Pour l'émondage des arbres têtards : attention aux phénomènes de tassement des sols dus aux engins utilisés. Privilégier l'intervention manuelle (tronçonneuse) plutôt que les pelle-sécateurs.
- Intégrer le fait que certaines coupes rases seront nécessaires pour les arbres en train de dépérir.

#### Conclusion / Questionnements

Que veut-on pour l'avenir ?

- Une forêt à mi-chemin entre une forêt idyllique et industrielle : une forêt mixte, une futaie régulière avec un maintien du couvert.
- Un équilibre souhaitable entre haie, forêt fruitière et forêt mixte

## CONCLUSIONS DE L'ATELIER

Pour conclure, nous citerons quelques réflexions échangées en fin d'atelier ou reçues par mail suite à cet atelier.

« Nous remarquons des contradictions entre :

- Forêt monospécifique mais qui permet une certaine productivité ;
- Forêt diversifiée, plus riche en termes de biodiversité, mais moins productive. »

« Quels sont les outils pour rendre effectif ces vœux ? »

« Nous n'avons pas abordé l'impact carbone de l'élevage.

L'élevage bovin qui, sous forme relativement extensive comme c'est pratiqué dans le charollais, a une empreinte CO2 plutôt faible. Il n'empêche que les émissions de la viande bovine sont supérieures à celles des autres élevages même en tenant compte de la séquestration que représentent les prairies.

Il faudra donc réduire la consommation de viande bovine pour répondre aux enjeux climat. Certaines régions de montagne ont moins de possibilité que nous à se réorienter.

Il paraît donc responsable que des régions comme le Charollais, le Limousin, l'Aubrac cherchent des voies de diversification vers des cultures qui :

- préservent le maillage de haies ;
- répondent aux déficits d'autosuffisance de notre territoire: blé panifiable, fruits/légumes, autre ?

... Cela sur les parcelles qui le permettent, les autres continuant à fournir de la viande. »

**Elaboration du Plan de paysage du Clunisois  
Etape 1 : diagnostic paysager**

**COMPTE RENDU  
Atelier Restitution & unités paysagères**

6 octobre 2022



**PARTICIPANTS**

9 Communauté de Communes  
7 Partenaires  
11 élus des communes

**DÉROULE DE L'ATELIER**

17h30 > Accueil

17h45 > Brise-glace  
par Détéa, co-traitant d'éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage

18h > Diaporamas de restitution des ateliers Paysages & Energie et Paysages & Biodiversité  
par éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage, et Alain Desbrosse co-traitant

19h > Atelier « unités paysagères »

19h40 > Restitution

## 1- DIAPORAMAS DE RESTITUTION

Ejo. a présenté un diaporama de restitution synthétique des deux ateliers, et des conclusions qui en sont ressorties des différents groupes.

*Voir annexe : CCC\_Atelier Restitution et unités paysagères.pdf*

Après chaque restitution d'atelier, un moment d'échange est proposé.

Echanges relatifs à l'atelier Paysages & Energies :

- « **De la réduction des consommations à la production d'énergie renouvelable, les objectifs présentés sont très ambitieux. Va-t-on y arriver ?** »

**Réponse J.L. Delpeuch, président de la Communauté de Communes En Clunisois** : Un cabinet conseille la C.C.C. sur le sujet. Il a étudié l'évolution de notre consommation et les actions mis en place depuis 2010. Il travaille sur la hiérarchisation des actions : celles qui ont le plus d'impact.

Selon ce cabinet, notre démarche est crédible et atteignable.

**Réponse A. Vue, vice-présidente Climat, énergie** : La question n'est pas « est-ce qu'on va y arriver ? », puisque nous n'avons pas le choix. La question est de savoir « que doit-on mettre en place pour y arriver ? »

De nombreuses actions sont en cours : études sur l'installation de Panneaux Photovoltaïques (P.V.) sur le bâti public, atelier des possibles, etc.

- « **Il n'a pas été évoqué la question de l'autoconsommation, alors qu'il y a un gros potentiel sur notre territoire avec le bois énergie et les traditions d'affouage. Sur la partie P.V., il y a des possibilités.** »

**Réponse** : La consommation individuelle du chauffage bois ou de la production P.V. est pris en compte dans les calculs.

- « **On utilise beaucoup d'énergie pour se chauffer : chauffer les corps, plutôt que les bâtiments. Aujourd'hui on utilise beaucoup d'énergie pour transporter des véhicules lourds. Est-ce qu'il n'y a pas des comportements à changer ? Quel rôle du politique dans les comportements personnels ? Quelle acceptation de la population ?** »

**Réponses** :

A l'échelle de la C.C.C., il faut mettre en avant des comportements positifs.

Une autre partie dépend des citoyens.

Cela étant dit, les frais d'augmentation d'énergie ont été multipliés par 3 comme ailleurs, mais l'impact paraît plus léger dans les communes où des actions ont été mises en place depuis quelques temps. Cela permet de faire comprendre l'intérêt des engagements écologiques.

Quand une commune est prise à la gorge à cause de l'énergie, c'est pareil pour les habitants. Avec des efforts individuels, on peut encaisser les surcoûts, grâce à des gestes qui donnent envie.

- « **Quel modèle de sylviculture met-on en place pour fournir en bois à hauteur de nos besoins ?** »

**Réponse** : La question est abordée dans l'atelier Paysages et Biodiversité.

Echanges relatifs à l'atelier Paysages & Biodiversité :

- « **Si on passe en haie haute, les pieds d'arbres seront dégarnis par l'élevage car cette gestion ne sera suivie du plessage comme traditionnellement.** »

**Réponse** : Aujourd'hui, les haies sont toujours doublées de clôtures, voire d'une électrification. En cela, le passage en haie haute ne va changer drastiquement les modes d'entretien. Par contre, la question du changement de paysage est effectivement à se poser.

- « **La polyculture était présente il y a quelques générations en arrière (cultures seigle, pomme de terre, etc.), mais il y avait un problème aussi de malnutrition à l'époque.** »  
« **La polyculture est encore présente aujourd'hui puisque les éleveurs produisent leurs céréales.** »  
« **La plupart du territoire ne peut pas être retourné avec Natura 2000.** »

**Réponse** : Lorsque l'on parle de polyculture aujourd'hui, on imagine celle-ci dans un but d'autosuffisance à l'échelle du territoire.

Cela étant dit, ce vers quoi nous allons ne sera pas un retour au passé, ni ce que nous connaissons aujourd'hui. Le modèle reste à définir en accord avec le Plan Alimentaire Local actuellement porté par la C.C.C.

Les terres qui ne peuvent pas être retournées sont les prairies dites « sensibles permanentes », mais ne représentent pas toutes les parcelles de Natura 2000.

- « **Bigard est en train de racheter toutes les terres dans le Charolais pour installer des fermiers. On assiste à une financiarisation de l'agriculture.** »
- « **Sur la forêt : 1/3 des coupes rases pour raisons sanitaires ? Cela veut dire que 2/3 ne le sont pas pour ces raisons (raisons purement économiques, extraction minière, enjeux industrialisés, etc.) Les superficies ne sont peut-être pas très importantes, mais ça se voit tout de suite et durablement. Ce sont des tâches dans le paysage, l'impact est important.** »
- « **Il faut une évolution dans le paysage. Pour cela, il faudrait arrêter de parler majoritairement de *Préservation* : il faut accepter le changement.** »

## 2- ATELIER « UNITES PAYSAGERES »

Lors de cet atelier, 4 groupes ont été constitués. Chaque groupe devait porter une réflexion sur une « partie » de territoire : Nord, Est, Ouest, Sud et proposer une réponse aux questions formulées.

### QUESTIONS FORMULEES

« Au vu de votre « partie » de territoire, pouvez-vous :

- Identifier ses points forts et points faibles quant au paysage ?
- Identifier les ressemblances et dissemblances entre les communes ?
- Conclure en une hypothèse de délimitation d'un ensemble homogène en termes de composantes paysagères et de perception (unités paysagères) ?»

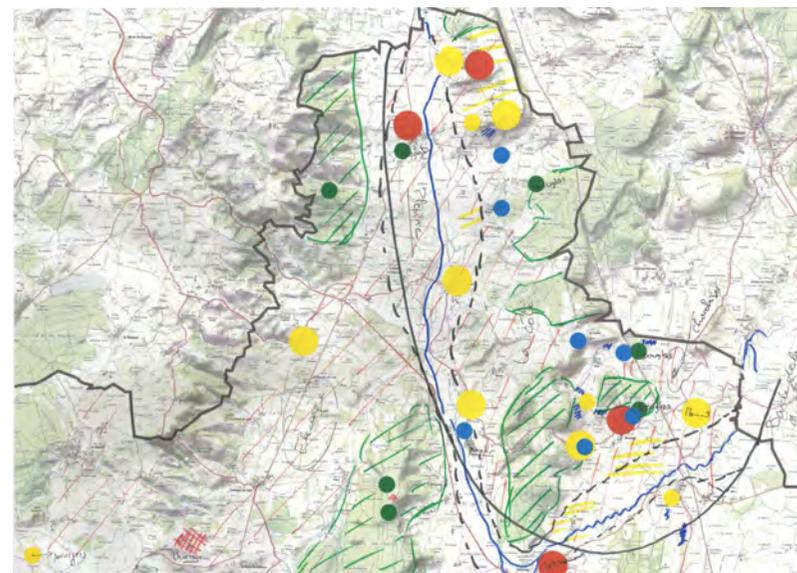
### RESTITUTION

Les tableaux ci-après formalisent les conclusions rapportées par les groupes en fin d'atelier.

### LEGENDE

• Les points forts (murger remarquable, bâtiment historique, point de vue sur le paysage)	 CHAPELLE
• Les points faibles (mitage, fermeture du paysage, "verrues bâtiminaire", masques dans le paysage) (caractérisez-les au stylo noir, comme sur l'exemple)	 SÉTIMENT
• Les forêts :	
- Ripisylve (bords de rivière)	
- Forêt alluviale (dans le fond des vallées)	 PEUPLIER
- Forêt de versant (sur le versant des collines)	 CHENE SESSILE
- Forêt sommitale (sur le sommet des collines) (Notez au stylo noir quelle essence les caractérisent, comme sur l'exemple)	 POUILAS
• Les espaces agricoles :	
- Culture céréalière	 SALES / TOURNESOL
- Maraichage et Verger	 POMMIERS
- Vigne	 APPELLATION MAON
- prairies bocagère avec des haie dont le maillage est dense	 CHEVRES
- prairies bocagère avec des haie dont le maillage est épars (Notez au stylo noir quelle race / quelle variété sont caractéristiques ?)	 CHAROLAISE
• Points d'eau	
- Points d'eau	 ETANG
- Rivières	

## Groupe PARTIE NORD de la Communauté de Communes



### Restitution

Le groupe était composé de gens qui connaissaient plus la partie Est, que la partie Ouest du territoire.

Différents points remarquables ont été répertoriés: chapelles, églises, châteaux...

Quelques points d'eau plus ou moins importants.

Des« pastilles » de plantations de Douglas ont été référencées au milieu des bois de feuillus.

Le territoire est composé d'élevage de vaches quasiment partout, avec un élevage de chèvres important sur St Martin de Sallency.

On y cultive également un peu de vignes avec les derniers villages de la côte chalonaise, à St Clément, Bonnay, Cortevaix et Saint Ythaire.

Cette partie du territoire s'articule autour de la faille de la Guye, bien visible sur la carte, qui divise d'un côté, à l'Est, un sol calcaire, et à l'Ouest un sol granitique.

L'ensemble remarquable identifié est la « côte » de la Guye, appelée par le groupe « la boucle de la Guye » et qui semble constituer une entité cohérente d'un point de vue paysager.

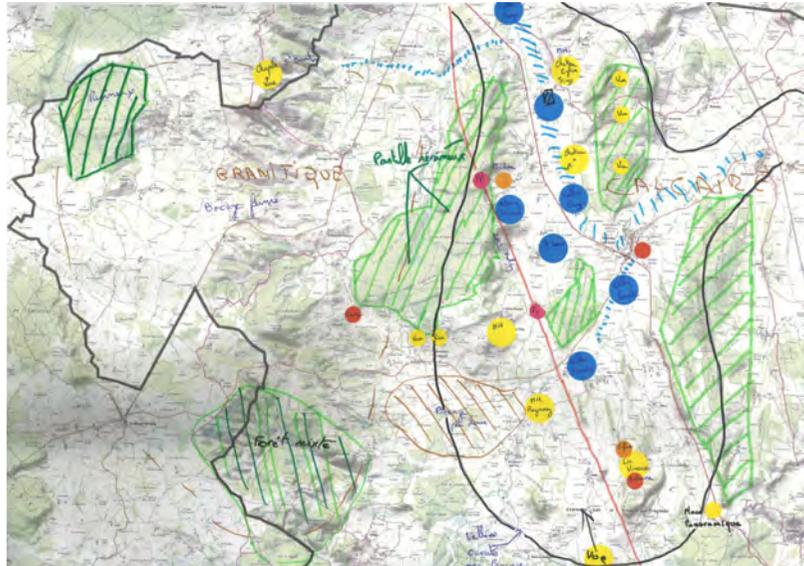
### Unités paysagères proposées

La côte calcaire (Est de la Guye)

La boucle de la Guye (fond de vallée alluviale)

L'Ouest de la Guye (étendue granitique)

### Groupe PARTIE OUEST de la Communauté de Communes



#### Restitution

Dans l'atelier, on a pu constater une sous représentation d'habitants de La Guiche et des environs. Dans ce groupe, il y a eu un focus sur Saily qui était bien représenté.

Le territoire est composé de zones boisées, avec :

- le bois de Saily peuplé de feuillus ;
- des plantations de Douglas et de pins ;
- des parties boisées au dessus de Salornay et de Chiddes ;
- des plantations de résineux à La Guiche.

La grande vallée alluviale de la Guye est, pour ce groupe également, un élément paysager fort, avec celle de la Gande.

Le territoire est très riche en monuments inscrits aux Monuments Historiques : La Chapelle de Sigy, le Château de Sigy, pigeonnier de Saily, Monument à Saint André, Bezornay, petite chapelle de Saint Quentin, visible de très loin... ont été répertoriés par le groupe sur leur carte.

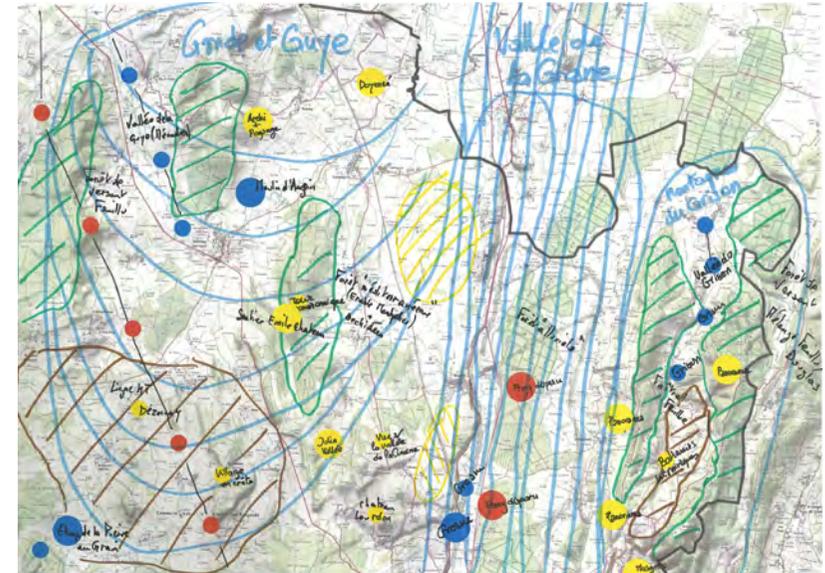
Ils ont souligné également des éléments du paysage bien visibles quand on se promène à pied, à différents point lorsque les vues sont dégagées :

- en lisières de bois entre Saily et Besanceuil ;
- à Saint André le désert, avec une vue sur la vallée ;
- une autre vue quand on descend du Loup ;
- à La Vineuse, depuis le bourg.

#### Unités paysagères proposées

La plaine alluviale (avec des massifs forestiers)  
La partie granitique

### Groupe PARTIE EST de la Communauté de Communes



#### Restitution

Les forêts sommitales marquent beaucoup cette partie du territoire qui est très boisée.

La forêt du Grison est composée d'un mélange de douglas et feuillus.

La crête calcaire du fairtal qui va de Cortembert à Chissey les Mâcon est, elle, plutôt feuillus.

Une entité remarquable est celle qui borde la Grosne.

Une particularité de ce territoire vient de la forêt méditerranéenne, ou subméditerranéenne autour de Cortevaix, Salornay et sur le côté d'Angoin.

Les points forts du territoire identifiés sont les points de vue en hauteur : Mont Saint Romain, Notre Dame des Roches à Cortembert, le Col de la Percée, qui donne sur la vallée de Donzy le Pertuis et qui permet de voir la vallée de la Saône et le Mont-Blanc

D'autres points de vue sont associés à des lieux patrimoniaux : le Doyné de Saint Hippolyte à Bonnay, Besanceuil, la tour panoramique du sentier Emile Château à Salornay, le Château de Lourdon.

Les points noirs sont : la ligne à haute tension, et des éléments qui ont disparu du paysage comme l'étang de Gousseau et étang des manches qui ont disparus sous la végétation.

Vue visuelle : l'éclairage permanent de la ligne TGV en certains points.

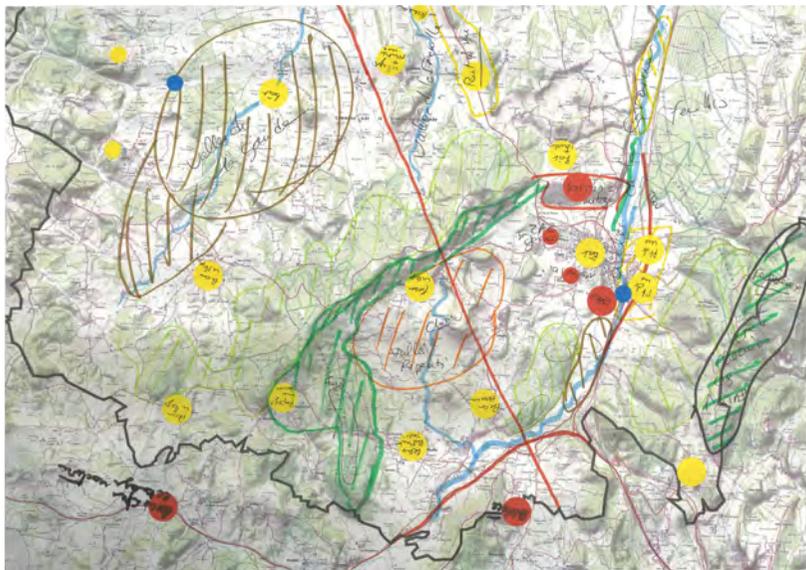
#### Unités paysagères proposées

La partie montagneuse (intégrant crête calcaire et crête granitique)

La vallée de la Grosne

La zone au relief plus doux, plus collinéen (intégrant calcaire et granite)

### Groupe PARTIE SUD de la Communauté de Communes



#### Restitution

La ville de Cluny apporte des éléments patrimoniaux remarquables, mais également quelques verrues dans le paysage : la colline de la Cras et son mitage, la zone d'activités de Saint Germain, le lotissement à la Grangelot, l'usine Oxxo, etc.

Le village est appréciable depuis les crêtes et les bois de coteaux, de chaque côté de la plaine.

Depuis le col du loup, on peut profiter de la vue sur Cluny, mais également côté nord, sur toute la vallée de la Frénille.

La vallée de la Gande est une entité à part entière avec du bocage plus épars que celui de la vallée du Repentir.

Deux « verrues » (pas forcément sur le territoire de la comcom) très visibles depuis les points en hauteur du territoire : la carrière de Sainte Cécile, et le panneau lumineux « chevres.com » le long de la RCEA. La ligne à haute tension, le TGV et la RCEA balafrent le paysage et abîment le paysage sonore.

Ce groupe a également noté beaucoup de beaux patrimoines, des hameaux, des bâtiments, mais peu de points d'eau, si ce n'est quelques étangs.

Ce sont surtout les vallées (dénommées par leur ruisseaux) et les forêts sommitales qui ont leurs noms (forêt des Trois Monts, bois de Bourcier) qui constituent les ensembles paysagers de cette partie sud.

#### Unités paysagères proposées

Chaque vallée représente une unité paysagère : vallée de la Grosne, vallée de la Gande, vallée du Repentir, vallée de la Frénille, ...

### CONCLUSIONS DE L'ATELIER

Il ressort de cet atelier plusieurs réflexions communes :

- La vallée de la Guye forme une transition entre deux formations géologiques.
- La vallée de la Grosne se lit clairement dans le paysage et dans la traversée du territoire.
- La Montagne du Grison apparaît comme une entité particulière.
- La partie Ouest / Sud-Ouest est moins représentée lors de l'atelier. Il en ressort tout de même l'importance du réseau hydrographique dans la formation de vallons et la prédominance du granite.

Suite à cet atelier, le pôle aménagement a souhaité poursuivre la réflexion en organisation une animation le 13/10/2022, enrichissant de nouvelles perceptions cet état des lieux sensible du territoire.

**Elaboration du Plan de paysage du Clunisois  
Etape 1 : diagnostic**

**COMPTE RENDU  
Comité de pilotage**

24 novembre 2022



**PARTICIPANTS**

11 Communauté de Communes  
6 Partenaires

**DÉROULE DU COPIL**

14h00 > Accueil café

14h15 > Brise-glace  
par Détéa, co-traitant d'éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage

14h20 > Intervention communauté de communes du Clunisois

14h30 > Présentation du rapport diagnostic

- Volet A : Diagnostic éco-paysager
- Volet B : Etat des lieux du potentiel énergétique du territoire
- Volet C : Vers une stratégie paysagère  
par éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage, et Nespen co-traitant

15h40 > Réactions- échanges

16h15 > Réponse au questionnaire

16h30 > Clôture

## 1- BRISE-GLACE

---

En introduction, les participants ont été invités à se présenter et à répondre à la question suivante « Si vous étiez un élément du paysage du Clunisois, lequel seriez-vous ? ».

Les réponses proposées sont les suivantes :

- Un chêne
- Une vallée
- Les prairies
- Un bourg (Blanot)
- Le bourg de Cluny
- L'église de Bray
- Un noyer de bord de route
- Un point de vue
- Une infrastructure linéaire de transport
- Un arbre fruitier (pommier)
- Un arbre
- La vallée de la Grosne
- Le pont de la levée à Cluny
- Un douglas
- L'abbaye de Cluny
- Le point de vue depuis Saint-Clément-sur-Guye
- Un chêne remarquable à Bonnay
- Un moulin
- Les cadoles, la pierre
- Un chêne
- Le piton rocheux du bourg de la Vineuse-sur-Fregande
- L'eau : les lavoirs, la ripisylve

## 2- INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS

---

En introduction de séance, Nathalie THIERS a proposé un point d'étape du plan de paysage\* rappelant les étapes et actions qui ont déjà été effectuées ainsi que celles venir :

- de mars à septembre 2022, une tournée des 42 communes du territoire a été effectuée.
- Des animations ont été menées en parallèle par durant l'été 2022 : un atelier au lycée du Prat's, des rencontres suivant la tournée du bus Marguerite.
- depuis septembre 2022, l'équipe projet travaille à l'élaboration du diagnostic du plan de paysage. Dans ce cadre trois ateliers thématiques ont été menés, et le diagnostic a été communiqué à toutes les communes pour lectures et remarques.
- la validation du diagnostic est fixé à mi-décembre 2022.
- de novembre 2022 à l'été 2023, des lectures de paysage saisonnières seront proposées.
- de décembre 2022 à mars 2023, la phase 2 (élaboration de la stratégie paysagère) va se dérouler, elle comprendra plusieurs phases de concertation : avec les habitants lors de rencontres sur les marchés, avec les élus et acteurs locaux lors de visites de site, une enquête en ligne sera également mise en œuvre et enfin des rencontres avec les enseignants de RPI.

\*(Planning consultable en pièce jointe)

## 3- PRESENTATION DU RAPPORT DIAGNOSTIC

---

L'équipe projet est ensuite intervenue pour présenter le diagnostic du plan de paysage. Une introduction et trois parties distinctes ont été présentées :

- L'introduction a proposé une recontextualisation des enjeux d'adaptation aux changements climatiques ainsi que les objectifs énergétiques de la Communauté de Communes du Clunisois à horizon 2050.
- Le volet A « Diagnostic éco-paysager » comprenant une présentation des grands traits du paysage ainsi qu'une identification et descriptions des 5 unités paysagères du territoire ont été déclinées.
- Le volet B « état des lieux du potentiel énergétique du territoire » a fait l'objet d'une déclinaison des différentes typologies d'énergies renouvelables, leur présence ou non dans le territoire et leur potentiel de déploiement respectif au vu des données connues. Un rappel des enjeux paysagers et environnementaux a été souligné.
- Le volet C « Synthèse vers une stratégie paysagère » proposait une lecture croisée des divers enjeux soulevés lors des deux précédant volets.

Au cours de la présentation des interrogations ont principalement été soulevées quant au volet B « état des lieux du potentiel énergétique du territoire ».

Un besoin de clarification quant à l'emprise au sol d'une éolienne a été sollicitée. Il est considéré qu'une éolienne possède une emprise au sol de 1ha. Il a été également rappelé qu'à production électrique égale, l'emprise au sol du photovoltaïque est 10 fois supérieure à l'emprise au sol de l'éolien. Le raisonnement « éolienne seule » n'est pas envisageable, il faut compter à minima 3 voire 5 éoliennes pour que l'opération soit viable.

Par ailleurs l'état des lieux et le potentiel énergétique du bois énergie a fait l'objet de remarques. Il a été souligné la nécessité de structurer un plan d'approvisionnement du bois-énergie pour répondre aux besoins du territoire, la plus part des chaudières à bois déchetées ou granulés du territoire n'étant pas alimentées par du bois local. L'importance du bois-buche et de la pratique de l'affouage a été rappelé. Le potentiel d'exploitation du bois est présent toutefois il a été souligné que le « gisement » forestier n'est pas extensif.

Concernant le photovoltaïque il serait intéressant de pouvoir distinguer le potentiel au sol du potentiel en toiture.

## 4- REACTIONS-ECHANGES

---

A la suite de la présentation du diagnostic, un temps d'échange entre les participants a été proposé, ces derniers étant invités à identifier « quels sujets importants sont à développer pour la suite du Plan de Paysage », « quelles décisions fortes sont à prendre ? ».

A l'issue de cette discussion, un temps d'échange et de réflexion collective a été mené sur plusieurs thématiques :

- **Trames vertes et bleues**  
Une attention aux trames vertes et bleues est attendue, en s'appuyant sur le SRCE.  
**Remarque équipe projet : le rapport Diagnostic final inclura des précisions sur cet aspect.**
- **Gestion des haies bocagères (plus spécifiquement gestion en haie haute)**  
Les participants soulèvent tout d'abord le temps nécessaire à ce changement de pratique qui ne peut s'envisager sans une sensibilisation et un accompagnement des agriculteurs.

Il ne faut pas minimiser le poids de l'influence culturelle dans les modalités de gestion actuelles. Si certains agriculteurs sont volontaires pour modifier leur pratiques, les propriétaires fonciers exigent généralement « la propreté des haies ». Un travail de vulgarisation et de sensibilisation doit d'abord être imaginé. Il est essentiel de communiquer sur les avantages de la haie haute multi-strates. Cependant il faut trouver des modalités adaptées pour capter un maximum d'agriculteurs.

Outre la nécessité d'actions de sensibilisation, le besoin de structuration de la filière-bois est nécessaire. A ce titre, il est à noter que la CUMA de Cluny a récemment acquis un grappin coupeur. Les plans de gestion bocager constituent des outils d'accompagnement pertinents mais sont encore trop peu déployés sur le territoire (4 ont été élaborés).

Il faudrait des MAE qui aident à la transition entre la gestion en haie basse et en haie haute. Aujourd'hui les MAE ne sont pas assez incitatives, elles sont délivrées dans le cadre d'une gestion des haies hautes effectuées à la tronçonneuse ; travaux qui paraissent trop difficiles à mener pour les agriculteurs. Dans le cadre de la phase 2 du plan de paysage, une rencontre sur site auprès de professionnels est en cours d'organisation. Ce temps de concertation des élus et acteurs locaux permettra d'aborder la question de la gestion des haies au regard des enjeux techniques et paysagers et fera l'objet d'études de cas concrets sur le terrain. Cette rencontre est prévue le 17 janvier prochain, le programme sera communiqué prochainement et entend proposer un contenu attractif pour interpeller un maximum d'agriculteurs et non uniquement ceux d'ores et déjà convaincus et impliqués. Les retours sur des expériences de territoires proches tels que la Bresse Louhannaise ou sur des événements tels que la Journée de la Haie qui s'est récemment tenue à Bourbon-Lancy pourraient être pertinents.

En dernier lieu, il a également été évoqué le risque de fermeture de paysage qu'impliqueraient des haies hautes.

Remarque équipe projet : Romain Thévenet (Détée) se rapprochera de Natura 2000 pour préciser l'angle d'entrée par lequel se fera l'atelier public du 17 janvier 2023.

#### - La gestion forestière

La gestion des futaies en coupe rase est débattue.

Il faut noter, qu'aujourd'hui, la rentabilité de l'intervention de l'exploitation n'est souvent garantie que si l'on effectue une coupe rase.

La futaie jardinée est cependant un autre mode de gestion qui existe et qui est moins impactante pour la biodiversité comme pour le paysage.

Par ailleurs, la Communauté de Communes possède des données quant aux volumes de bois produit par les boisements du Clunisois.

Remarque équipe projet : Nespen se rapprochera de la chargée de projet Charte forestière concernant ces données (voir compte rendu de la filière bois datant de 2014).

## 5- DEBAT

---

Un temps d'échange-débat a été proposé autour du choix du mix énergétique au regard des éléments qui ont été présentés dans le rapport du diagnostic.

- Dans le cadre de la réflexion sur les énergies liées à l'éolien, il serait intéressant d'avoir des exemples et retours d'expérience de réalisations dans des territoires à fort patrimoine similaires à celui du Clunisois.

Dans les réflexions, un point d'attention particulier devra être porté à la problématique de l'acceptation sociale de l'éolien. Elle pourrait être favorisée par l'examen de modèles de mise en œuvre qui associent les collectivités et les citoyens afin que les revenus générés financent directement des projets locaux.

Remarque équipe projet : L'équipe se rapprochera de l'ADEME pour s'informer sur d'éventuels projets réalisés ou en cours répondant à ces critères. Nespen se rapprochera d'une collectivité qu'ils accompagnent et qui a accueilli un parc éolien citoyen sur son territoire. L'objectif étant de disposer d'un témoignage ou retour d'expérience terrain par les porteurs de projet.

- Concernant le photovoltaïque, un besoin d'évaluation du potentiel d'installation des panneaux sur les bâtiments d'exploitations agricoles a été soulevé. On notera cependant que tous les bâtiments ne peuvent pas faire l'objet d'installation à plusieurs égards, d'une part si l'orientation du bâtiment n'est pas favorable, d'autre part pour des problèmes d'incompatibilité avec la solidité de la structure porteuse du bâtiment. Enfin nombreux des bâtiments doivent être désamiantés, le surcoût généré rend l'opération économiquement peu rentable. Par ailleurs il faut être vigilant à ne pas favoriser l'émergence de bâtiments « alibi » qui ne répondent pas directement au besoin de l'exploitation agricole.

Remarque équipe projet : après échange avec la chargée de mission Climat énergie et selon les données actuellement disponibles, l'équipe évaluera la possibilité d'affiner les premières simulations.

## 6- ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE

---

Pour faire suite à la présentation du diagnostic, un questionnaire reprenant les principales questions soulevées dans le rapport a été proposé aux participants. Ce questionnaire a pour objectif de faire émerger des grandes tendances et d'ouvrir sur la phase 2 où seront définis les enjeux de qualité paysagères. Il n'a pas pour but de déterminer des projections.

# QUESTIONNAIRE

## Plan de paysage du Clunisois

Nom / Prénom :  
Structure :

### PARTIE 1 : LES GRANDS PAYSAGERS

#### ZONES CONSTRUITES

- Est-il acceptable de voir évoluer l'esthétique de tous les bourgs et bâtiments patrimoniaux pour maximiser leurs performances thermiques et la production d'énergie renouvelable ?
- Est-il acceptable de voir évoluer une partie des bourgs et bâtiments patrimoniaux et d'étudier le maintien de l'esthétique des silhouettes urbaines patrimoniales ?

#### RÉSEAU

- Est-il acceptable qu'une évolution des modes de gestion du bocage (haie haute) occasionne une fermeture complète et cyclique du paysage au détriment de la perception du territoire ?  
ou
- Est-il nécessaire de maintenir les haies partiellement basses pour préserver certains points de lecture clef du paysage ?

#### FORÊTS & BOISEMENTS

- Est-il souhaitable de voir se développer des futaies irrégulières ou jardinées ?
- Est-il souhaitable qu'un mixte futaie et taillis sous futaie se développe afin de maintenir des parcelles profitant plus particulièrement au bois-énergie ?

#### AGRICULTURE

- Est-il acceptable que de voir des terres agricoles s'enrichir au profit de parcelles boisées ?
- Faut-il accompagner les (jeunes) agriculteurs à définir un nouveau modèle d'exploitation ?
- Acceptons-nous que les bâtiments d'exploitation agricole soient des sites de déploiement des panneaux solaires en acceptant l'impact visuel induit ?

#### BOCAGE

- Est-il acceptable qu'une évolution des modes de gestion du bocage (haie haute) occasionne une fermeture complète et cyclique du paysage au détriment de la perception du territoire ?
- Est-il acceptable de maintenir certains points de lecture clefs et une fermeture partielle du paysage ?

#### EAU

- Est-il souhaitable de réactiver le patrimoine hydraulique à des fins de production hydroélectrique et/ou de rétention des eaux ?

	OUI	NON	Ø
	8	6	2
	12	4	
	11	7	3
	5	9	2
	14	2	
	7	9	
	7	5	4
	15	1	
	15	1	
	9	3	4
	11		5
	8	3	5

# QUESTIONNAIRE

## Plan de paysage du Clunisois

### PARTIE 2 : LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

#### HYDROÉLECTRICITÉ

- Acceptons-nous le déploiement de l'hydroélectricité ?

#### MÉTHANISATION

- Une évolution agricole peut-elle permettre une nouvelle source d'approvisionnement et donc augmenter la capacité de méthanisation du territoire ?

#### LE PHOTOVOLTAÏQUE & LE SOLAIRE THERMIQUE

##### Installations en toiture

- Faut-il délimiter des zones d'implantation de panneaux vis-à-vis d'objectifs de préservation des silhouettes et bâtis patrimoniaux, depuis des vues particulières ?

##### Installations au sol

- Faut-il éviter toute installation sur des parcelles privées au profit de parcelles publiques, au risque de limiter la vitesse de déploiement de cette énergie ?
- Faut-il prendre en compte le potentiel agronomique du sol au risque de voir apparaître une sectorialisation des centrales dans le territoire ?
- Faut-il favoriser l'installation de petites surfaces maillant le territoire, en acceptant d'accaparer des terres agricoles ?

#### L'ÉOLIEN

- Faut-il étudier le déploiement de l'éolien, avec pour conséquence de diminuer la pression exercée sur les autres énergies et notamment le photovoltaïque ?

#### BOIS ÉNERGIE

- Faut-il diversifier les modes de gestion des forêts en conciliant futaies et taillis sous futaie ?
- Faut-il développer la gestion des haies en haies hautes pour les besoins de production de bois-énergie ?

	OUI	NON	Ø
	7	3	6
	4	5	7
	13	1	1
	4	8	5
	13	7	2
	5	6	5
	14	1	1
	10	6	
	13	1	2

# COMPTE-RENDU RENCONTRES AGRICOLES

## PLAN DE PAYSAGE DU CLUNISOIS

17/01/2023



### Présents :

- **Claude Nugues**, agriculteur à Château, trésorier de la CUMA de l'Abbaye
- **Benoît Dury**, agriculteur à Mazille, président de la CUMA de l'Abbaye
- **Marie Sekler**, agricultrice à Blanot, Présidente des JA 71
- **Rémi Grozeiller**, agriculteur à Blanot
- **François Bonnetain**, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'agriculture et de la forêt
- **Jean-François Farenc**, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du Plan de Paysage
  
- **Gaël Pellenz**, Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire
  
- **Claire Pernet**, Chargée de mission PAT à la Communauté de Communes
- **Élodie Tonnot**, Chargée de mission Natura 2000
- **Marylou Guillemain** Stagiaire Natura 2000
- **Carole Squevin**, chargée de mission charte forestière à la Communauté de Communes
  
- **Lucie Garzon**, paysagiste chez Ejo Coopérative, membre de l'équipe de prestataire
- **Agathe Mériaux**, paysagiste chez Ejo Coopérative, membre de l'équipe de prestataire
- **Alain Desbrosse**, écologue, membre de l'équipe de prestataire
- **Romain Thévenet**, designer chez Détéa, membre de l'équipe de prestataire

Excusée : **Nathalie Thiers**, Chargée de mission plan de paysage à la Communauté de Communes.

**NB : le compte-rendu retrace les échanges menés avec les agriculteurs présents et ne sont pas représentatifs des choix qui seront retenus dans le Livret 2 du Plan de paysage en cours d'élaboration. Les conversations traduisent leurs points de vue, mais ne sont pas le reflet de toute la profession.**

### Accueil / introduction et visite des bâtiments d'exploitation



Accueil à la ferme de Mont Rouge à Blanot par Marine et Benoît :

« La ferme a été reprise il y a 10 ans, sur 200 ha, essentiellement pour produire du bovin allaitant en bio. Nous fonctionnons en autonomie pour la paille et le fourrage au sein de la ferme.

Nous sommes implantés dans le bourg de Blanot, avec la création récente d'une stabulation libre à l'extérieur du village mais nous avons la volonté de réhabiliter le bâti agricole en cœur de bourg. »

**« D'un point de vue paysager, vaut-il mieux restaurer les bâtiments agricoles des centres-bourgs, ou construire des stabulations plus modernes en périphérie de bourg ? »**

« Le choix a été fait ici de faire les deux : conserver des bâtiments anciens et construire une stabulation plus loin. »

« La problématique des toits anciens (courant sur une grande partie du bâti agricole) est qu'avec une toiture amiantée (en fibrociment), l'installation d'une toiture photovoltaïque est plus contraignante (financièrement). »

### CUMA de l'Abbaye

La structure a été montée dans les années 1993 pour la Canton de Cluny et les alentours. Les agriculteurs y adhèrent pour avoir accès aux matériels.

« Notre matériel est considéré comme quelque peu vétuste : il ne correspond plus à l'échelle des exploitations actuelles mais à celle du temps de sa création. »

« L'achat d'un engin aujourd'hui c'est environ 340 000 euros (subvention à 50% par état et Feder) ...  
Ce sont des investissements importants qu'une grosse exploitation peut faire mais pas de petites. »

## **1- La gestion des haies**

### **Broyat de haies et litières**

Les agriculteurs présents font déjà usage de la plaquette bois en litière animale (plaquette + paille)

Marine et Benoît utilisent surtout des branches de bois coupées lors de l'affouage pour faire des plaquettes en plus du paillage pour les bêtes et un peu des haies (mais petite part de l'ensemble). Avec l'entretien des haies et l'affouage, ils sont autonomes en plaquettes mais financièrement cela coûte 20 euros le m<sup>3</sup> (abatage + déchetage) => financièrement l'intérêt est nul (en rapport à de l'achat de paille).

Ils mettent en œuvre le mélange (plaquette + paille) dans la stabulation pour l'hiver puis export pour réalisation de fumier ou compostage.

Le bois apporte un PH basique intéressant pour le compost mais se décompose difficilement.

En litière animale, l'usage des résidus de criblage est plus adapté. Claude Nugues affirme que le criblage des plaquettes est plus intéressant : le criblage génère une « fine » qui est un déchet pour les producteurs de plaquettes qui sont de meilleure qualité si elles sont criblées. Pour l'achat de criblage de plaquettes, les tailles non-conventionnelles (presque de la poudre) coûtent environ 16€/m<sup>3</sup> (Charolles horizon) C'est très bon produit pour la litière et moins cher que la plaquette. Il y aurait donc un intérêt particulier à développer les sous-produits de la plaquette.

A priori, le coût de production de la plaquette est équivalent au prix de vente (prix d'achat par les collectivités) cela n'est pas incitatif et cela entraîne une valeur du bois « nulle ».

Utiliser la plaquette de bois en litière revient au même qu'une livraison de paille : « C'est donc plus par conviction, c'est un chantier de plus à organiser dans l'année. »

« En GAEC, ça n'est pas possible de vendre de la plaquette (pour racheter par ailleurs des résidus de criblage par exemple). »

« C'est le problème des plaquettes par rapport à la paille : il faut tout payer d'un coup et ça prend beaucoup plus de place. »

### **Matériel de production des plaquettes**

« Les coupes au sécateur sont assez propres, mais coûtent cher et ce sont des gros engins qui ne sont pas très adaptés à la taille de nos fermes. (Et de nos chemins, le semi-remorque qui transportait la pelle-sécateur n'a pas pu faire demi-tour dans le bourg de Blanot !) »

Un grappin coupeur, fourni par un groupement de Cuma, et un broyeur loué avec son opérateur ont été mobilisés pour récolter et transformer les haies en plaquette chez Benoît à Mazille.

### **Quelle ressource ?**

L'exploitation de Benoît a généré 150m<sup>3</sup> pendant le dernier chantier de broyage (surtout liée aux parties non utilisées du bois de chauffe, mais aussi un peu issues des haies). Cela a été fait il y a deux ans, et a consommé une bonne partie du stock disponible qui mettra plusieurs dizaines d'années à se renouveler. Un autre agriculteur présent a estimé que sur 200 hectares, il pouvait produire 29 m<sup>3</sup>/an de bois.

pour Rémi Grozeiller, il ne faut pas compter sur une production de bois à partir de haies avant une vingtaine d'années, d'autant qu'il faut penser à planter car l'état des haies actuel ne laisse pas penser que celles-ci donneront du bois à exploiter pour le bois énergie. Elles sont buissonnantes, et s'étalent plutôt que ne montent.

« Si on laisse les haies se développer, le problème est que les haies actuelles ont tellement été maltraitées qu'elles s'affaissent et ne font plus de bois. »

« Les haies qui marchent bien, celles qui ont des vieux têtards par exemple de frêne ou d'érable, repartent bien. » Lui plante des arbres pour se faire plaisir mais sans aucune visée productive, « ce sera peut-être pour mes enfants mais ce que je fais aujourd'hui ne va pas me chauffer. C'est très long, il y a des années de coupes qui ne rapporteront rien mais c'est intéressant d'y réfléchir. »

« On fait face également à une problématique de propriété : le tronc appartient au propriétaire et les branches au fermier, il peut y avoir des conflits actuellement sur l'exploitation et la revente de cette ressource. »

« La réalisation des plans de gestion bocagers pour les exploitations qui en ont fait, a permis de constater que les haies sont à ce jour peu valorisables en bois plaquettes et encore moins en bois de chauffage. L'entretien en haies basses, pratiqué actuellement a contribué à la dégradation du capital du bocage. Les arbres intéressants (frênes, érables) ont régressé au profit des épines et des ronces, difficile à exploiter et impossible à valoriser. »

Il y a une inquiétude exprimée également pour l'avenir des arbres isolés.

« La ressource en bois des haies n'est pas suffisante à ce jour pour fournir du bois aux agriculteurs pour de la litière animale, encore moins pour du bois-énergie. »

## Le coût des haies basses

« Entretien 28 km de haies pour un agriculteur représente plus de 200h de tracteur, cela revient à payer quelqu'un pour faire cela pendant 2/3 semaines. »

Le coût d'entretien d'une haie en bouchure basse est estimé à 400€/km de haie et par an.

L'entretien des haies qui produisent peu demande aussi beaucoup de temps. Lors des deux dernières années de sécheresse/crise, Marine n'a pas pu entretenir ses haies car elle n'a pas eu le temps.

## Intérêt de préserver les haies

Les agriculteurs constatent l'intérêt des haies notamment lors des dernières sécheresses, sous les arbres, les prairies offrent de l'herbe plus longtemps.

Les parcelles qui ont des arbres dans les prés, souffrent moins de la sécheresse c'est très visible : l'herbe est plus haute et il y a plus de fraîcheur.

## Quelles essences pour quelles haies ?

A la ferme du Mont-Rouge, les plaquettes sont produites en majorité par du bois issu des forêts plutôt que des haies. (C'est principalement le petit bois qui est utilisé pour faire les plaquettes).

Au sein d'une haie ce sont surtout les arbres têtards qui fournissent une bonne ressource bois. A savoir que la plupart des agriculteurs sont en fermage et ne disposent pas librement du bois qui appartient à son propriétaire. (Les exploitants doivent laisser les troncs principaux en place).

Les frêne et érable en têtard ont de la force de repousse.

L'acacia (robinier) pousse vite et fourni un bon fourrage. Mais il a un caractère invasif et menace la biodiversité.

## Comment restaurer et redonner une valeur aux haies ? Planter ?

« Si l'on veut du bois il faut replanter des haies avec des essences boisées adaptées aux conditions de sol, de sécheresse et surtout les protéger du bétail. Les essences locales garantissent une meilleure adaptation. »

« Il faut encourager la plantation mais là où il y a déjà la présence de semis naturels. »

Les agriculteurs remarquent cependant que c'est un investissement important, de l'entretien et le retour sur investissement est long (20-30 ans, le temps que la haie soit productive.)

« Planter des haies dans des endroits plus stratégiques par rapport au passage des engins ... Mais nous n'aurons pas de bénéfices pendant 15/20 ans et cela suppose d'être propriétaire des prairies. »

« La plantation de haies n'est pas toujours évidente dans un contexte où les exploitants sont rarement propriétaires et où il existe des secteurs n'ayant pas fait l'objet d'un remembrement et donc pour lesquels il y a des échanges parcellaires qui s'appliquent. »

« Pour réfléchir sur la plantation, penser à la taille des plants : les scions peuvent permettre une meilleure reprise. »

« Il ne suffit pas de planter mais aussi protéger les haies (par exemple en élevage de chèvres il y a besoin de mettre des clôtures sur l'ensemble du linéaire). »

Natura 2000 a mis en rapport un agriculteur avec la société Arbol qui voulait planter des arbres (une gourde achetée / un arbre planté) >> Cette opération a permis la plantation en 2023 de 500 mètres linéaires de haie.

La « mesure haie » qui est sensée aider les agriculteur, avec la nouvelle PAC et les MAE imposent la tronçonneuse comme outil d'entretien et ce n'est pas gérable pour les agriculteurs.

L'animation Natura 2000 propose des opérations de plantations de haies et d'arbres mais sur des secteurs très localisés, à petite échelle. Il faudrait pouvoir faire émerger des projets et donc trouver des subventions à l'échelle d'un territoire entier pour agir en faveur de la restauration du bocage.

Existe-t-il des financements possibles sur la base de la fin du plan de Relance sur les haies ? Est-ce qu'un plan de gestion bocager est possible auprès de la Chambre d'agriculture avec l'appui de Natura 2000 ? Est qu'un Plan bocage est possible à l'échelle de la Région ?

« La plantation et l'entretien des haies pour les agriculteurs se fera plutôt par intérêt paysager que pour une rentabilité économique. »

## 2- L'évolution de l'élevage

### Le changement climatique

Claude Nugues constate que le réchauffement climatique est enclenché et visible sur le territoire depuis 20 ans (sécheresse 2003). Il dit que depuis cette date, il est impossible pour son exploitation d'être autonome en fourrage. Il voit se développer des espèces invasives (brome du Japon) qui viennent également altérer le fourrage.

Quelle est la part du modèle agricole de l'élevage allaitant dans le calcul de la consommation énergétique et la production de carbone dans le Clunisois ?

### Évolution des fermes

Benoit Barraud pense que dans 10 ans, la moitié des éleveurs auront disparu (départs en retraite, cessation d'activité), même chose pour le cheptel qui va être réduit. Pourtant les surfaces seront les mêmes, voire plus de surfaces par exploitation donc il y aura une augmentation forte de la déprise. Les parcelles qui seront conservées et entretenues seront celles où il y a un accès à l'eau existant (naturel ou par le biais d'un pompage). En élevage, il y a beaucoup de départs à la retraite mais peu de reprise.

La tendance est à l'extensification. Les éleveurs ont la même surface mais avec moins de bêtes car du fait des changements climatiques il y a moins d'herbe et de fourrage pour nourrir le troupeau.

Il existe aujourd'hui une pression foncière, avec des prix au mètres carrés beaucoup plus prohibitifs qui empêchent les jeunes de s'installer.

## La déprise agricole

Une déprise agricole est constatée sur certaines parcelles (les moins intéressantes agronomiquement et les plus compliquées d'accès). Sans pression de pâturage et d'entretien de la part des agriculteurs, les parcelles s'enrichissent (roncier). Faute de reprise l'évolution est lente mais certaine des friches va conduire à une reconquête de la forêt sur les prairies. « *La friche, elle descend* »

« Lorsque les parcelles s'enrichissent : ensuite il est très dur de faire marche arrière (trop de travail par rapport aux parcelles disponibles par ailleurs). »

A titre d'exemple en face de la stabulation visitée dans le cadre de la rencontre, un éleveur rencontre des difficultés donc il ne peut plus faire l'entretien. « *Quand un champs s'enfriche, c'est en général le signe d'une détresse chez l'agriculteur* »

« Soit elles s'enrichissent, soit elles passent en vigne. »

La viticulture n'est pas obligée de faire des déclaration PAC. (Même si les viticulteurs le font de plus en plus pour avoir des assurances en cas de dégâts météo.)

Les prairies sensibles sont interdites de retournement, mais si les viticulteurs en ont sur leur exploitation et ne demandent pas la PAC, ils peuvent le faire. Ce qui implique un déséquilibre avec les éleveurs.

Une partie de la vallée est classée en AOC, ce qui donne l'impression que les terres valent beaucoup.

L'animation du site Natura 2000 essaie de prendre en compte cette question de la déprise car très souvent les terrains qui partent en déprise en premier sont les terrains à faible valeur agronomique, peu faciles à travailler (peu de sols et terrains pentus) mais qui sont très riches d'un point de vue biodiversité : les pelouses sèches (calcaires ou acides). Ces terrains, s'ils ne partent pas à l'abandon, peuvent se trouver situés en AOC et donc intéressent la viticulture mais c'est une perte nette pour ces milieux naturels. Double menace (déprise, viticulture).

« Les chèvres semblent plus adaptées aux secteurs plus arides et sont moins exigeantes en matière de qualité de fourrage et peuvent lutter plus efficacement contre l'enrichissement. »

« On peut produire du fromage de chèvre mais le rapport production / consommation est déjà à l'équilibre au niveau du territoire. Ça paraît délicat d'en produire plus. »

« Les chèvres ne vont pas pâturer les prairies permanentes. Par contre, elles peuvent aider à une réouverture des zones en déprise. Si on réintroduit des élevages de chèvre c'est pour faire « de l'entretien de paysage ». »



## Faire place au maraîchage ?

Il y a une offre importante de reprise d'exploitations de bovins allaitants sur le territoire mais pas de demandes en face. Les porteurs de projets sont davantage tournés vers des installations de types maraîchères, nécessitant de petites surfaces, un accès à l'eau et des terres au bon potentiel agronomique.

« Pour favoriser l'installation en maraîchage sur des terres productives il faudrait regarder le caractère agronomique et exercer des pressions sur les cédants. »

« Les schémas de cessions d'exploitations ne sont pas évidents. Il ne faudrait pas non plus que toutes les bonnes parcelles soient en maraîchage car les éleveurs ont également besoin de terre avec un bon potentiel agronomique pour produire du fourrage et être autonomes sur leur ferme. »

A Blanot, il existe une partie calcaire superficielle où l'on installe plutôt des cultures, la partie granitique pauvre et sableuse où l'on installe les pâtures (sauf zones profondes où on a aussi des cultures)

## Chiffres des exploitations présentes :

Il est souligné l'importance de la partie céréale pour les éleveurs même si ce n'est qu'une petite proportion dans la surface totale : par exemple Marine exploite 125ha en tout dont 15 ha de céréales mais c'est le plus important pour nourrir les bêtes à cela s'ajoute 15 ha de prairies fauchées.

Alex et Remi Grozeiller (exploitation polyculture extensive comprenant 2 associés et 2 salariés) : cultivent 15 ha de prairies + 7/8ha de cultures (petit épeautre en vente directe) Sur 60 ha ils font pâturer 80 chèvres, 8 vaches allaitantes et 6 vaches laitières (environ 40 bovins)

« On essaie de pas trop les engraisser. »

« Sur les prairies temporaires, on cultive du trèfle et du sainfoin. »

« Le moins cher c'est quand les bêtes vont au prés. Mais elles ont besoin de compléments qui entraînent entre autres le besoin de cultures. »

### **3- La gestion de l'eau**

#### **Le changement climatique amène du stress hydrique**

Constat cette année de peu de pluviométrie : 200 mm depuis le mois de septembre  
« Depuis 2003 : on n'arrive plus à faire du maïs. C'est là que tout a commencé »

Aujourd'hui une parcelle qui ne possède pas d'accès à l'eau « ne vaut rien ». La tension sur l'eau est sensible.

#### **Besoin du bétail et pompage de l'eau**

Un exemple est donné de 8m<sup>3</sup> par jour nécessaires pour abreuver le bétail pour un exploitant.

« Moi j'ai besoin de 1000m<sup>3</sup> pour passer l'hiver » Claude Nugues

« Le Pompage de l'eau dans la Grosne et l'acheminement au pré cet été a été très couteux et chronophage ! »

« Dans la Grosne on a le droit de pomper mais ça n'est possible que grâce au barrage de Ste Cécile »

Comment réussir à gérer la demande en stockage en eau tout en réussissant à préserver les ressources ?

#### **Récupération de l'eau de pluie**

« Les éleveurs cherchent à développer des systèmes de récupération de l'eau de pluie depuis les toitures (citernes/poches/...). Ce n'est généralement pas suffisant (la pluviométrie n'est plus assez importante pour recharger les citernes). »

Claude a un système de récupération d'eau de pluie de 900 m<sup>2</sup> sur le toit et une poche de 200 m<sup>3</sup> qui n'est pas remplie à l'heure actuelle alors que ses besoins hivernaux sont de 800 à 1000 m<sup>3</sup>.

Marine indique qu'elle a prévu d'installer un Eurotank (réservoir métallique hors sol) qui permet de stocker des eaux de pluie en prenant moins de place au sol qu'une poche. Facile à installer sur un sol compacté sans béton.

« Ces installations sont onéreuses. Elles peuvent être en partie subventionnées. »

Pour l'abreuvement du bétail, il faut un récupérateur d'eau de pluie, un filtre à charbon et un filtre solaires pour répondre aux normes sanitaires.

« Il est complexe d'intervenir sur la réhabilitation de petits ouvrages hydrauliques (nécessiter de déclaration Loi sur l'eau), les procédures sont complexes. »

« Les retenues collinaires ou bassines sont parfois réalisées mais sont complexes également à mettre en œuvre. Le problème est la Police de l'eau où l'on voit des refus, alors qu'on en aurait besoin. »

Dans un contexte de tension sur la ressource la notion de partage est importante.

Exemple donné de la C.C. Gand Autunois Morvan : ils financent l'investissement pour l'installation de récupération d'eau de pluie (ils complètent les subventions de l'État et du département.).

Le territoire aurait besoin d'une meilleure connaissance des eaux de sous-sols (étude BRGM).

Le BRGM a été sollicité pour établir cette analyse dans le but de quantifier l'état de la ressource et de pouvoir répondre aux demandes des agriculteurs qui se multiplient pour pomper dans la nappe et stocker. Mais aujourd'hui il manque des financeurs sur une telle étude.

### **4- La production d'électricité**

#### **Le photovoltaïque sur les toitures**

Principale source de production électrique aujourd'hui sur le territoire le photovoltaïque sur les toitures des stabules.

Il existe des difficultés pour installer plus de panneaux en toiture des stabules :

- Les toitures sont amiantées
- Il y a un problème structurel (pas fait pour supporter ces poids)

Ferme du Mont Rouge :

« On a un projet de panneaux sur la nouvelle stabulation mais il y a une complexité au niveau juridique. L'idée est d'acheter les panneaux et de revendre l'électricité.

La stabulation qui a été construite était prévue depuis le départ pour accueillir des panneaux mais :

- dans le cadre d'une entreprise, c'est à moi de payer l'allongement du réseau
- les banques sont frileuses au prêt
- pas de subvention

EDF me propose un prix de rachat : 0,10euros /kwh »

Claude avait le projet d'installer au sol 150m<sup>2</sup> pour couvrir la consommation des frigos de l'exploitation pendant l'été.

De manière générale, tous font le constat d'une complexité administrative et une inertie législative qui ne permet pas de répondre efficacement et rapidement à l'adaptation nécessaire. « La réglementation à 10 ans de retard ».

Une autre difficulté vient d'être obligé :

- soit de choisir l'autoconsommation et la surproduction est donnée gratuitement au réseau
- soit de vendre toute la production et de racheter sa consommation au prix du marché

« Il y a un retard dans la réglementation » : Plusieurs participants s'accordent à dire que la pose de panneaux photovoltaïques en toiture devrait être obligatoire à chaque installation de nouveau bâtiment.

« On est obligés de miser sur des bâtiments agricoles existants car il y a peu de nouvelles constructions et de nouvelles installations MAIS souvent les bâtiments sont amiantés donc il n'est pas possible d'installer des panneaux dessus. »

## Installations au sol

Avec Natura 2000 : l'autorisation de panneaux dépend du milieu.

« Il existe aujourd'hui une société de panneaux photo voltaïques qui fait des pieux bois et ne bétonne pas les sols pour l'installation ».

« Dans le territoire les champs photovoltaïques sont refusés sur du foncier agricole. Concernant l'agrivoltaïsme il est perçu tel une « parade pour accéder le foncier agricole ». Une charte départementale doit être établit très prochainement sur le sujet avec les syndicats agricoles. »

« Concernant l'implantation de champs solaires dans les parcelles en friches (notamment friches forestières), il faut faire attention car l'impact paysager est important, et le raccordement est complexe, ça n'est pas à systématiser. »

« Une Charte a été signée au niveau national entre la FNSEA, Chambres d'Agricultures et EDF pour limiter le photovoltaïque au sol. En Saône et Loire, pour l'instant tous les projets au sol sont refusés par la CEDEPENAF mais il existe une discussion pour élaborer une charte sur l'agrivoltaïsme. L'objectif est de mettre des gardes-fou pour protéger le foncier agricole. La réglementation actuelle pour l'agrivoltaïsme est de limiter à 5 à 10 ha par agriculteur. »

## La méthanisation

« Il y a eu au moins 3 ou 4 projets étudiés ces dernières années, aucun n'a vu le jour »

Pour la méthanisation, le projet envisagé par la Communauté de Communes est en cours d'étude.

# COMPTE-RENDU RENCONTRES FORESTIÈRES

## PLAN DE PAYSAGE DU CLUNISOIS

31/01/2023



### Présent-es :

#### Elu-es :

- **François BONNETAIN**, Vice-Président de la communauté de communes en charge de l'agriculture et la forêt
- **Jean Luc AUBOEUF** adjoint au Maire à Buffières
- **Jean-Jacques MAZOYER** Adjoint au Maire à Bergesserin
- **Edith LEGRAND**, Maire de Bergesserin

#### Propriétaires forestiers :

- **Gilles DE CORSON**, propriétaire Groupement Forestier à Saint Bonnet de Joux et Pressy-sous-Dondun Président Fransylva Bourgogne
- **Mr et Mme GUITTAT**, GF de « la Roche aux renards » sur Bergesserin, Vérosvres, Matour
- **Jean-Pierre BARRAUD** propriétaire à Sologny et Bourgwillain invité par la CFBL
- **Philippe CHAPPUIS**, cogérant du GF de « la Forêt Hospitalière » à Bergesserin et Suin
- **Dominique et Patrice SAUVAGEOT**, Forêt de Sougy à Montagny GF du Colombier

#### Professionnels :

- **Fabrice BETTON**, gestionnaire forestier, membre du CA de Plein d'Essences, gestionnaire pour le CF du Cerf Vert
- **Vincent GOUIN** CFBL, responsable d'agence à Dompierre les Ormes
- **Yoan JOINET** Coforêt71 responsable sud 71 et 03
- **Romain GAIFFE** Coforêt71 Gestionnaire de Propriétés à Fleurville
- **Florian GILBERT** gestionnaire forestier SELVANS (ex Cabinet Leroy)
- **Bruno BORDE** ingénieur forestier Centre National pour la Propriété Forestière antenne de Chalon sur Saône

#### Communauté de Communes :

- **Nathalie THIERS** chargée de mission Plan de paysages
- **Carole SQUEVIN** chargée de mission charte forestière
- **Élodie TONNOT** chargée de mission Natura2000

#### Bureau d'étude

- **Lucie GARZON**, paysagiste Ejo coopérative
- **Agathe MERIAUX**, paysagiste Ejo coopérative
- **Alain DESBROSSE**, écologue
- **Yann TRUC**, consultant environnement NEPSEN
- **Romain THEVENET**, designer Détéa

**NB : le compte-rendu retrace les échanges menés avec les forestiers présents et ne sont pas représentatifs des choix qui seront retenus dans le Livret 2 du Plan de paysage en cours d'élaboration.**

**Les conversations traduisent les points de vue de propriétaires ou d'exploitants présents, mais ne sont pas le reflet de toute la profession.**



## Introduction François Bonnetain

La Communauté de communes du Clunisois poursuit actuellement plusieurs objectifs concernant la filière bois-forêt :

- Développement de la filière bois
- Valorisation du chêne de seconde qualité
- Aménagement de la forêt
- Suppression de la forêt sectionale
- Acquisition de la forêt de l'Hôpital (par l'Établissement Public Foncier en attendant les fonds de la communauté de communes) pour développer une gestion durable et collective (association des habitants)

## Tour de présentations : Pour vous, qu'est-ce que le paysage ?

Dans ce premier tour, on a pu percevoir qu'il y avait une différence de point de vue sur l'impact des pratiques sylvicoles dans le paysage, et des acteurs de la filière qui ressentent une pression sociétale sur leurs pratiques. « La forêt suscite beaucoup de polémiques » nous dit un propriétaire forestier. Le Clunisois étant un territoire touristique fort, et attractif pour les néo-ruraux, il s'agit de concilier les différents regards sur la forêt.

« Chez nous, le paysage est marqué par les coupes rases, on a des retours négatifs de nos concitoyens » élu

« Le paysage doit concilier la protection de la biodiversité et les pratiques socio-économiques » Natura 2000

« Le paysage est un équilibre entre les acteurs (cela suppose une coordination, un dialogue et une entente avec les différents acteurs du territoire et notamment de la forêt). Pour cela, il s'agit de se poser les bonnes questions, sur plusieurs générations » gestionnaire

« Il existe des perceptions contrastées de la forêt selon les acteurs qui la regardent (forestiers et travailleur de la forêt, « contemplateurs » ...), nous avons besoin d'une compréhension mutuelle et de réconciliation des points de vue. »

« Il existe une vision différente de la forêt en fonction des statuts sociaux » gestionnaire  
« Le propriétaire est chez lui, il peut faire ce qu'il veut, mais c'est en opposition parfois avec les touristes qui viennent et qui ne comprennent pas les pratiques »

« En Clunisois, on a la chance d'avoir un héritage avec une grande diversité d'essences »

« Nous travaillons avec des méthodes pour éviter de trop abimer, mais les gens doivent comprendre qu'il peut y avoir un impact » CRPF

« Le paysage est le résultat de la main de l'homme. »

« Le paysage pour moi est la perception par l'homme de son interaction avec l'environnement. Dans le paysage il y a une notion d'héritage, le paysage forestier d'aujourd'hui est l'héritage d'une gestion forestière passée. »

« Nous héritons de la gestion d'hier où la production se concentrait sur du résineux avec comme objectif l'industrialisation forestière. Cet objectif est atteint, et nous sommes en phase de récolte. »

« Le paysage, c'est une lecture à un instant T de l'espace, il y a dans notre héritage des pratiques bonnes et d'autres plus inquiétantes, on hérite de techniques passées, d'une gestion passée, on n'a pas le choix à certains endroits. Aujourd'hui on relance un nouveau cycle, différemment ? »

« Qu'est-ce qu'un bel arbre ? La réponse sera différente selon que je suis un forestier, un menuisier, un poète, un naturaliste ou un touriste. »

« Le paysage doit pouvoir réconcilier ceux qui vivent la forêt, et ceux qui vivent DE la forêt, et qui n'ont pas moins d'importance. »

« Le paysage est un tableau dynamique, il est en constante évolution. »

## Visite des bois communaux de Mazille

### Première arrêt entre deux parcelles de feuillus

D'un côté de la piste forestière, la parcelle est gérée en taillis sous futaie traditionnel. Les grands chênes se sont développés en largeur sur le haut, ils ont beaucoup de nœuds, ils vont difficilement faire des arbres de grande qualité. Traditionnellement on récolte le sous étage pour du bois de chauffage, ici on a essentiellement du châtaigner et du charme.

« Le taillis sous futaie est un héritage du 18<sup>e</sup> siècle, où on avait énormément besoin de bois de chauffage et peu de bois d'œuvre. Les choses se sont inversées jusqu'à aujourd'hui. Est-ce que la demande en bois énergie va renverser la tendance ? »

De l'autre côté de la piste, l'ONF a amorcé il y a quelques années une conversion vers une futaie régulière de chêne, avec en visée la production de bois d'œuvre dans 40 à 60 ans. Les arbres ont une meilleure conformité, et laissent présager de belles récoltes, mais quid du changement climatique ? Les coupes vont se faire régulièrement au profit des sujets les plus beaux que l'on va laisser grossir le plus longtemps possible.

La futaie jardinée ou irrégulière aurait-elle du sens pour combiner un maintien du couvert forestier et des récoltes de bois ?

« Il n'y a pas aujourd'hui de futaie jardinée sur le Clunisois du fait de l'héritage de gestion. C'est la diversité d'essences qui apportent le côté jardiné. Le Taillis sous futaie peut être parfois considéré comme de la futaie jardinée. Si toutes les parcelles ne peuvent pas se conduire en futaie jardinée, cependant des « traitements d'irrégularisation » du peuplement sont parfois réalisées. On crée des éclaircies successives, en conservant des semenciers pour stimuler ensuite la régénération naturelle. En forêt régulière, ce renouvellement est long et coûteux. Si on veut vraiment aller sur du jardiné, cela suppose des sacrifices d'exploitabilités, avec des générations perdues, est-ce que c'est toujours dans l'intérêt des propriétaires ? » CRPF

« En forêt, attention à ne pas prendre de décisions trop vite et trop radicalement »  
« la futaie jardinée n'est pas la panacée » gestionnaire

« Si on laisse les choses se faire naturellement, le renouvellement des arbres ne se fait que par des événements climatiques (chablis, incendies...) » gestionnaire

« On a une difficulté avec ce système de gestion en forêt privée avec les parcelles qui changent de main trop rapidement par rapport à la durée de vie de l'arbre ».

« Si on considère l'irrégulier comme la cohabitation de plusieurs arbres d'âges différents, il y a aujourd'hui beaucoup de peuplements feuillus traités en irrégulier, puisque le taillis sous futaie est majoritaire ». Gestionnaire

« On parle beaucoup du climat, mais il y a une grande importance du sol. Chez moi à Sologny, et à Bourgvilain il y a on est sur du granite avec très peu de terrain. Un mauvais sol, ça fait du mauvais chêne. Sur mes 40 hectares j'ai fait des coupes rases de mauvais chêne pour enrésiner en douglas et en mélèze. Parce qu'il y a parfois très peu de potentialité forestière. » propriétaire

#### **Deuxième arrêt devant une plantation de douglas de 5-6 ans.**

Le choix de raser les feuillus, identiques à ceux des parcelles à proximité pour planter des douglas a été fait par la municipalité précédente. Probablement dans une volonté de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». La municipalité actuelle a expliqué en amont de la visite qu'elle ne souhaitait plus ce genre de pratiques, pour maintenir un couvert forestier permanent. (La question du « changement de main » se pose de la même manière en forêt publique...)

« Le Douglas a été planté majoritairement il y a 50-60 ans, avec des plantations issues du fond forestier. Il arrive à maturité économique pour la filière. Cette partie de la forêt attire les regards, mais ce n'est pas forcément la majorité. Pour nous il y a un trop gros focus là-dessus, la gestion forestière est plus globale. » CRPF

« Il existe aujourd'hui des études, il est possible d'appliquer au douglas, des traitements d'irrégularisation, mais c'est beaucoup plus difficile que dans le sapin pectiné ou l'épicéa du Jura par exemple, qui sont des essences d'ombre, plus faciles à irrégulariser. Le douglas pousse vite, mais c'est une essence de mi-ombre/lumière, pour l'irrégulariser on a besoin de semis et de renouvellement. C'est assez problématique pour arriver à une surface terrière propice au début de ce renouvellement : pour cela il faut prélever l'accroissement et souvent plus pour décapitaliser du bois et avoir une lumière propice au renouvellement à la régénération. C'est techniquement assez difficile. » CRPF

« Il n'existe pas aujourd'hui de futaie irrégulière à l'état d'équilibre en douglas. La transition sera longue. Les surfaces en traitement irrégulier ne font que croître, mais l'état d'équilibre dans le douglas, on ne le verra pas de notre vivant. » CRPF

On fait de plus en plus d'avenant à des Plan de gestions pour des propriétaires qui veulent aller vers de l'irrégularisation du douglas, dans le but d'avoir un maximum de gestions différentes. » CRPF

« J'ai dû faire d'importantes coupes rases sanitaires liées aux scolytes sur mes parcelles et nous sommes nombreux dans ce cas sur le territoire » Propriétaire

« Notre gestion doit s'adapter au changement climatique, en plantant plusieurs espèces en mélange, et il faut surtout rester humble ». Gestionnaire

## Échanges à la salle des fêtes de Bergesserin

### Les adaptations face au changement climatique

On sait que l'adaptation des Frênes, hêtre, sapin au changement climatique sera difficile dans notre territoire, que faut-il planter aujourd'hui ? Est-ce que les chênes et les douglas vont pouvoir résister ?

« Il ne pas prendre de décisions trop radicales et trop vite : on doit déjà faire avec la gestion de l'existant » CRPF

« On sait que les essences sont capables de s'adapter à + ou - 1 degré tous les 100 ans. On sait aussi que le changement climatique va plus vite que ça.... Personne ne sait exactement ce qu'il faut faire. On ne sait pas comment ça va s'adapter. » Florian Gilbert

### La gestion du stress hydrique

Pour gérer le stress hydrique, il est nécessaire de réduire le capital bois de parcelle. Plus la surface terrière est importante (plus il y a d'arbre au m<sup>2</sup>) plus il faut de l'eau pour qu'ils puissent grandir.

« Il est important de maintenir une ambiance forestière. A savoir maintenir un couvert forestier limitant l'érosion des sols. Des techniques d'éco-reboisement sont désormais menées. On ne fait plus d'andains de branches après les coupes rases, on laisse les branches au sol ce qui fait un effet de paillage intéressant. La plantation est plus difficile mais on est capable d'assurer ainsi un meilleur taux de reprise »

### Les coupes à blanc et l'impact paysager des pratiques sylvicoles

Concernant l'évolution de la population dans le Clunisois, les néo-ruraux sont venus s'implanter dans le territoire pour la qualité du cadre de vie et l'attractivité des paysages. Une contradiction est pointée car ils sont généralement demandeur de bois et en même temps ils seraient opposés aux coupes forestières au nom de la préservation paysagère.

« Le tourisme VTT et la randonnée, est très développé dans le Clunisois, ils ont du mal à comprendre la nécessité des pistes d'accès aux forêts, créant par obligation des ornières, ... »

La physionomie des forêts a changé en lien avec les changements de pratiques. Autrefois tout le monde possédait un équipement (petit tracteur de 2,50m de large) et réalisait son bois.

Aujourd'hui le bois est plus généralement acheté à des professionnels (équipés avec des plus gros engins) Cela a nécessité de créer des pistes forestières adéquates.

« Le paysage est décrit comme un argument économique pour le tourisme. C'est la principale source d'attractivité pour les touristes, devant le patrimoine. »

« Les gens ne comprennent pas lorsqu'il y a une exploitation forestière : oui il y a des ornières et impact paysager » (Coforêt)

« L'impact paysager des coupes rases dépend de la superficie, et de la localisation : 1 ha en pente est bien plus visible qu'une petite surface en pleine forêt. »

Un propriétaire évoque l'importance relative des coupes rases : « Une étude réalisée par le PNR du Morvan, montre que seulement 0.5% de la surface forestière est impactée par ce type de gestion. »

(Vérification des faits : En 2018, la DREAL a estimé qu'entre 1000 et 2000 ha avaient subi une coupe rase dans le Parc Naturel Régional du Morvan. Ce PNR s'étend sur 300 000 ha dont la moitié de forêt. Ce qui représente, pour la seule année 2018, en réalité 1,3 % de la surface forestière. (Par ailleurs, si l'impact d'une coupe rase sur le paysage est visible pendant les 5 à 10 premières années de croissance des plantations ou de la régénération naturelle, il faut multiplier ce chiffre par autant d'années...) source : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/bourgogne-franche-comte/le-parc-du-morvan-saisit-le-conseil-detat-pour-limiter-les-coupes-rases-1777832>

« Les coupes rases sont montrées du doigt mais elles ne sont pas représentatives de ce qui est fait sur le territoire. »

« Si dans un Massif de 100 hectares on effectue une coupe rase de 2 hectares, cela a peu d'impact paysager. Quelle pourrait être la bonne échelle 0,5 ha, 2 ou 4 hectares ? Quel impact selon la surface ? Quel impact réel au sein du massif ? Mais aussi quel impact au niveau biodiversité. ONF = forêt mosaïque = un peu de tout au sein d'un même massif pour préserver la biodiversité. Vigilance pour conserver les continuités écologiques. Entretien d'une clairière au sein d'un massif forestier intéressant pour la biodiversité. (Coforêt)

« Les coupes à blanc provoque des changements de chaleur au sein de la forêt. La résistance aux vents et modifiée. Cela impacte les peuplements voisins avec des chablis et des descentes de cimes plus fréquentes. »

La société se positionne de plus en plus contre ces méthodes, est-ce que cela fait bouger les forestiers ? « Il y a aujourd'hui beaucoup de nouvelles techniques et des tests pour s'adapter. Mais ces techniques n'évoluent pas spécialement par la pression du public, mais plutôt par les forestiers qui apprennent de leurs erreurs. » (Coforêt)

## Les Essences de plantation

« A Bergesserin, sur les 1100 sapins plantés, j'en ai remplacé 750. » Propriétaire

Les essences choisies dépendent des stations. Il n'existe pas aujourd'hui d'itinéraires validés pour les mélanges d'essence

« Il y a aujourd'hui beaucoup de test sur les essences, en fonction de leur réaction aux changements, et de nouvelles provenances mais on ne doit pas mettre tous les œufs dans le même panier. » CRPF

### Partage d'une expérience d'un propriétaire sur ses expérimentations :

« Il y a 10 ans j'ai effectué des plantations de frênes et de merisiers. C'était le bon choix à l'époque mais aujourd'hui il n'y a pas de débouchés commerciaux pour le merisier et le frêne condamné. J'ai dû effectuer des grandes coupes sanitaires à cause des scolytes. (En plusieurs fois, mais à la fin il n'y en avait plus) Pour replanter j'ai fait mener une Etude Bioclimsol avec des forages à différents endroits sur les parcelles. Ce logiciel prend en compte des données pédoclimatiques et les scénarios du réchauffement climatique (sur la base du cortège floristique en place) Selon le taux d'acidité, profondeur de sol etc. on a pu avoir une liste de plusieurs essences que l'on pouvait ensuite filtrer en fonction du changement climatique. Nous avons ainsi fait la liste des essences adaptées qui avaient une chance de pousser en fonction des versants, relief... Il en est ressorti de possibilités pour le chêne pubescent, le chêne d'Amérique, le pin maritime, le douglas sous certaines conditions (versant nord, est, fond de vallon), le sapin de Céphalonie. On a planté par îlots et dans les prochaines expérimentations on va davantage mélanger. Il faut qu'on reste humble et se faire aider par les scientifiques. Visiblement la Bourgogne sera dans l'aire du pin maritime à horizon quelques années. » (Gilles de Corsion)

« Il existe d'autres outils de diagnostic tels que Bioclimsol/ClimEssences. Dans les mélanges, il y a autant d'idées de mélanges que de forestiers. On a effectué des tests de 20 plantations d'1,5 hectares pour tester des schémas de mélange (exemple chêne sessile et chêne pubescent) et pour les confronter avec l'avis des professionnels. » CRPF

« On ne sait pas planter de futaie jardinée » de fait les plants forestiers on le même âges à la plantation... Il faut compter 50ans environ pour irrégulariser une plantation.

« Il ne faut pas planter selon d'éventuels débouchés futurs. Il faut planter ce « qui pousse » et les marchés s'adapteront en fonction. » (Coforêt)

## Les modes de gestion

« les gens ne sont pas habitués à raisonner sur des temps très longs, c'est pourtant obligatoire dans la forêt » un propriétaire

La gestion d'une futaie régulière « classique » :

- Objectif de production bois d'œuvre, le bois énergie est un co-produit
- Des éclaircies sont réalisées tous les 8/12 ans
- En Fin de cycle, on laisse des semenciers pour une régénération naturelle

Gestion d'un taillis :

- Objectif de production bois bûche
- En général : Le taillis est réservé sur les stations qui ne sont pas suffisamment bonne pour du bois d'œuvre

« En forêt régulière, le renouvellement est long et coûteux. »

Des « mauvais feuillus » sont des « feuillus dont la capacité de production de bois d'œuvre sont compromis du fait de la mauvaise qualité des sols notamment.

« Les peupleraies ne peuvent être gérées qu'en coupe-rase. »

« En futaie régulière l'intervention possible pour l'irrégularisation peut être de réaliser des éclaircies successives, conserver des semenciers pour stimuler ensuite la régénération naturelle. »

« Dans le Clunisois il n'y a pas encore beaucoup de futaie jardinée du fait de l'héritage de gestion. »

« Le taillis sous futaie ou taillis avec réserve est adapté pour le traitement d'irrégularisation. »

« La futaie irrégulière a l'avantage de créer des revenus réguliers pour les privés. »

« Ce qu'il faut, c'est une « forêt mosaïque », comprenant une hétérogénéité de gestions et d'essences pour développer une hétérogénéité de milieux, comme le propose aujourd'hui l'ONF. »

Sur la question des incendies : comment est exposé le clunisois ? Cela va être à gérer dans les années qui viennent, notamment en créant des pare-feux et en améliorant la desserte forestière pour les pompiers. Les peuplements d'Europe tempérée sont peu adaptés aux incendies contrairement aux séquoia par exemple en Amérique du Nord. Il y a un gros enjeu de la sécurité avec les incendies, c'est difficile lorsque le massif est constitué d'un maillage de propriétaires privés successifs. (Coforêt)

La problématique du manque de bûcherons et de débardeurs est soulevée régulièrement, actuellement une main d'œuvre étrangère est généralement employée. La pénibilité du travail et les bas salaires sont pointés du doigt. « Si on veut changer les pratiques, il faudrait des gens pour le faire »

Au niveau du bassin clunisois, il manque des bûcherons et des débardeurs. Est-ce qu'on peut réfléchir la filière autrement ? Comment mieux rémunérer ? « L'argent ne fait pas tout, les conditions de travail sont très difficiles aussi. » (propriétaire + CFBL)

## Les débouchés pour la vente de bois

La valeur ajoutée du bois définit ensuite le lieu où le bois est vendu. Plus le bois est cher, plus il part loin.

- Le bois énergie qui est le moins cher trouve des débouchés locaux (mais peut être hors de la communauté de communes)
- Le bois papeterie/panneaux : débouchés au Creusot (Kronospan), et dans le Sud de la France (Tarascon...)
- L'emballage par à une échelle régionale ou nationale
- Le bois d'œuvre est vendu à l'échelle nationale, et en UE, USA et Chine.  
Dans le Clunisois, il n'y a pas de scierie donc c'est difficile d'exploiter le bois localement. Toutant et Brénot achète un peu mais c'est marginal.

En passant par un intermédiaire gestionnaire de type coopérative forestière, les propriétaires ne savent pas où est vendu leur bois (vente aux enchères ou aux coopératives qui revendent, quelques scieries font aussi du négoce).

« Le déficit de la balance commerciale en bois est de presque 85 milliards d'euros »

### BOIS BUCHE

(à ne pas confondre avec le bois énergie, qui dans le vocabulaire forestier est décheté)

« A Bergesserin, il n'y a plus qu' 1 à 2 affouagistes. »

« Avant, on faisait son bois de chauffe. Maintenant, on préfère acheter nos buches auprès d'entreprises spécialisées. »

### BOIS D'ŒUVRE

« Il faudrait relancer l'industrie connexe liée au bois avec des unités de transformation (scierie notamment). »

Il existe une possibilité de mettre en place des labels (AOC bois de chartreuse, AOC bois du jura) mais cela demande une réelle volonté et une implication politique.

« Est-ce que la filière bois est sous pression ? C'est difficile à répondre, mais en tout cas tous les bois qui peuvent l'être sont gérés. Après la pression ne vient pas forcément du territoire, mais des territoires voisins qui ont des besoins en bois sans la ressource. »

## Le bois énergie

Les estimations du Plan de paysage s'appuient sur le scénario Négawatt qui propose de diviser la consommation d'énergie par deux et de se fournir en énergie renouvelable.

Aujourd'hui il est consommé environ 7000 m<sup>3</sup> de bois énergie dans le Clunisois. Atteindre la neutralité carbone suivant le scénario, impliquerait de multiplier par 3 cette consommation en 2040. La forêt est-elle capable de le supporter ? Quel choix du mixte énergétique faut-il mettre en place et quelle pression est acceptable on nous sur la forêt. (Ejo)

« Il ne faut pas aller à l'excès sur le volet bois énergie. Si l'on veut connaître la ressource il faut réaliser une étude de ressource, c'est un préalable pour établir un plan d'approvisionnement. (Il y aurait des potentialités pour intensifier la récolte, le plus complexe est de mobiliser la ressource sur des parcelles privées.) »

Les chaufferies bois industrielles en Bourgogne utilisent généralement des plaquettes issues de feuillus. (Dans le Limousin, elles sont traditionnellement utilisées avec des résineux.) Les chaufferies bois individuelles peuvent généralement mixer feuillus et résineux.

L'économie du bois énergie est généralement dans une logique de flux tendu :

La marge n'est pas importante et donc on évite de le stocker (perte de revenu du au local de stockage, à l'acheminement, et à la logistique décharge /recharge).

Les bois sont coupés et laissés pour séchage en forêt durant 2/3 mois, avant déchetage et livraison.

On utilise : les coupes issues des éclaircis, les têtes de chêne.

« Normalement le bois énergie est un sous-produit, les arbres doivent d'abord donner du bois d'œuvre. Seulement à cause des contrats d'approvisionnement signé avec les unités de chauffage on en vient à triturer n'importe quel type de bois. »

« La question à se poser porte sur ce que l'on accepte en matière de gestion, si l'on veut plus de bois pour le bois-énergie alors les conséquences paysagères seront plus importantes (plus de coupes rases et une intensification de l'exploitation dont les coupes rases de taillis.) »

« Est-il possible d'intensifier la gestion en maintenant un couvert forestier ? »

Attention à ne pas prendre en compte que le bois de chauffe.

Attention aux grosses chaufferies qui demandent un volume très important de bois énergie. Elles ont peu de vision concrète sur le terrain de la capacité de production. Ça dépend de beaucoup de choses, de la production, des essences, de comment on l'exploite, quelle capacité de production. L'exemple de la centrale à Biomasse de Gardane qui converti du bois en électricité est pointé du doigt plusieurs fois : la ressource n'a pas été bien pris en compte.

Cela demande un inventaire. On a besoin d'une étude de fond sur le volume de bois produit dans le Clunisois : avec quel mode de gestion ?

« Il y a aujourd'hui un problème de mobilisation. On ne récolte pas l'accroissement de la forêt française, comment on fait pour mobiliser le bois disponible devant la multitude de propriétaires forestiers privés. » (CFBL)

« Le bois énergie produit dans le Clunisois aujourd'hui fourni aussi et surtout à Mâcon ou Châlon-sur-Saône où il y a des besoins importants, idem pour Le Creusot où Kronospan consomme peut être en un mois ce qui est produit par le Clunisois en un an: la ressource est en tension. » (CRPF)

« On calcule en général que la forêt peut produire 2m3 de bois-énergie à l'hectare par an, dont une faible partie est mobilisable. » (Propriétaire privé)

« Le Fonctionnement des coopératives consiste à regrouper l'offre et faire des contrats d'approvisionnement pour les chaufferies, les industries etc. C'est compliqué d'imaginer un plan d'approvisionnement sur le Clunisois. Un plan d'approvisionnement théorique c'est assez simple en se basant sur les chiffres de la Charte Forestière mais en pratique c'est très difficile. On ne récolte pas tout ce qui pousse. Il y a beaucoup de bois-énergie disponible dans le taillis simple. Qu'est-ce qu'on accepte comme exploitation ? Intensifier l'exploitation de bois-énergie signifie intensifier l'exploitation en général. Dans l'idéal, effectivement ce serait intéressant de privilégier le circuit le plus court mais d'autres territoires sont intéressés par la ressource du Clunisois. » (CFBL)

« On a besoin de mobiliser les propriétaires forestiers : budgéter la ressource en bois de chauffage, le détail des peuplements bien sûr, mais aussi le nerf de la guerre qui est à combien on vend pour convaincre les propriétaires privés. Est-ce qu'on va trouver preneurs et des propriétaires prêts à jouer le jeu pour rester en local ? » (Florian Gilbert)

## Biodiversité

« Il y a une nécessité de préserver les habitats des espèces floristiques et faunistiques du territoire, d'accompagner leur évolution. Ce regard environnemental et la prise en compte de la biodiversité est nécessaire dans la gestion forestière. La considération de la forêt telle une mosaïque diversifiée doit être éclairée par l'identification des corridors de biodiversité. »

« Nous avons peu de certitude quant à la capacité de la biodiversité de s'adapter au changement climatique. Il nous faut accompagner le changement et l'arrivée de potentielles autres espèces » (Natura 2000 CCC)

La notion d'échelle de lecture du massif forestier est importante Une coupe à blanc sur une petite surface peut parfois permettre la réouverture d'un milieu qui amène une biodiversité inféodée aux milieux ouverts. Il faut « hétérogénéiser » le massif forestier.

« Un chêne vivant c'est 150 espèces qui y sont inféodées. Un chêne mort c'est 1500 espèces. C'est important pour la biodiversité de laisser du bois mort en forêt et ne pas céder à la tentation de « faire propre ». »

La CoForêt souligne l'intérêt à ce que les propriétaires privés puissent travailler avec Natura 2000 (préconisation d'îlots de sénescence notamment)

## Le morcellement de la propriété forestière

En forêt il n'y a pas eu de remembrement. Comme dans l'agriculture, pour certains c'est une bonne chose, « Heureusement que ça n'a pas été fait » Gestionnaire CoForêt  
Cela a permis de préserver des paysages et des vieux arbres en rendant difficile leur exploitation, pour d'autres c'est un problème pour mobiliser le bois.

« Plus les parcelles sont petites plus la gestion est complexe à mettre en œuvre. Le remembrement forestier est coûteux et fastidieux. Mais une collectivisation de la gestion serait pertinente. »

« La multitude de petites parcelles complique la gestion globale. »

« Les tous petits propriétaires n'ont souvent pas les moyens de se lancer dans des projets, mais pourraient s'associer à un projet collectif. »

Cependant une collectivisation de la gestion serait pertinente (gestion concertée, mise en place d'une association syndicale => exploitation en commun, Plan Simple de Gestion partagé...). »

« La question que tout ça pose est aussi le problème de mobilisation des propriétaires. »

### **Références évoquées**

#### **Appellation d'Origine Contrôlée par arrêté interministériel :**

- AOC bois du Jura
- AOC bois de Chartreuse (gestion en futaie irrégulière)

#### **Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) du Mont Saint Rigaud :**

association regroupant des propriétaires forestiers ayant pris conscience de la nécessité d'une bonne gestion de leurs forêts s'engageant dans une sylviculture raisonnée sur la base de critères de gestion durable.

990 ha, 74 propriétaires, Beaujolais.

#### **Label Bas Carbone :**

Le label bas carbone, créé par le ministère chargé de l'Environnement, certifie les gains carbone réalisés par des projets vertueux pour le climat.

*Elaboration du Plan de paysage du Clunisois  
Etape 2 : Stratégie paysagère*

**COMPTE RENDU  
Atelier Objectif de Qualité Paysagère (O.Q.P.)**

14 février 2023

**PARTICIPANTS**

8 Communauté de Communes  
4 Partenaires  
5 Elus de communes

**DÉROULE DE L'ATELIER**

- 9h > Accueil
- 9h15 > Brise-glace  
par Détéa, co-traitant de éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage
- 9h30 > Restitution des rencontres & projections  
> Projections des scénarios désirés & redoutés  
> Objectifs de qualité paysagère proposés  
par éjo.coopérative, assistant à maîtrise d'ouvrage
- 11h00 > Atelier « Objectifs de Qualité Paysagère »

## 1- TOUR DE TABLE DES ATTENTES DU PLAN DE PAYSAGE

---

L'atelier a été initié par un tour de table permettant de se présenter et de répondre à la question suivante :

### QUESTION FORMULEE

« Je serais satisfait si le plan de paysage prend en compte ... » ?

### REPONSES

« Je serais satisfait si le plan de paysage devient une bonne référence sur laquelle les communes puissent s'appuyer et l'intégrer dans les documents d'urbanisme. »

*Jean-Luc DELPEUCH, M. le Président Communauté de Communes*

« Je serais satisfait si le plan de paysage propose des orientations très concrètes, mais en nombre limité pour que cela soit opérationnel. »

*Jean-François FARENC, Vice-président Communauté de Communes*

« Je serais satisfaite si le plan de paysage porte des objectifs concrets, simples qui répondent aux besoins de nos enfants et s'il respecte la singularité des paysages du Clunisois. »

*Frédérique MARBACH, Vice-président Communauté de Communes*

« Je serais satisfaite si le plan de paysage est le fruit d'une vision partagée et d'un plan d'actions concret. »

*Nathalie THIERS, chargée de projet Plan Paysage Communauté de Communes*

« Je serais satisfaite si le plan de paysage n'aboutit pas à des contraintes supplémentaires notamment pour les agriculteurs. »

*Marie-Thérèse GERARD, élue Saint-Martin-de-Salencey*

« Je serais satisfait si le plan de paysage ne « trafique » pas trop le paysage et qu'il n'engage pas de législation supplémentaire. »

*Jean-Jacques MAZOYER, élu Bergesserin*

« Je serais satisfaite si le plan de paysage prend en compte les habitants que l'on a du mal à interpeller. »

*Nicolé GILLERON, élue Blanot*

« Je serais satisfaite si le plan de paysage ne donne pas de « stress » aux habitants (notamment en lien avec la question de l'éolien). »

*Jacqueline KLEISEN, élue Sailly*

« Je serais satisfait si le plan de paysage offre une réponse globale à la pluralité des enjeux soulevés. »

*Romain THEVENET, DETEA équipe-projet Plan paysage*

« Je serais satisfaite si le plan de paysage concilie la vision économique, la biodiversité et prend largement en compte l'avis de la population. »

*Carole SQUEVIN, chargée de projet Charte forestière Communauté de Communes*

« Je serais satisfaite si le plan de paysage permet un mieux-vivre en harmonie avec la nature et oriente un projet de société. »

*Danièle FRANTZ, élue Cluny*

« Je serais satisfait si le plan de paysage donne une place importante à l'arbre et qu'il aide à réfléchir à nos comportements. »

*Haggai HES, Conseiller Communauté de Communes*

« Je serais satisfait si le plan de paysage prend en compte l'arbre. »

*Grégoire DURANEL, chargé de projet Natura 2000 Communauté de Communes*

« Je serais satisfait si le plan de paysage déploie des recommandations en termes de sylviculture durable (moins de coupes rases). »

*Stéphane CARRUSCA, ONF, co-gérant du groupement forestier La Forêt hospitalière*

« Je serais satisfait si le plan de paysage permet un partage d'information et constitue un support d'éducation à l'environnement. »

*Alain DEBROSSE, écologue équipe-projet Plan paysage*

« Je serais satisfait si le plan de paysage ne se perd pas dans des actions trop irréalistes et qu'il prenne en compte la stratégie bas carbone. »

*Luc LEVASSEUR, Association APVLC*

« Je serais satisfait si le plan de paysage constitue un outil opérationnel de déploiement de la stratégie Aire-Climat -Energie. »

*Yann TURC, NESPEN équipe-projet Plan paysage*

« Je serais satisfait si le plan de paysage prend en compte l'adaptation nécessaire au changement climatique et s'il permet le déploiement de la stratégie Climat-Air-Energie. »

*Elodie POIRSON, chargée de projet TEPOS Communauté de Communes*

« Je serais satisfait si le plan de paysage déploie une programmation à long terme et qu'il assoit la stratégie Air-Climat-Energie. »

*Patricia DUBOIS, ADEME*

« Je serais satisfait si le plan de paysage permet de faire comprendre les différents enjeux paysagers liés aux Energies renouvelables, ici et ailleurs et si le plan de paysage offre de l'information. Si le plan de paysage peut constituer un exemple à l'échelle nationale. »

*Bertrand AUCORDONNIER, ADEME*

« Je serais satisfaite si le plan de paysage prend en compte les évolutions nécessaires du changement climatiques. »

*Lucie GARZON, EJO. COOPERATIVE équipe-projet Plan paysage*

## 2- RESTITUTION DES RENCONTRES, PROJECTIONS

Les membres de l'équipe-projet ont présenté les rencontres et ateliers réalisées courant janvier 2023, ainsi que les conclusions et/ou réflexions qui en émanent.

Sur la base de ces échanges, il a été proposé une visualisation des paysages désirés et des paysages redoutés, ayant permis de formuler des premiers objectifs de Qualité Paysagère.

Enfin, ces objectifs ainsi que leurs ambitions ont été présentés, en vue d'être débattus lors de l'atelier.

**Il est rappelé que le plan de paysage n'est pas une étude de potentiel des énergies renouvelables ni un schéma directeur EnR. Il n'a pas pour objectif de définir le mix énergétique du territoire et la stratégie Air Energie Climat mais il est un outil d'aide à la définition de cette stratégie en intégrant une réflexion paysagère sur les énergies.**

*Voir annexe : CCC\_Phase2\_Comité des Partenaires.pdf*

### QUESTION(S) / REFLEXION(S) EN FIN DE PRESENTATION :

- « **Les territoires ruraux n'ont pas pour seul objectif d'assurer leur autosuffisance puisque les villes ne pourront jamais l'être. La neutralité carbone n'est pas un objectif, nous devons produire plus que ce que nous consommons.** »  
*M. le Président J.L. Delpuech*

- « **Dans les énergies renouvelables potentielles, il n'est pas évoqué l'énergie potentielle des Pompes à Chaleur, alors qu'elle est considérée comme une énergie renouvelable.** »  
*L. Levasseur*

**Réponse ADEME** : Une pompe à chaleur nécessitant de l'électricité pour son fonctionnement. Elles ne sont pas adaptées partout et ne sont pas toujours une réponse adaptée. Il faut que le logement soit parfaitement isolé.  
Elle pourra cependant être considérée comme énergie potentielle à déployer.

**Réponse équipe-projet** : Le plan paysage n'a pas pour objectif de prioriser une EnR mais plutôt d'étudier l'impact de son déploiement sur le sujet paysager.

- « **Y a-t-il des actions prévues à moyens termes pour palier contre l'utilisation d'énergies fossiles, notamment pour les engins agricoles et forestiers ?** »  
*L. Levasseur*

**Réponse de M. le Président J.L. Delpuech** : Un projet de méthanisation est en cours d'étude. Ce projet ne serait pas basé sur de l'emploi de matière agricole mais plutôt industrielle (laiterie et minoterie notamment).  
S'il voit le jour, une partie de matière issue de la méthanisation pourrait être soit redistribuée dans un réseau de chaleur, soit servir de biocarburant pour des engins fonctionnant au biogncv.

- « **A l'avenir, les modèles agricoles sont à questionnés pour qu'ils soient de plus petite échelle, induisant un besoin en matériel plus modeste et moins consommateur. Ce sont les mêmes enjeux dans le milieu forestier. Cependant, des changements doivent s'opérer à l'échelle nationale voire internationale, nous avons peu de marge à notre échelle.** »  
*G. DURANEL*

**Réponse équipe-projet** : A notre échelle, nous pouvons tout de même avoir un rôle de sensibilisation et de communication de modèles qui sont déjà implantés dans le territoire et qui fonctionnent.

- « **Lorsque l'on évoque la réduction des consommations, il ne faut pas omettre le lien avec le changement des comportements nécessaire.** »  
*Haggai HES*

- « **Concernant l'enjeu de biodiversité, il faut être vigilant de bien faire comprendre qu'elle n'est pas seulement un élément parmi d'autres à prendre en compte, mais qu'elle constitue le « vivant » duquel nous sommes entièrement dépendant.** »  
*Haggai HES*

- « **Il faut privilégier l'installation de PV sur les surfaces artificialisées.** »  
*G. DURANEL*

### 3- ATELIER « OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE »

Lors de cet atelier, 3 groupes ont été constitués pour échanger sur les objectifs de Qualité Paysagère et les ambitions formulés par l'équipe-projet.

Il était demandé de réfléchir à la pertinence de ces objectifs et sur des premières pistes d'actions éventuellement.

#### LES OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE FORMULES

Lors de la présentation, les 3 objectifs de qualité paysagère proposés étaient les suivants :

- **Adapter la gestion du végétal et de la forêt aux évolutions à venir ... en développant une structure arborée diversifiée**
- **Adapter les pratiques agricoles aux évolutions à venir ... en conservant les paysages ouverts du Clunisois**
- **Adapter les constructions et aménagements aux évolutions à venir ... en veillant à maintenir une haute qualité architecturale du Clunisois**

Lors des échanges avec M. le Président de la Communauté de Communes du Clunisois J.L. Delpuch, Mme P. Dubois de l'ADEME et Mme E. Poirson chargée de Projet TEPOS à la C.C.C., il a été évoqué la nécessité de développer un 4e objectif dans le cadre de ce plan de paysage afin de traiter des questions d'intégration des énergies renouvelables dans le paysage.

Un 4e objectif de qualité paysagère est alors formulé :

- **Intégrer dans le paysage les énergies renouvelables ... en lien avec la Stratégie Air-Climat-Energie de la Communauté de Communes**

« Le Plan Paysage doit prendre en compte la diversité des énergies renouvelables avec un postulat de base de :

- Préserver les terres agricoles et considérer les terrains déjà artificialisés pour le déploiement des panneaux solaires au sol ;
- Envisager un déploiement potentiel d'éolienne prenant en compte une hauteur limitée, n'allant pas au-delà de 120-150 environ. »

*M. le président J.L. Delpuch*

Les tableaux ci-après résument les échanges et les résultats de la réflexion de groupe sur ces objectifs de qualité paysagère.

#### Objectif de qualité paysagère

### **Adapter la gestion du végétal et de la forêt aux évolutions à venir ... en développant une structure arborée diversifiée**

#### Réflexions lors de l'atelier

Importance de conserver un couvert forestier continu notamment pour préserver la ressource en eau.

La fonction de séquestration de carbone des forêts et des sols forestiers a été mise en évidence, et notamment le fait que la futaie irrégulière permet de ne pas avoir de dé-séquestration massive de carbone.

Il paraît essentiel d'accompagner les pratiques des affouagistes et des propriétaires privés qui ne sont pas forcément « sachant ».

Intérêt de développer plus largement les parcelles expérimentales (mélange d'essences, îlots d'avenir...). Les communes pourraient peut-être être force de proposition pour mettre en œuvre de telles types d'expérimentations.

Problématiques soulevées de l'approvisionnement en plants forestiers (les pépinières n'arrivent pas à honorer toutes les demandes). Comment envisager le développement des pépinières ?

S'orienter vers des outils existants : les plans de gestion bocagers

De manière générale, la **sensibilisation/formation/information** concernant l'arbre (dans le paysage bocager comme en milieu urbain), la forêt, le bocage semble être une action prioritaire.

#### Résultat de la réflexion

##### AMBITION

*Veiller à l'intégration paysagère et au rôle écosystémique des forêts en développant une sylviculture à couvert continu et aux peuplements mixtes*

##### ACTIONS présagées par le groupe

- Informer les propriétaires sur ce mode de gestion alternatif qui permet d'atteindre tous les enjeux paysage/ biodiversité/production de bois/ eau/carbone.
- Informer les élus sur les différentes sylvicultures possibles.
- Utiliser l'affouage destiné aux habitants pour leur communiquer les différentes sylvicultures
- Communiquer aux élus la nécessité d'essayer de nouvelles essences résilientes et trouver des parcelles expérimentales.

##### AMBITION

*Connaître le potentiel bois énergie*

##### ACTIONS (non renseignée)

##### AMBITION

*Développer la filière bois locale*

##### ACTIONS présagées par le groupe

- Evaluer les besoins selon les usages du bois : bois d'œuvre (constructions, menuiserie) ; bois industrie (papeterie, panneaux), bois énergie (chaudière bois, plaquettes) -> quelles essences.
- Informer les citoyens du Clunisois sur les différents usages du bois.
- Initier une réflexion sur l'utilisation de toutes les essences locales

#### AMBITION

*S'orienter vers des haies ayant retrouvé leur rôle premier de ressource pour l'Homme et d'habitat pour la biodiversité*

#### ACTIONS présagées par le groupe

- Mise en place de plans de gestion bocagers
- Informer sur les bienfaits des haies hautes face au changement climatique.

#### **Objectif de qualité paysagère**

### **Adapter les pratiques agricoles aux évolutions à venir ... en conservant les paysages ouverts du Clunisois**

#### **Réflexions lors de l'atelier**

Nécessité de faire évoluer le modèle agricole basé sur l'élevage allaitant vers une polyculture susceptible d'être plus résiliente face au changement climatique, et particulièrement aux tensions sur la ressource en eau.

Réfléchir à l'autonomie en carburants (utilisation d'agro-carburants pour les machines agricoles).

Gravité de la destruction de la biodiversité (- 80% d'insectes) due aux intrants chimiques et pesticides agricoles.

Retrouver des rendements agricoles positifs (pour une kilocalorie alimentaire produite, 9 kilocalories fossiles consommées actuellement par le système agricole).

Ne pas oublier qu'une proportion non-négligeable des boisements actuels du territoire correspondent à la déprise agricole d'il y a un siècle (révolution industrielle et crise du phylloxera).

#### **Résultat de la réflexion**

#### AMBITION

*Accompagner des changements de pratiques vers des modèles de polyculture-élevage*

#### ACTIONS présagées par le groupe

- Augmentation du nombre d'agriculteurs
- Augmentation de la diversification des productions (vergers, vignes)
- Baisse du nombre de bovins et augmentation du petit bétail (moutons, chèvres ?)
- Augmentation de la transformation et de la vente directes

#### AMBITION

*Utiliser les ressources « naturelles » (bois, eau, ...) de l'exploitation dans son schéma de fonctionnement*

#### ACTIONS présagées par le groupe

- Retrouver de la ressource dans le maillage bocager
- Augmentation de la production de biocarburants pour un usage agricole et forestier
- Augmentation de la récupération des eaux de pluie pour complément à l'abreuvement des bovins.

#### AMBITION

*Equiper les exploitations agricoles de dispositifs pour la production d'énergies renouvelables, bien intégrées dans le paysage*

#### REACTION du groupe sur cette ambition

- Action à maintenir

#### NOUVELLE AMBITION PROPOSEE

*Développer l'éducation à l'environnement pour une culture partagée sur les enjeux biodiversité/alimentation de qualité non-destructible de l'avenir de la planète*

**Objectif de qualité paysagère**

**Adapter les constructions et aménagements aux évolutions à venir ...  
en veillant à maintenir une haute qualité architecturale du Clunisois**

**Réflexions lors de l'atelier**

Un travail de fond est nécessaire avec les architectes des Bâtiments de France pour arriver à concilier l'adaptation du bâti aux enjeux et la préservation du caractère patrimonial.

**Résultat de la réflexion**

AMBITION

*Réhabiliter le bâti existant en l'isolant et en le rendant producteur d'énergie, tout en prenant soin de l'intégrer dans son environnement et dans le paysage*

ACTIONS présaquées par le groupe

- Faire évoluer les règlements du Périmètre de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
- Faire évoluer les PLU pour prendre en compte le photovoltaïque
- Articuler rénovation et production d'énergie renouvelables (OPAH)
- Favoriser l'autoconsommation

AMBITION

*Construire de nouveaux bâtiments dans un souci d'intégration paysagère et favorisant des matériaux issus des filières locales*

ACTIONS présaquées par le groupe

- Développer les carrelets en feuillus local (bois de chauffe utilisé en déroulage = bois d'œuvre)

AMBITION

*Aménager les centres-bourgs pour qu'ils soient propices aux mobilités douces et supports de convivialité*

ACTIONS présaquées par le groupe

- Développer les commerces, sources et lieux de lien social en centre-bourg

**Objectif de qualité paysagère**

**Intégrer dans le paysage les énergies renouvelables ... en lien avec la  
Stratégie Air-Climat-Energie de la Communauté de Communes**

**Réflexions lors de l'atelier**

Concilier le besoin d'installations de production d'énergies renouvelables et leur intégration paysagère dans le cadre de la stratégie Air-Climat-Energie.

Comment limiter les dimensions de déploiement ?

Comment réfléchir aux questions d'échelles : concentration / diffusion ?

Doit-on inciter à des projets citoyens ?

Ce volet doit prendre en compte la diversité des énergies potentielles : méthanisation, bois énergie, hydraulique, géothermie, photovoltaïque, éolien.

Il paraît important de faire impliquer les citoyens dans le déploiement des énergies.

Le plan de paysage peut être un outil d'aide à la décision pour la définition de la stratégie Air-Climat-Energie.

La question du déploiement des énergies doit prendre en compte la manière dont on se projette « après la réalisation ».

Il peut être réfléchi la cohabitation de plusieurs usages des infrastructures techniques (par exemple un château d'eau qui sert de mur d'escalade dans une commune).

**Résultat de la réflexion**

ENERGIE

*Concernant le Photovoltaïque*

ACTIONS présaquées par le groupe

- Etude à faire sur la possibilité d'appuyer du photovoltaïque sur les talus du TGV (artificialisé et consommateur d'énergie)
- Etudes à faire sur le photovoltaïque à proximité des lignes à haute tension
- Faire un inventaire des friches et zones artificialisées, parkings, ...

ENERGIE

*Concernant l'éolien*

ACTIONS présaquées par le groupe

- Limiter la hauteur (120m-150m environ)

*Elaboration du Plan de paysage du Clunisois  
Etape 2 : Objectifs de Qualité Paysagère*

## COMPTE RENDU Comité de pilotage

04 avril 2023

**Présents :**  
**4 élus de communes**  
**3 agents de la communauté de communes**  
**4 partenaires**

### DÉROULE DU COPIL

*9h30 > Accueil*

*9h40 > Introduction Communauté de Communes du Clunisois*

*Mot du Vice-Président, présentation chargée Plan de paysage et point d'étape*

*10h00 > Présentation du Livret 2 - Objectifs de Qualité Paysagère*

*Présentation générale des 4 Objectifs de Qualité Paysagère + discussion*

*10h20 > Présentation détaillée des 4 Objectifs de Qualité Paysagère*

*Présentation + discussion Objectif par Objectif*

*12h00 Clôture*

### 1- INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS

En introduction de séance, Nathalie THIERS a proposé un point d'étape du plan de paysage rappelant les étapes et actions qui ont déjà été effectuées ainsi que celles venir :

- Concertation
- Enquête en ligne
- Lectures de paysage et animations paysage
- Actions de communications

➔ *Voir présentation en annexe « CCC\_Plan Paysage\_Point étape.pdf »*

### 2- PRESENTATION DU LIVRET 2 – OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

L'équipe projet est ensuite intervenue pour présenter de manière globale la stratégie paysagère adoptée ainsi que les 4 Objectifs de Qualité Paysagère.

➔ *Voir présentation en annexe « EJO\_Plan Paysage\_Présentation COPIL.pdf »*

Aucune remise en question des 4 Objectifs de Qualités paysagères (OQP) a été évoquée. Ils sont donc considérés comme actés.

#### Remarques :

- *J.F..Farenc : Plusieurs personnes évoquent le fait que les dents creuses « n'existeraient pas vraiment ». De quoi parle-t-on ?*

**Réponse Nathalie Thiers :** Il existe des dents creuses dans les bourgs et les motifs boisés, c'est ce qu'évoque le Livret 2.

**Réponse Ejo :** Les dents creuses sont à considérer à la parcelle. Si elles sont présentes partout, elle se révèlent plus franchement en contexte urbain que dans les bourgs. Elles existent cependant bien qu'elles soient ponctuelles.

Cette notion peut également être entendue à la notion de densification au sein de parcelles peu denses, présentes au sein des bourgs et des hameaux.

- *Aline Vue : Il est nécessaire d'être vigilant dans la présentation des paysages redoutés et désirés : Ils ne sont pas le reflet d'une réalité.*

**Réponse Ejo :** Le livret 2 sera révisé en ce sens et insistera sur le fait qu'il s'agit du résultat de la consultation citoyenne.

- *S.Batifoulier : Il y a une spatialisation des OQP à l'échelle du Clunisois, mais il serait intéressant de prendre en compte de la temporalité des OQP. Les différents OQP ne seront pas atteints dans les mêmes temporalités. Notamment pour la forêt il faut compter 1/3 de siècle pour que les premières actions soient visibles.*

**Réponse Ejo :** Le livret 2 sera révisé en ce sens.

- *J.F. Farenc : Pourrait-on imaginer un dessin de visualisation du paysage projeté par la stratégie paysagère ou que nous ne souhaitons pas voir ?*

**Réponse Ejo :** Il serait possible de réaliser ce visuel pour les trois premiers objectifs de qualité paysagère, qui font aujourd'hui consensus. Cependant, pour avoir une stratégie complète, ce visuel devrait intégrer le mix énergétique et considérer la présence ou non d'éoliennes. Or, à ce jour, ce mix n'est pas défini et arrêté par la Communauté de Communes et sera à définir dans la Stratégie Climat-Air-Energie.

- *R. Chartier : Pourquoi avoir consacré un OQP exclusivement pour les énergies renouvelables et ne pas avoir fait directement le lien dans chaque OQP ?*

**Réponse Nathalie Thiers :** Les Energies Renouvelables font l'objet d'un OQP car ils sont considérés comme un volet à part entière dans le cahier des charges de ce Plan de paysage.

**Réponse Ejo :** Pour compléter, l'inclusion au sein des 3 autres OQP a tout de même été réfléchi. Cependant, certaines énergies renouvelables ne peuvent pas être traitées dans un motif seul, par exemple l'éolien pouvant potentiellement s'installer en milieu agricole ou forestier théoriquement.

Le livret inclut des liens dans l'ensemble du document qui renvoie vers les OQP concernés.

### 3- PRESENTATION DETAILLEE DES 4 OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

#### **3-1 Présentation OQP 1**

##### **Le paysage bocager, maintenir et développer le paysage nourricier**

*Sous-Objectif 1 - Faire évoluer les pratiques de l'élevage bovin allaitant et diversifier les autres cultures dans un souci de maintien des paysages*

*Sous-Objectif 2 - Adapter la gestion et faire évoluer la gestion des haies vers de haies hautes*

*Sous-Objectif 3 - Économiser et améliorer la gestion de la ressource en eau*

Remarques :

- *A. Vue :*  
 >> *Il faut être vigilant, l'élevage n'est pas une pratique traditionnelle du Clunisois. L'élevage bovin allaitant date d'il y a 50ans. C'est la polyculture élevage qui était pratiquée initialement.*  
 >> *A noter également que la principale raison pour laquelle il y a de moins en moins d'agriculture n'est pas les conséquences du changement climatiques et du contexte économique mais les nombreux départs à la retraite et le peu de repreneurs.*

- >> *Le maintien de la haie n'est pas à corrélé uniquement à la pratique de l'élevage car les pratiques agroforestières par exemple peuvent permettre le maintien des haies sans pour autant qu'il y ait de l'élevage ...*  
 >> *Vigilance également dans la légende de la carte de l'OQP 1, on ne distingue pas les haies existantes des haies à planter.*

**Réponse Ejo :** Ces remarques seront intégrées au Livret 2.

- *R.Chartier : La ressource bois du bocage pour le débouché Bois énergie est peu évoquée.*  
*Une journée Bocage s'est tenue à Arroux-Loire et Somme. Elle exposait la filière complète de la haie (de la plantation -> gestion-> transformation -> vente).*  
*La haie peut répondre à des besoins énergétiques pour des petites structures (petites chaudières locales) => il faudrait développer ce genre de projet. Des études montrent cependant des problèmes de coût.*

**Réponse Ejo :** Suite aux rencontres avec les agriculteurs, dans le Clunisois, l'exploitation de la haie paraît répondre à peine aux besoins de litière animale. Ce débouché paraît également peu rentable pour les agriculteurs. Il faudrait par ailleurs replanter des haies car les bouchures d'épine ne sont pas productives. Se pose aussi la question de la propriété foncière et de la propriété de la ressource bois.

Nous réviserons cependant le livret pour évoquer cette pratique.

- *A. Vue :*  
 >> *Dans les propositions d'actions, il faudrait cibler ce à quoi sont destinés les subventions pour la CUMA = pour quoi faire ? Quel matériel acheter, pour quel usage ?*  
 >> *Une action de sensibilisation sur l'arrêt de l'arrachage des haies est également à introduire.*  
 >> *Attention également à la proposition d'action terrain « Positionner la C.C.C. comme acquéreuse d'exploitations agricoles (de grande envergure) en vue de les reconfigurer pour accueillir de nouveaux installants et faire entrer les rivières dans les "communs" ».*  
*Le lien entre les l'exploitation agricole et la ressource Eau n'est pas évidente, Il paraît alors opportun de les diviser en 2 actions.*

**Réponse Ejo :** Ces remarques seront intégrées au Livret 2.

Concernant l'action liée à la CUMA, il est à noter que le développement des actions sera l'objet de la phase 3- Plan d'actions.

- *R.Chartier : On parle de la sensibilisation à la préservation de la ressource en eau et à son stockage mais la plaquette devra définir les thèmes de sensibilisation ; à savoir les eaux superficielles et souterraines, la capacité de recharge des nappes par des actions de désimperméabilisations des sols, le prélèvement raisonné dans les aquifères, etc.*  
*Il pourrait également être envisagé une action thématique, un acte de mobilisation.*  
*Pour aller plus loin il faudrait mieux connaître la ressource en eau du territoire et ses usages.*

**Complément V. Maillet :** La C.C.C. finance une étude hydrogéologique en cours menée par le BRGM pour connaître la ressource.

**Réponse Ejo :** Cette remarque sera intégrée au Livret 3 – Plan d'action, dont l'objet est de détailler le contenu des actions pressenties.

- E.Limare :  
 >> Il faut être prudent dans le document quant aux propositions de classement des haies en Espace Boisé Classé (EBC), il existe différents degrés de classement / niveaux de protection des haies et arbres isolés qu'il faut distinguer.  
 >> Le CAUE 71 ne pourra pas porter l'observatoire de l'arbre.  
 >> Dans le cadre de la gestion des haies et du soutien aux agriculteurs, il est intéressant d'envisager l'implication financière des particuliers. Il y a un éveil des particuliers à ces questions qui se montrent désireux de contribuer au maintien des paysages.

**Réponse Ejo** : Ces remarques seront considérées dans le Livret 3.

### **3-2 Présentation OQP 2**

#### **Le paysage de la forêt et des arbres, préserver le paysage ressource**

Sous-Objectif 1- Développer une sylviculture maintenant un couvert continu  
 Sous-Objectif 2- Diversifier les peuplements forestiers  
 Sous-Objectif 3- Maintenir des arbres de haut-jet dans le paysage dans la continuité des espaces boisés

Remarques :

- A.Vue : Enrichir le titre de l'OQP : préserver et accroître le paysage ressource.

**Réponse Ejo** : Cette remarque sera intégrée au Livret 2.

- ONF - S.Carusca et S.Batifoulier : Il y a un besoin d'actions de mobilisation et sensibilisation pour les propriétaires privés à la gestion en futaie irrégulière car tous ne sont pas soumis à la nécessité de réaliser un plan de gestion, par exemple en établissant une connexion avec le CRPF.

**Complément C.Squeven** : L'action de mobilisation est inscrite dans la Charte forestière du Clunisois. Elle est en cours mais rencontre des difficultés d'accès aux coordonnées des propriétaires privés.

**Conclusion collective** : Il serait pertinent de :

- Envisager une rencontre entre les différents acteurs de la forêt (ONF,CCC, CRPF + coopératives forestières) pour rendre opérationnelle la gestion sylvicole souhaitée et porter une vision commune de la gestion forestière.
- Réaliser une formation sur l'avantage de la gestion sylvicole souhaitée, financée par la C.C.C., à destination des propriétaires privés.

Cette formation, couplée à un accompagnement spécifique, pourrait cibler les habitants d'une commune, afin d'initier le changement à l'échelle du commune, qui serve ensuite d'exemple au reste du territoire.

**Réponse Ejo** : Ces remarques seront intégrées aux Livret 2 et Livret 3- Plan d'actions.

- S.Carusca : Concernant l'action relative à la création d'un Marteloscope, il serait pertinent d'identifier les objectifs de ce marteloscope, et les différentes typologies de parcelles pour faire des simulations de conversion forestières.  
 Il est également nécessaire d'accompagner ce projet de personnes ressources, pour gérer et animer les sites.

**Réponse Ejo** : Ces remarques seront considérées au Livret 3- Plan d'actions.

- A.Vue :  
 >> Dans le cadre du PLU de Cluny en cours de révision, il est inscrit le classement de « forêts présumées anciennes » (visibles dans état-major 1850).  
 >> Dans le cadre du PLU de Cluny en cours de révision, il est prévu une obligation de plantation dans les parkings par exemple : 1 place / 1 arbre.  
 >> Dans le cadre du PLU de Cluny en cours de révision, il est prévu un OAP intégrant la trame verte et bleue.

**Réponse Ejo** : Ces réflexions seront considérées au Livret 3- Plan d'actions.

- E. Limare :  
 >> Revoir le titre du sous-OQP 3 : l'arbre de haut jet doit être présent partout.

**Réponse Ejo** : Cette remarque sera intégrée au Livret 2.

### **3-3 Présentation OQP 3**

#### **Le paysage de la pierre, vivre et évoluer dans un paysage patrimonial**

Sous-Objectif 1- Aménager les espaces publics en redonnant de la visibilité au bourg et à sa place dans le paysage de la commune  
 Sous-Objectif 2- Réhabiliter en priorité le bâti patrimonial existant en redonnant vie à la pierre  
 Sous-Objectif 3- Construire dans le respect du paysage local patrimonial

Remarques :

- A.Vue :  
 >> L'OPAH est déjà en cours, faut-il la faire apparaître dans la liste des actions ? ou identifier « à poursuivre »  
 >> Concernant l'action terrain « aménager les centres-bourgs », ajouter l'objectif « d'amélioration des mobilités actives »  
 >> Insister sur l'emploi de matériaux locaux, biosourcés et le réemploi

**Réponse Ejo** : Ces remarques seront intégrées aux Livret 2 et Livret 3- Plan d'actions.

- R.Chartier : Penser à faire le lien avec les actions Petites Villes de Demain. L'ORT doit se nourrir des orientations du Plan de Paysage et inversement

**Réponse Ejo** : Nous prendrons contact avec la chargée de Projet (Sandrine Dutarte)

### **3-4 Présentation OQP 4**

#### **Le paysage des énergies, produire de nouvelles énergies au cœur des paysages du quotidien**

Sous-Objectif 1- Déployer les énergies solaires dans un souci d'intégration paysagère  
 Sous-Objectif 2- Déployer le bois énergie en adaptant les volumes aux objectifs d'une gestion sylvicole durable  
 Sous-Objectif 3- Favoriser la production hydroélectrique localement au travers de la réhabilitation des moulins de la Grosne et de la Guye  
 Sous-Objectif 4- Considérer les septicités du Clunisois pour répondre à la question du mix énergétique et de l'acceptabilité éventuelle de l'éolien  
 Sous-Objectif 5- Adopter une démarche paysagère pour l'intégration des autres énergies et de leurs infrastructures

Remarques :

- A.Vue :  
>> *Spécifier la définition d'une « friche » acceptable pour le déploiement des EnR (biologique, agronomique, économique, etc.)*

**Réponse Ejo** : Cette remarque sera intégrée au Livret 2 et précisée dans le Livret 3- Plan d'action.

- A.Vue :  
>> *Une discussion est en cours avec les ABF car il paraît impossible d'appliquer leurs recommandations si l'on souhaite accélérer l'installation de Panneaux Solaires (PV) en toiture : la solution d'intégration de panneaux teintés est plus coûteuse et moins performante que des panneaux classiques.*  
>> *Les PV doivent recouvrir toutes les surfaces disponibles de toiture, quitte à réaliser des échancrures pour éviter les masques solaires (ombre des cheminées, etc.).*

**Réponse E. Limare** : Attention, il faut apporter une forte vigilance quant à l'esthétique des toitures.

Par ailleurs, un travail sur le matériau de toiture peut également être réfléchi pour conférer une intégration harmonieuse des panneaux solaires.

**Réponse Ejo** : Pour garantir une inscription harmonieuse du déploiement des PV sur toiture dans le paysage du Clunisois, il convient de considérer la toiture comme une 5<sup>e</sup> façade du bâti et à ce titre, travailler sa composition de façade, ses alignements, etc., en intégrant les PV et leur contraintes techniques.

Les préconisations du Livret 2 seront réétudiées en considérant cet échange.

- R Chartier : *La construction bioclimatique n'a pas été abordée dans le document, mais devrait aussi être considérée.*

**Réponse Ejo** : Cette remarque sera intégrée au Livret 2, dans la partie relative aux nouvelles constructions.

- R Chartier : *Dans le contexte de la loi d'accélération des Energie Renouvelable (EnR), le plan de paysage pourrait anticiper sur les attendus de la loi en déterminant des prescriptions qui pourraient orienter le choix de parcelles agricoles pouvant accueillir des PV, par exemple en agrivoltaïsme (les seules parcelles faisant aujourd'hui l'objet de Permis de Construire).*  
*Ces prescriptions pourraient se traduire de manière réglementaire dans les documents d'urbanisme (PLU, OAP).*

**Réponse EJO / Nespen** : Considérant les différents échanges avec les élus et en particulier le Comité de Restitution du 14/02/2023, la stratégie paysagère prend le parti de préserver les terres agricoles de tout déploiement d'EnR au sol qui, même en agrovoltaïsme, tend à dévaloriser la qualité agronomique des sols.

En solution, cette stratégie propose, dans le cadre d'une action, d'inventorier les terrains artificialisés et friches à l'échelle de la C.C.C. (par exemple en considérant les talus du TGV), en intégrant des critères à prendre en compte concernant les impacts paysagers des parcelles inventoriées.

Cependant, l'action relative à cet inventaire sera précisée dans le Livret 3- Plan d'action, et prendra en compte la clarification des prescriptions énoncées dans le Livret 2.

- S.Carusca :  
>> *Le Plan d'Approvisionnements Théoriques (PATH) permet d'établir le bois de volume mobilisable à un instant T. Il sera important de le mettre en corrélation avec le potentiel d'accroissement des arbres et prendre en compte la gestion sylvicole souhaitée.*  
>> *Le terme « Bois énergie » peut être remplacé par « Bois énergie décheté » pour supprimer toute ambiguïté vis-à-vis du bois buche.*

**Réponse Ejo** : L'action relative au PATH sera détaillée dans ce sens dans le Livret 3- Plan d'action.

Le terme « bois énergie décheté » sera repris dans le Livret 2.

- A.Vue : *Pourquoi ne pas intégrer la construction de nouveaux moulins à vent (pour moudre le grain par exemple) ?*  
*Il pourrait s'agir de moulins communaux comme les fours à pain.*

**Réponse Ejo** : Nous allons étudier une manière d'ajouter un élément en ce sens dans le Livret 2.

#### 4- REMARQUES, ECHANGES, CONCLUSION

---

- La présentation de ce travail en Conseil Communautaire pourrait être souhaitable.

Cette proposition sera étudiée au sein de l'équipe projet (éjo. / Nathalie Thiers).

Pour information, elle ne fait actuellement pas partie de la mission du groupement Ejo.

- Un échange avec paysagiste et architecte conseil de la DDT serait pertinent.

Cet échange est organisé le 12 avril 2023 avec l'équipe projet.

- Compléments Livret 2

Le Livret 2 sera complété suite à ce COPIL semaine 15, pour transmission aux maires de la C.C.C.

- Phase 3, Atelier(s) de rédaction des actions

La mission du groupement Ejo. comprend un atelier de travail sur une demi-journée (en lieu et place d'un Comité de Pilotage prévu initialement à la mission).

*Elaboration du Plan de paysage du Clunisois  
Etape 3 : Plan d'actions*

**COMPTE RENDU  
Comité de pilotage**

11 juillet 2023

*VERSION PROVISOIRE*

**PARTICIPANTS**

18 personnes dont :  
3 Elu-e-s Communauté de communes du Clunisois  
1 Elu-e-s des communes du territoire  
8 Partenaires institutionnels  
6 Chargé-e-s de mission Communauté de communes du Clunisois

**DÉROULE DU COPIL**

9h30 > Accueil  
9h40 > *Introduction Communauté de Communes du Clunisois*  
*Mot du Vice-Président, présentation chargée Plan de paysage et point d'étape*  
10h00 > *Présentation de la démarche et du plan d'actions*  
*Présentation générale des 4 Objectifs de Qualité Paysagère + discussion*  
10h45 > *Echanges*  
12h00 Clôture

## 1- INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS

En introduction de séance, Nathalie THIERS a proposé un point d'étape du plan de paysage rappelant les étapes et actions qui ont déjà été effectuées ainsi que celles venir :

→ Voir présentation en annexe « Copil\_Paysage\_11\_07\_2023.pdf »

## 2- PRESENTATION DU LIVRET 2 – OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

L'équipe projet est ensuite intervenue pour revenir sur la démarche du plan de paysage et le plan d'actions auquel il a abouti.

Aucune remise en question du Plan d'actions été évoquée. Il est donc considérés comme acté.

Remarques :

- *M. Chauvet, Maire de Cluny : La problématique du bruit liée au passage du TGV a-t-elle été considérée dans les réflexions sur l'aménagement de PV sur les délaissés / talus TGV ?*

*Serait-il possible d'envisager de combiner écran acoustique et PV ?*

**Réponse Ejo :** Le paysage sonore n'a pas été considéré dans l'étude. Cette question peut peut-être abordée lors des échanges ultérieurs avec la SNCF.

Au vu de l'orientation de la ligne TGV (Nord-sud) il est peu probable que l'installation d'écrans antibruit + PV fonctionne.

- *S. Batifoulier (ONF) : La forêt du Clunisois est à 70% privée. Il n'existe pas de mesures coercitives pour l'application des préconisations de gestions Comment mobiliser les acteurs de la forêt privée ? / Comment est envisagé la mise en œuvre concrète des actions ? Quel suivi ? Il faudrait peut-être envisager des mesures d'interdiction des coupes rases (comme dans le PNR du Morvan)*

**Réponse Ejo :** Le plan de paysage s'appuie sur la charte forestière qui engage déjà des actions en ce sens.

- *L. Planchais (Paysagiste-conseil de l'Etat) : L'action de gestion sylvicole à l'échelle communale peut être pertinente, elle peut également être réfléchi à l'échelle d'un massif, au sein d'une emprise communale*

**Réponse Ejo :** Le livret 3 intégrera cet élément.

- *S. Batifoulier (ONF) : Les risques sanitaires et incendie n'ont pas été développés or 30% de la forêt française va être impactée d'ici 2050. Les paysages vont changer. Une action de sensibilisation/ information à ce sujet a-elle été développée ? C'est un enjeu primordial.*

**Réponse Ejo :** Une action de sensibilisation prévue au plan d'actions.

- *V. Mailler (CRTE) : Au sein des fiches action, les citoyens n'ont pas été identifiés dans les acteurs. Il serait bien d'articuler davantage le plan d'action avec « la vie des gens ». Il faut animer le vivre ensemble et fournir une réponse technique ensuite.*

**Réponse Ejo :** Ces remarques, reçues en amont du COPIL, ont été intégrées au plan d'actions.

- *C. Monsaigeon (Chargée de mission conseil aux territoires) : La filière bois « bocage » a-t-elle été considérée et développée dans l'action relatives à la mutation des haies basses en haies hautes ? La DDT travail sur ce sujet et des outils et financements tels que les GIEE peuvent être sollicités.*

**Réponse Ejo :** Le livret 3 intégrera cet élément.

- *E. Poirson (Natura 2000) : Au sein du plan d'actions, des chargés de mission de la Comcom ont été identifiés pour mettre en œuvre des actions parfois en dehors du plan d'action des missions qu'ils poursuivent. Dans ce cas des moyens humains et financiers ont-ils déjà été ciblés ?*

**Réponse J.F. Farenc (C.C.C.) :** Une réunion d'animation devra être organiser à la suite de la mission du BE pour définir les modalités de l'animation (financements, moyens humains, partenaires, services porteurs...)

**Réponse Ejo :** Le livret 3 intégrera cet élément.

- *P. Dubois (ADEME) : La démarche de mise en œuvre de projets-pilotes est intéressante.*

**Réponse C.C.C. :** La mise en place prioritaire de projets pilote sera présentée en conférence des maires et adopter une délibération sur le choix des sites.

- *P. Dubois (ADEME) : Les retours sur les expérimentations de la micro-hydroélectricité ne sont pas positifs. Ne pas développer dans le cadre du plan d'action.*

**Réponse Ejo :** Ejo demande si possibilité d'avoir des éléments de compréhension supplémentaire sur le sujet. Cette action sera supprimée du Plan d'actions

- *F. Nicolas (Architecte conseil de l'Etat) : La géothermie n'a pas été présentée, a-t-elle été développée dans le plan d'action ?*

**Réponse Ejo :** Nous rappellerons en introduction que, si le Plan paysage met l'accent sur les moyens d'intégrer les énergies les plus « impactantes » d'un point de vue paysager, il est évident que les énergies sans impact paysager sont à privilégier.

- *F. Nicolas (Architecte conseil de l'Etat) : De la même manière, l'éolien a fait l'objet d'une présentation dans les livrets 1 et 2 pourquoi ne pas avoir développé une fiche action ?*

**Réponse CCC :** le plan de paysage n'a pas pour vocation de définir l'acceptabilité paysagère ou non, celle-ci étant liée à une vision sociétale qu'il convient de construire dans le cadre du SDEnR, avec les habitants.

- *T. Chevalier (Office du Tourisme) : Intérêt pour les actions du Plan de paysage dans la mesure où il n'y a pas de document d'urbanisme dans une bonne partie des communes du territoire.*
- *T. Chevalier (Office du Tourisme) : Le Département est un acteur à identifier et mobiliser davantage dans le Plan de paysage. Notamment la DRI. Acteurs important (et à sensibiliser) car gestionnaire des routes et chemins. En lien avec le paysage également, le SYDESL (opérateur de réseau aérien de la fibre) intervient sur les raccordements, et est également un partenaire à impliquer. L'Office du Tourisme porte un projet de centre d'interprétation et de médiation autour du paysage. Il peut également être identifié comme un partenaire.*

**Réponse éjo :** Ces partenaires seront intégrés au Plan d'actions

- *L. Planchais (Paysagiste-conseil de l'Etat) : Importance d'avoir « en tête » les actions du Plan de paysage et d'identifier les subventions pour les mettre en œuvre. La problématique de la publicité n'a pas été évoquée. Existe-t'il une charte ? Un plan de gestion de la publicité ?*

**Réponse Ejo :** La publicités n'est pas une problématique majeure qui a été identifiée dans le Clunisois.

- *E. Limare (CAUE) : Importance de faire le lien avec le service patrimoine du Département (notamment en lien avec le travail sur les murs en pierre sèche du site Solutré-Pouilly – interlocutrice : Mme VERNU) Il y a un vrai besoin d'acculturation, de sensibilisation à la question de l'évolution des paysages*

**Réponse Ejo :** Ces partenaires seront intégrés au Plan d'actions

- *A. Vue (C.C.C.) : Pourquoi n'y a-t-il pas d'action forêt de développée ?*

**Réponse Ejo :** Le volet sur la forêt porte déjà de nombreuses actions et une méthodologie clairement établie dans le cadre de la Charte forestière, pour orienter la gestion sylvicole vers le maintien d'un couvert continu. Par ailleurs, ce choix a été également opéré au vu des limites de prestations de l'équipe-projet.

- *P. Dubois (ADEME) : Le Plan de paysage du Clunisois représente le premier plan de paysage avec volet transition énergétique en Bourgogne. Il sera valorisé à l'échelle nationale.*

# *Dessignons ensemble nos paysages de demain*

ELABORATION DU PLAN  
DE PAYSAGE DU  
CLUNISOIS

Comité de pilotage  
le 24 novembre 2022  
à Bray

# ACTIONS PRINTEMPS – ÉTÉ 2022

## Tournée des villages | mars – septembre 2022

Rencontre des élus des 42 communes du territoire

## Animations paysage | été 2022

Tournée du Bus Marguerite dans les villages

Atelier paysage Lycée La Prat's



Financé  
par



# AUJOURD'HUI – PHASE 1

Diagnostic paysager | septembre – novembre 2022

Elaboration du diagnostic sensible du territoire

Concertation des élus et acteurs locaux - 3 ateliers paysage – 1 Copil



# ZOOM SUR

ANIMATION DU PROJET AUPRÈS DES HABITANTS SUR L'ANNÉE

## Des lectures de paysage de saison

De novembre 2022 à l'été 2023

Amorce des 1ères balades paysagères en novembre 2022



Automne | La place de l'homme dans son environnement

Hiver | Habiter et se chauffer : paysage de pierre et de bois

Printemps | un paysage de ressources énergies, eau

Été | Partager et se ressourcer : paysage nourricier et naturel



Financé par



# *Dessignons ensemble nos paysages de demain*

ELABORATION DU PLAN  
DE PAYSAGE DU  
CLUNISOIS

Comité de pilotage  
le 4 avril 2023  
à Massilly

# AUJOURD'HUI – PHASE 2

## Stratégie paysagère | janvier – avril 2023

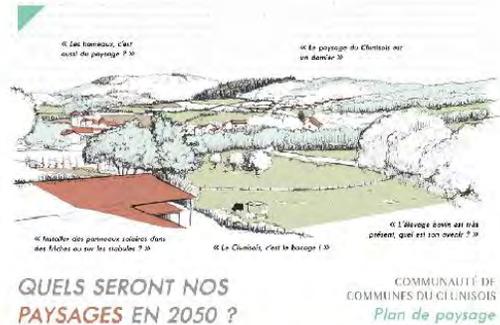
### Définition des Objectifs de qualité paysagère

Concertation des élus, acteurs locaux et des habitants - 3 ateliers paysage – Des animations in situ –  
1 enquête en ligne - 1 Copil



# ZOOM SUR

## CONCERTATION DES HABITANTS : L'ENQUÊTE EN LIGNE



### « Vous et les paysages »

Du 6 février au 20 mars 2023 – prolongée au 29 mars 2023

**Au 31 mars : 446 participants**

88,8% de Saône-et-Loire  
90,8% habite dans le territoire de la  
CCC

PLAN DE PAYSAGE - ENQUÊTE

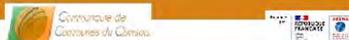
### VOUS ET LES PAYSAGES

L'ENQUÊTE EST PROLONGÉE JUSQU'AU  
DIMANCHE 26 MARS 2023 !

*Terre d'une histoire forte, le Cluniois, façonné par les activités humaines, est un territoire rural atypique, au patrimoine naturel et culturel riche. Aujourd'hui, les effets du changement climatique et le besoin de produire d'autres énergies posent la question de l'évolution de nos paysages dans les années à venir.*

Et vous, qu'en pensez-vous ?  
Que représentent les paysages pour vous et  
quelles sont vos attentes et envies pour demain ?

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE SUR  
[WWW.ENCLUNISOIS.FR](http://WWW.ENCLUNISOIS.FR)



# ZOOM SUR

## ANIMATION DU PROJET AUPRÈS DES HABITANTS SUR L'ANNÉE

### Balades paysage de saison

En mars : les 2 balades paysagères d'hiver dans la forêt de

Donzy-le-National et bourg de Flagy

Programmation des balades printemps et été, des animations

paysage pour la tournée 2023 du Bus Marguerite et des demandes

des communes (Chevagny-sur-Guye Ascension, Château juin)



Automne | La place de l'homme dans son environnement  
Mazille – Sainte-Cécile

Hiver | Habiter et se chauffer : paysage de pierre et de bois  
La Vineuse-sur-Frégande - Flagy

Printemps | un paysage de ressources énergies, végétation et eau  
Saint-Clément-sur-Guye – Saint-Martin-la-Patrouille

Été | Partager et se ressourcer : paysage nourricier et naturel  
Saint-Huruge - Blanot



Financé par



# ZOOM SUR

## LIENS AVEC ACTIONS TRANSVERSALES ET EXTÉRIEURES

### Stratégie Climat Air Energie

Participation à la visite de sites de production d'EnR sur le territoire de la CC Pouilly-en-Auxois Bligny-sur-Ouche – 22 mars 2023

- Quelle place pour les EnR et un mix énergétique dans les paysages ?

### Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Participation au montage d'une rencontre collective CRTE dédiée à l'aménagement des centres-bourgs en lien avec le CAUE 71

- Journée envisagée en mai 2023

### S-CoT – Document d'orientations et d'objectifs (DOO) en cours

Croisement des éléments du DOO avec le Diagnostic paysager du Plan de paysage

- Retours prévus courant mai au PETR Mâconnais Sud Bourgogne

### Programme POPSU Territoires

Projet Popsu (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) de recherche-action « Partage de l'eau dans le Clunisois », porté par la CCC, Laboratoire ACS Chaire Architectures de l'eau ENSA Paris Malaquais

- Lancement du programme courant 2023



# COMMUNICATION DU PROJET

## Site internet de la CCC | depuis été 2022

### Une page dédiée au Plan de paysage

Actualisée à chaque point d'étape avec mise en ligne des livrables :

Aujourd'hui : Diagnostic éco-paysager et Synthèse du diagnostic

<https://enclunisois.fr/actions/amenagement-habitat/plan-paysage/>

## Des actualités régulières

10 actualités depuis juillet 2022 pour annoncer les rendez-vous et les points d'étape (livrables)

Diffusion auprès des 41 communes du territoire, partenaires du projet et relais – sur le site de la CCC et réseaux sociaux (facebook, twitter, linkedin)



Financé par



# ZOOM SUR

## RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE

### Relai du JSL à chaque étape

Depuis novembre 2022, 7 articles parus dans le JSL

Revue de presse en annexe du Livret 0

## Plan de paysage du Clunisois

**Dessignons ensemble nos paysages de demain !**

**Une démarche qui concerne les élus, les habitants et les acteurs locaux.**



**Vos paysages : il est encore temps de donner votre avis !**

16 mars 2023



"Vous et les paysages" : dessinons ensemble les paysages de demain

**Paysage désiré ou redouté : prenez la parole !**

14 février 2023



**C'est l'automne et les premières lectures de paysage de saison**

8 novembre 2022



Sainte Cecile, le bourg, depuis Les Varennes

Les nouvelles balades paysagères débutent cet automne. Entre coteaux, vallons et cours d'eau, quelles sont les caractéristiques de nos paysages ? Comment les percevons-nous ? Comment les imaginons-nous demain ?

Financé par



# *Dessignons ensemble nos paysages de demain*

## ELABORATION DU PLAN DE PAYSAGE DU CLUNISOIS



Comité de pilotage  
le 11 juillet 2023  
à Blanot

# AUJOURD'HUI – PHASE 3

## Le plan d'actions | avril – juillet 2023

Proposition d'actions pour mise en œuvre de la stratégie paysage

Livraison du Plan de paysage

Concertation des élus, acteurs locaux : 1 atelier paysage et 1 questionnaire – 1 COPIL

Et des habitants : 9 animations in situ – 1 concours photo – 1 exposition itinérante

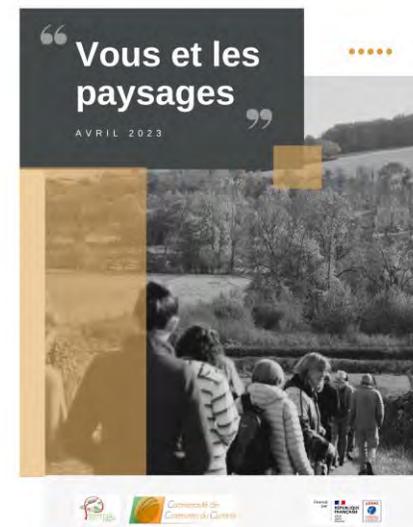


# ZOOM SUR

18 MOIS DE CO-CONSTRUCTION ET D'ÉCHANGES

- **4 comités de pilotage**
- **1 tournée des 41 communes** pendant 4 mois pour échanger avec les élus
- **8 ateliers thématiques** avec le comité des partenaires, les élus et acteurs locaux
- **20 sorties paysage de saison**, pour tous, à la découverte des 5 unités paysagères dont 8 lors de la tournée du Bus Marguerite et 3 à la demande de communes
- **environ 200 personnes** rencontrées lors des animations sur 3 marchés et autour de l'exposition itinérante d'hiver
- **2 expositions** participatives dans 8 sites du territoire pour les phases 2 et 3
- **1 enquête** en ligne pour tous – phase 2
- **1 questionnaire** pour les communes – phase 3
- **1 concours photos** pour tous – phase 3

Tous ces temps ou moyens d'échanges répartis tout au long du projet ont permis une **participation de toutes les communes du territoire**



**448 participants à l'enquête – phase 2**

L'analyse de l'enquête sur <https://enclunisois.fr/2023/06/12/dans-l'objectif-des-actions-pour-les-paysages/>





Plan de paysage du Clunisois  
Animation et coordination sur le territoire  
juin 2022 / sept. 2023

cartographie de la répartition des rencontres organisées dans les communes



- A destination des partenaires et des élus des communes
- Comités de pilotage
  - Ateliers paysage phases 1 - 2 - 3
- Pour tous, balades et animations paysage
- Balades de saison
  - Animations pour événements locaux
  - Expositions itinérantes communes et marchés
  - Lecture paysage Bus Marguerite



# LE PLAN DE PAYSAGE

TERRE DES HOMMES

## « Paysages du Clunisois : un patrimoine en transition »

Le paysage **ressource**

Le paysage **nourricier**

Le paysage **patrimonial** et du **quotidien**

Le paysage **énergétique**

L'**eau** et la **biodiversité**, objectifs transversaux

structurants et naturels des paysages, pourraient

devenir les **indicateurs d'une transition réussie**

- une transition amorcée
- le plan d'actions s'appuie sur les **actions déjà en cours**, portées par les communes, la CCC, les acteurs locaux, les associations
- importance des **réseaux**, autant de leviers d'actions concrètes
- met l'accent sur la **connaissance** et le **partage des informations, expériences et savoir-faire**

Dans ce **territoire de transition**, entre plaine de Saône et Charolais, Côte chalonnaise et Haut Clunisois, les paysages du Clunisois dépendent plus que dans quelque autre territoire rural, de la place de l'homme et de ses choix pour son espace de vie : le territoire et **les paysages des « bâtisseurs »**



Financé par



# ZOOM SUR

## CONCERTATION DES HABITANTS – PHASE 3 : LE CONCOURS PHOTO



*Dans l'objectif !*  
des actions pour les  
paysages

Participez au plan d'actions du Plan de paysage et photographiez des réalisations réussies dans vos paysages quotidiens !

**du 12 juin au 29 août 2023**  
Sélection des 5 gagnants en septembre  
toutes les infos sur [www.enclunisois.fr](http://www.enclunisois.fr) ou dans votre mairie



Du 12 juin au 29 août

Photos de réalisations réussies dans les paysages du quotidien, pour illustrer 5 objectifs paysagers

Jury en septembre pour désigner les 5 lauréats

Prix en partenariat avec le PAH entre Cluny et Tournys et l'OT Cluny Sud Bourgogne

# ZOOM SUR

CONCERTATION DES HABITANTS – PHASE 3 : L'EXPOSITION ITINÉRANTE



## TOUT L'ÉTÉ

Exposition itinérante et personnalisée,  
avec 2 panneaux génériques et 1  
panneau par unité paysagère

**Blanot** du 11 au 24/07

**Curtil-sous-Buffières** du 24/07 au 09/08

**La Guiche** du 9 au 23/08

**Salornay-sur-Guye** du 23/08 au 04/09

**Cluny** du 4 au 09/09



Financé  
par



# A VENIR

## VALIDATION DU PLAN DE PAYSAGE

Présentation au **Bureau communautaire** | **28 août 2023**

Présentation en **Conférence des maires** | **11 septembre 2023**

**Validation par le Conseil communautaire** | **18 septembre 2023**

- **24/07 : Diffusion aux élus des 41 communes**
- **1<sup>ère</sup> semaine de septembre : Intégration des retours des élus et du concours photos**
- **Courant septembre : remise des prix du concours photos**





## Le paysage du Clunisois passé à la loupe

Le plan de paysage est en cours d'élaboration, organisé par la com'com du Clunisois, dans le cadre de ses projets, utile au dessin de ses espaces et son avenir, en s'adaptant aux défis climatiques, il deviendra un outil d'aide aux maires avec des actions concrètes et il alerte sur les risques.

Le plan de paysage du Clunisois est élaboré avec les élus, les acteurs locaux socio-économiques, et les habitants. Déjà, une tournée des 41 villages a permis de rencontrer les élus très sensibles à ce sujet, et de présenter le projet, d'identifier les enjeux paysagers dans chaque commune. « Nous avons été accueillis très favorablement car chacun souhaite des développements pour améliorer le cadre de vie, prévoir l'avenir et trouver les moyens d'être aidés pour leurs projets », annonce Nathalie Thiers chargée de mission à la com'com du Clunisois.

Des rencontres, une enquête en ligne et autres événements sont proposés aux habitants et aux acteurs locaux pour recouvrir ensemble du paysage clunisois. Ainsi, chacun peut faire part de ses perceptions, souhaits et idées pour ce Plan d'avenir de la ruralité locale et du vivre ensemble.

### Quelle place pour les énergies renouvelables ?

La première lecture d'automne s'est déroulée le samedi 12 novembre à Mazille et Sainte-Cécile où une quinzaine d'habitants ont réalisé une balade et fait part de leurs perceptions et de leurs attentes.

« Voilà un sujet qui fait consensus chez les élus, et chez les habitants, qui ont pu participer à plusieurs ateliers », complète Jean-François Farenc, maire de Blanot et vice-président aménagement-habitat « Il y a un attachement profond des uns et des autres à tout ce qui compose le paysage : le bâti avec une dominante de l'habitat ancien, la forêt (30 % du territoire), les prairies, le bocage, l'organisation harmonieuse entre une ville centre Cluny et les villages, Nous avons des débats passionnés [...]. Les participants aux ateliers admettent que le paysage ne saurait être immuable et qu'il peut évoluer.

Une des questions sur l'évolution du paysage porte sur la place des énergies renouvelables demain, notamment le photovoltaïque qu'il faut développer : quid des panneaux photovoltaïques sur les toits autour de nos bâtiments historiques classés, quid d'éventuels champs voltaïques et de leur compatibilité avec l'agriculture, quel est l'avis des agriculteurs pour accueillir des panneaux sur les stabulations et autres bâtiments agricoles... Autant de sujets à débattre en phase 2. » ■



Une tournée des 41 villages a permis d'affiner ce plan d'avenir de la ruralité locale et du vivre ensemble. Photo JSL/Martine MAGNON

par Martine Magnon (CLP)



## Le plan paysage en bref

Les plans de paysage ont été relancés en 2012 avec le lancement de l'appel à projet "plans de paysage" par le Ministère de la Transition écologique. Ce genre de plan est un outil non contraignant, une feuille de route concrète pour accompagner les élus et guider les décisions d'aménagement dans les années à venir et relever les défis de la transition écologique et énergétiques.

De l'automne 2022 à l'été 2023, trois temps :

- Le diagnostic, état des lieux des paysages en cours
- La concertation, pour définir les objectifs de qualité paysagère, c'est-à-dire les orientations pour dessiner nos paysages de demain ;

► Le plan d'actions avec exemples concrets, à engager à court, moyen et long terme.

La com'com a été lauréate "Plan de paysage - transition énergétique" et bénéficie d'une aide financière de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). ■





## Une nouvelle lecture de paysage accompagnée

Pour cette seconde lecture d'automne, rendez-vous est donné le 11 décembre par Nathalie Thiers chargée de mission paysages à la com'com du Clunisois, à un point stratégique à l'Est du territoire entre Monts du Mâconnais et Vallée de la Grosne, deux unités paysagères du Clunisois. Entre les bourgs de Donzy-le-Pertuis et Cortambert, l'itinéraire offrira au fil de la ligne de crête et des cols, des points de vue panoramiques sur chaque versant, la plaine de Saône, le mont Saint-Romain surplombant la vallée du Grison, la forêt de Cluny et

les villages de la vallée de la Grosne. ■



Lors de la première balade entre Mazille et Sainte-Cécile qui a réuni 15 participants. Photo JSL /CCC

Dimanche 11 décembre, à 10 h, « Regarder - Des pay-

sages et des hommes ». Rendez-vous au bourg de Donzy-le-Pertuis, parking de la mairie. Balade gratuite et ouverte à tous. De Donzy-le-Pertuis à Cortambert, parcours difficulté moyenne d'environ 5,5 km, dénivelé moyen à flanc de coteau et en sous-bois. Prévoir des chaussures de marche et vêtements de pluie en fonction de la météo.



## Le diagnostic de paysage du Clunisois est en ligne

Au cours d'ateliers participatifs entre septembre et novembre 2022, les élus et acteurs locaux ont échangé sur les paysages d'aujourd'hui et dressé un diagnostic paysager qui envisage toutes les thématiques qui composent les paysages sur le territoire du Clunisois. Les balades sur site et les discussions en réunion participative et sur les marchés ont complété ce diagnostic sensible qui met en avant 5 unités paysagères (Villages et Bâti, Eau, Réseau, Bocages, Agriculture, Forêt et Boisements) sur le territoire. C'est une première étape de l'élaboration du Plan de paysage, qui sert de

base pour définir dès à présent les enjeux essentiels des paysages du Clunisois. On y trouve les qualités, les points faibles et la pluralité des enjeux dont le changement climatique. En regard, le potentiel énergétique et son déploiement sont examinés. Un mix énergétique devra être exploré afin de définir le paysage que l'on souhaite à horizon 2040. Ce sera tout l'enjeu des futures rencontres avec la population pour définir cette stratégie paysagère.

De prochaines lectures de paysage d'hiver se préparent. ■



Des balades en divers lieux, des discussions sur les marchés, débouchent sur un premier diagnostic éco-paysager du plan paysage en cours d'élaboration en Clunisois. Photo DR /CCC

par Martine Magnon (CLP)

### INFORMATIONS

[www.enclunisois.fr](http://www.enclunisois.fr) [facebook.com/CCduClunisois](https://facebook.com/CCduClunisois)





## Une enquête sur les paysages locaux est lancée

Jusqu'au 20 mars, la Communauté de communes du Clunisois organise une enquête pour connaître la perception des paysages par ses habitants. Les questions posées portent aussi sur les évolutions du paysage face aux effets du changement climatique et au développement à venir d'énergies renouvelables sur le territoire.

« Terre d'une histoire forte, le Clunisois, façonné par les activités humaines, est un territoire rural atypique, au patrimoine naturel et culturel riche, souligne Nathalie Thiers, la

chargée de mission de la communauté de communes. Aujourd'hui, les effets du changement climatique et le besoin de produire d'autres énergies posent la question de l'évolution de nos paysages dans les années à venir. »

Tout le monde, y compris les résidents secondaires, ainsi que les jeunes, au collège et au lycée, peut participer. Après le 20 mars, les élus et les techniciens recueilleront et synthétiseront les réponses. « Nous devons ensuite définir une stratégie, pour sélectionner les objectifs essentiels dans

l'accompagnement de la mue des paysages, poursuit Nathalie Thiers, afin de pouvoir lancer des actions concrètes au cours du printemps. » ■



Sortie sur le terrain avec des professionnels forestiers en janvier 2023. Photo Communauté de communes du Clunisois

par Frédéric Renaud (CLP)



## “Balade paysage” : cap sur Flagy ce dimanche

Ce dimanche 19 mars, la deuxième “balade paysage” d'hiver a lieu à Flagy. Cette animation est proposée par la communauté de communes du Clunisois, en particulier l'équipe chargée du plan paysage. « Les balades paysage invitent à (re) découvrir la variété des paysages du Clunisois. C'est l'occasion de regarder ensemble notre territoire et d'échanger sur les enjeux pour nos paysages de demain » indique Nathalie Thiers, la chargée de mission. « Forêts, vie des villages et architecture, plantations et eau, produits de la terre et activités humaines, chemins de randonnée et biodiversité, sont autant de thèmes que les balades paysage per-

mettront d'aborder au fil des saisons. »

La balade sur les terres flagyennes envisage le thème de la pierre et du bâti dans le Clunisois : « L'itinéraire traversera le centre bourg afin d'observer l'inscription du bourg dans les paysages, le bâti traditionnel et les constructions contemporaines, de façon plus large l'importance des silhouettes des villages et leur dynamique dans les paysages », ajoute Nathalie Thiers. L'équipe chargée du plan paysage rappelle qu'il est encore possible de participer à l'enquête “Vous et les paysages”, jusqu'au dimanche 26 mars compris. ■



Forêts, vie des villages et architecture, biodiversité... Autant de thèmes que les “balades paysage” permettent d'aborder. Photo Communauté de communes du Clunisois

par Frédéric Renaud (CLP)

**PRATIQUE dimanche 19 mars, de 10 à 12 h, rendez-vous devant la mairie de Flagy. Parcours sans difficulté.**





BLOC-NOTES—TAIZÉ

## Une exposition participative sur les paysages à Taizé

Après La Guiche et Sivignon, Taizé accueille l'exposition participative Vous et les paysages. Elle permet aux habitants de prendre connaissance des enjeux au plan local. Les maires de la communauté de communes du Clunisois sont mis à contribution pour cette démarche proactive.

Bien sûr l'exposition est ouverte à tous. Et vu la facilité

d'accès à la mairie de Taizé le long de la D981, certains n'hésiteront peut-être pas à s'arrêter sur leur trajet pour participer ! ■



Chacun peut venir et participer à l'exposition. Photo OT Clunisois

le jeudi 30 mars aux horaires d'ouverture de la mairie.

VIDÉOS PODCASTS NEWSLETTERS MÉTÉO BOUTIQUE LECLUB MON JOUR EN MONTAGNE

**LE JOURNAL**  
de Saône-et-Loire

S'ABONNER Se connecter

Actualité En Saône-et-Loire Sport Long Format Culture - Loisirs Magazine Services Q

RETOUR À LA RECHERCHE

Actualité > Randonnées, balades, VTC, guides, animation > Randonnées > Bourgogne > Saône-et-Loire > Chevagny-sur-Goye > RAL

**RANDONNÉE**

Les paysages et nous: Randonnée et Animations

Source/credits : Sylvie Clément

**QUAND, OÙ ?**  
le 18/05/2023 de 08h00 à 16h00  
Place de l'église  
Chevagny-sur-Goye  
Voir le plan d'accès

**ORGANISATEUR**  
Foyer rural de Chevagny-Sur-Goye  
06.30.99.37.92

**TARIFS**  
Rhein tarif : 5.00 €  
Enfants (Pour les - de 12 ans) : 3.00 €

**PAR CATÉGORIES**  
Fêtes, carnaval, fête locale - Fêtes commémoratives, holidays, visites-guidées, événementiel - Spectacles, théâtre, sorties - Stages, journées vacances scolaires

**À PROXIMITÉ**  
Châtillon - Gigny - La Guiche - La Guisotière - Mâcon - Mâcon-Ville-Et-Flac - Saizy-sur-Goye

Le Foyer rural de Chevagny-sur-Goye propose cette année aux randonneurs et randonneuses des animations liées au paysage et à l'environnement. 3 circuits pédestres (1,8 km, 1,3 km, 1,8 km) avec des animations sur le paysage associées à des moments de cinéma ludiques avec Ciné-Cydo.

A Chevagny sur Goye 71220, village du Clunisois, le brail de l'Ascension, venez profiter en famille d'une journée sportive et ludique sur le thème : Les paysages et nous ! A l'accueil, 3 salons de cinéma alternatifs par l'énergie fournie en pédalant à 12h, 15h et 18h sur des vidéos conçues par Ciné-Cydo. Sur les parcours et à l'accueil à partir de 9h : animations, sensibilisation à l'environnement et lecture de paysages par l'animateur de la Mission Paysages en Clunisois. Buviers à l'accueil et sur les parcours. Inscriptions à la randonnée de 9h à 16h. Tarif 5 € comprenant l'utilisation de l'E et pour les moins de 12 ans. Accueil : Place de l'église. Remarque(s) : 03.35.24.67.12. En partenariat avec la Mission Plus Paysage en Clunisois, Ciné-cydo et les Trésors de biens des Foyers Ruraux de Saône et Loire.

**D'AUTRES IDÉES D'ÉVÉNEMENTS**

**Gospel**  
Dimanche Gospel  
Du 29 au 30 avr. 2023  
Mâcon  
- Salle des fêtes de Taizé

**LUNDI 1ER MAI 2023**  
Rando Taizé  
Le 1er mai 2023  
Mâcon  
- Salle des sports

**99 ANS CINÉMA**  
Spectacle des talents en course  
Le 29 avr. 2023  
Mâcon  
- Centre culturel Jean-Écuyer/Théâtre de Mâcon - Grand

**LES INTERNAUTES ONT ÉGALEMENT CONSULTÉ**

**BALADE, VISITE GUIDÉE**  
Jusqu'au 30 avr. 2025  
Un livre pour découvrir Montceau  
L'office de tourisme Clunaise...  
Montceau-sur-Loire

**BALADE**  
Jusqu'au 30 juin 2023  
Les muséo' cartes de la Bresse  
Au château...  
Pierrefort-d'Auxois

**BALADE, VISITE GUIDÉE**  
Jusqu'au 12 nov. 2023  
Musée de Billreux  
Au lieu-dit avant notre lieu, Billreux, dans le Marvaux...  
Saône-et-Loire

**BALADE**  
Jusqu'au 30 avr. 2025  
Location de vélos à assistance électrique  
Pour les touristes et habitants du...  
Montceau-sur-Loire

**VISITE GUIDÉE**  
Jusqu'au 2 nov. 2023  
Visites commentées 2023 - À la découverte des...  
Visites commentées les mardis et...  
Auzouer-la-Veille

**BALADE, VISITE GUIDÉE**  
Jusqu'au 30 sept. 2023  
Le labo de l'Écomusée  
Mâcon en famille...  
Pierrefort-d'Auxois





## 222 marcheurs et vététistes à l'assaut des paysages

Depuis plusieurs décennies déjà, la marche de l'Ascension organisée par le Foyer rural fait converger les nombreux randonneurs sur les différents circuits de la commune avec un thème différent à chaque édition. Cette année, le thème choisi était : les paysages.

Ça fait environ trente ans que le Foyer rural de Chevagny-sur-Guye, présidé aujourd'hui par Dominique Clément, organise sa traditionnelle marche de l'Ascension.

222 marcheurs dont 10 enfants de moins de 12 ans et des vététistes se sont élancés tout au long de la journée depuis le départ de chez Dominique Clément sur trois circuits de (8, 13 et 20 km). 94 pour le 8 km, 92 pour le 13 km, 36 pour le 20 km.

### Une plongée dans les paysages

Cette marche traditionnelle a toujours un fil conducteur. L'édition 2022 avait pour thème « la Résistance ». Cette année c'était « les paysages ». Quand on arrive au point d'accueil, tout un ensemble de

documents est affiché sur différents endroits, se rapportant à la nature. Des recommandations, des dictons, des textes divers de différents auteurs vous engagent pour la nature. « Marcher dans la nature c'est comme se retrouver dans une immense bibliothèque où chaque livre ne contiendrait que des phrases essentielles » Christian Robin.

### Une découverte de paysages en ciné-cyclo

Les propositions étaient variées autour de ce thème, les paysages. Pour ceux qui le voulaient dans une salle des dépendances de la propriété de Dominique et Sylvie Clément, une séance de cinéma (ciné-cyclo) exceptionnelle dont le projecteur était alimenté par des vélos. Le thème était merveilleusement bien choisi tant

les paysages, la nature, les hameaux, les maisons, les fermes, les ruisseaux égaient et donnent une typicité à cette région de Saône-et-Loire magnifique. Cette journée était d'une organisation parfaite qui a mobilisé bien des bénévoles, nécessaires pour assurer le succès sur les sentiers de Chevagny-sur-Guye. ■



Dans le hall des inscriptions. Photo JSL /Jean-Michel JEANNET

par Jean-Michel Jeannet (CLP)



## Une fin de semaine festive au sanatorium

Cette semaine, des bénévoles se sont retrouvés les manches lors d'un chantier participatif qui vise à nettoyer le sanatorium de Bergesserin. Ils préparent le site en vue d'un programme festif ce vendredi 30 juin et samedi 1<sup>er</sup> juillet, autour du bus Marguerite.

Vendredi, à 16 h 30, une balade sur le thème "Le paysage qui ressource" sera proposée. À 18 heures, la compagnie Les Encomb' Trottoir présentera une expérience artistique. Et à 20 heures, place à la création

À l'ombre des filles, un spectacle en hommage aux femmes qui ont vécu au sanatorium. Samedi, des jeux pour enfants seront proposés dès 10 heures. Des bénévoles de la Vie-Cyclette et des Macs Gyvers du Clunisois animeront un atelier d'auto-réparation de vélos, machines à coudre, électroménagers... À 17 h 30, place au vernissage de l'exposition "Un été à Bergesserin", un parcours d'art contemporain. Les spectacles de la veille seront rejoués à 19 et 20 heures. À 21 h 30, il y a aura de la musique avec Guinguette en folie,

puis un DJ set de "Billy Trow fort" à partir de 22 h 30. ■



Le bus Chez Marguerite se pose au sanatorium de Bergesserin ce week-end. Photo Martine Magnon





ACTU | CLUNY ET RÉGION—CLUNY

## Vélo et découverte du patrimoine et de la nature au dernier jour scolaire du Sacré-Cœur

Les élèves du Sacré-Cœur ont choisi la voie verte pour leur dernier jour de classe et organisé des pauses observation de la nature. En effet, le projet pédagogique de l'année a porté sur l'environnement. Ainsi, le label Éco-école catégorie bronze lui a été attribué pour tout le travail effectué notamment avec le LAB 71.

À la mi-juin, les élèves de CE1 et de CM1 ont concrétisé la

dernière étape de leur projet Vélo et patrimoine. Deux jours à vélo avec leurs enseignantes pour explorer les lieux proches de leur école : Massilly, Cormatin et Berzé-le-Châtel. Manon Pernet, guide patrimoine du pays d'art et d'histoire, a expliqué le patrimoine. Au programme, une nuit ensemble à Cluny Séjour puis la voie verte au second jour jusqu'à Cormatin, découverte du château et pause artistique avec Patrick Balleriaud, qui leur a enseigné

le dessin au fusain. À leur arrivée à Cluny, les petits comme les grands étaient fiers de leurs efforts sportifs et heureux de l'aventure. Les vacances ont sonné. ■



Dernière journée d'école sur la Voie verte, pour des observations de la nature ce lundi. Photo DR



### Blanot - Une balade à la découverte des paysages

Ce jeudi, la dernière « balade paysage de la saison » a lieu au départ du parking des grottes de Blanot. Les participants parcourront les chemins à flanc de coteaux du Mont Saint-Romain. « Du grand paysage aux motifs forestiers et agricoles, les petits chemins nous conduisent dans une mosaïque de milieux, entre vignes, bosquets et pelouses », indiquent les organisateurs.

De 17 à 19 heures.

Culture - Loisirs Mâcon +

Culture - Loisirs

Chalon dans la rue 2023 Pêche Chasse

Cluny

### C'est l'été au Sana !

Le Journal de Saône et Loire - 02 juil. 2023 à 17:05 (mis à jour le 02 juil. 2023 à 17:01 - Temps de lecture : 1 min)

📄 📷



01 / 11 Découverte du paysage d'après la promenade du Sana Photo (S) / Martine MAGNON

📌 Ce week-end, découverte des paysages, débats sur l'habitat léger, spectacles et expos viennent ouvrir la nouvelle page du Sana qui voit s'installer les brasseurs de la Zouaffe ! Le bus Marguerite a rempli son programme malgré la pluie.

📌 Culture - Loisirs Exposition - Arts plastiques +

📧 Newsletter « Sorties et Loisirs »  
Chaque vendredi, découvrez nos sélections d'activités et sorties pour

### 0 commentaire

REAGIR



02 / 11 Lire le paysage de Bergasseria Photo (S) / Martine MAGNON



03 / 11 La découverte des paysages et notamment la forêt a été suivie par quelques visiteurs Photo (S) / Martine MAGNON





## Vélo et découverte du patrimoine et de la nature au dernier jour scolaire du Sacré-Cœur

Les élèves du Sacré-Cœur ont choisi la voie verte pour leur dernier jour de classe et organisé des pauses observation de la nature. En effet, le projet pédagogique de l'année a porté sur l'environnement. Ainsi, le label Éco-école catégorie bronze lui a été attribué pour tout le travail effectué notamment avec le LAB 71.

À la mi-juin, les élèves de CE1 et de CM1 ont concrétisé la

dernière étape de leur projet Vélo et patrimoine. Deux jours à vélo avec leurs enseignantes pour explorer les lieux proches de leur école : Massilly, Cormatin et Berzé-le-Châtel. Manon Pernet, guide patrimoine du pays d'art et d'histoire, a expliqué le patrimoine. Au programme, une nuit ensemble à Cluny Séjour puis la voie verte au second jour jusqu'à Cormatin, découverte du château et pause artistique avec Patrick Balleriaud, qui leur a enseigné

le dessin au fusain. À leur arrivée à Cluny, les petits comme les grands étaient fiers de leurs efforts sportifs et heureux de l'aventure. Les vacances ont sonné. ■



Dernière journée d'école sur la Voie verte, pour des observations de la nature ce lundi. Photo DR



## Un plan de paysage à venir après la dernière rencontre

À Blanot, ce jeudi 20 juillet, une bonne dizaine de personnes a arpenté le petit itinéraire à flanc de coteau, à quelque 400 m d'altitude sous le Mont-Saint-Romain, pour observer le grand paysage et découvrir les pelouses sèches rouvertes à l'initiative de la mission Natura 2000. Entre paysage et biodiversité, il y eut observation des motifs paysagers d'un bocage resserré en fond de vallon du Grison, des parcelles cultivées, vignes, pâtures, et des bois et forêts en lignes de crête. Un condensé patrimonial, historique, naturel et économique dans une vallée étroite, un peu secrète entre Mâconnais et Clunisois.

L'occasion permet de travailler sur les évolutions à venir dans les paysages face aux changements climatiques et de partager les connaissances de la chargée de mission Natura 2000 sur la biodiversité, la forêt et les arbres. ■



Lors de la dernière balade sur les paysages à Blanot. Les 20 réalisées en un an dans 18 villages ont permis d'avancer sur un plan paysage pour tenir compte du climat et de la biodiversité. Photo fournie par la communauté de communes.

par Martine Magnon (CLP)

Pour participer au Plan de paysage, les dates : Concours photo, ouvert à tous jusqu'au 29 août Exposition paysage itinérante tout l'été dans 5 communes Deux « causeries paysage » lors de la venue du Bus Marguerite : 18 août à Jalogny et 13 septembre à La Guiche Le plan de paysage est à présent écrit, à la suite des échanges avec les élus, partenaires, acteurs locaux et habitants, et sera validé officiellement en septembre.



# PHOTOS DU CONCOURS

Jacqueline et Alain Arguant

Château



*«Creux» dans le vallon de la combe (Château), foisonnement de la vie, réservoir de la biodiversité, notre patrimoine commun. réservoir de biodiversité »*

Thème 5: le paysage de l'eau et de la biodiversité

Ruud Baart

St André le Désert



Thème 4: le paysage des énergies

Clotilde Aubenger

Curtil-sous-Buffière



Thème 5: le paysage de l'eau et de la biodiversité



*«Installation de capteurs solaires à notre domicile»*

Thème 4: le paysage des énergies

# PHOTOS DU CONCOURS

Michel Cinquin

Ameugny



Thème 3: le paysage de la pierre et des villages



*«Le toit en laves restauré d'un four à pain en 2023. En accompagnement, le toit avant restauration, une vue du chantier, afin d'apprécier la différence. Ce four à pain est situé à Ameugny (71460), 2, rue des Vignerons. Avec l'église en perspective.»*

Alexandre Mallet

La Guiche



Thème 1: le paysage du bocage



Thème 2: le paysage de la forêt et des arbres



Thème 3: le paysage de la pierre et des villages

# PHOTOS DU CONCOURS

Stéphanie Mazoyer

La Vineuse sur Frégande



«Photos prises au marais de Massilly avec ma fille »

Thème 5: le paysage de l'eau  
et de la biodiversité



Thème 2: le paysage de la forêt  
et des arbres

Bruno Permezel

Cluny, La Mutte



Thème 1: le paysage du bocage

«1993-2023, Création d'une haie fruitière hautes-tiges( noyers et merisiers ) le long d'un chemin d'accès .En annexe je vous joins un dessin de 1858 montrant l'absence de haie.»



# PHOTOS DU CONCOURS

Véronique Riera

La Guiche



Thème 1: le paysage du bocage

Patrick Vetter

Berzé-le-Chatel



Thème 3: le paysage de la pierre  
et des villages



Thème 3: le paysage de la pierre  
et des villages

# Statistiques du site

▲ Nom	# Nombre de vues	# Utilisateurs	# Vues par utilisateur	☰ Durée d'engagement moyenne	# Nombre d'événements
Septembre 2022	9	7	1,29	1m 04s	23
Octobre 2022	12	9	1,33	0m 34s	35
Novembre 2022	65	47	1,38	1m 13s	172
Décembre 2022	6	6	1	0m 40s	16
Janvier 2023	68	52	1,31	0m 43s	204
Février 2023	13	12	1,08	0m 32s	33
Mars 2023	13	11	1,18	0m 47s	42
Avril 2023	27	18	1,5	0m 35s	91
Mai 2023	8	5	1,6	0m 41s	24
Juin 2023	11	9	1,22	0m 18s	34
Juillet 2023	7	4	1,75	0m28s	22
Aout 2023	21	13	1,62	0,22	75

Cet été, les paysages font encore parler d'eux ! Pour la fin d'été, le Bus Marguerite se...

Publié par Guillaume Dodet  
10/08/2023

Booster

Image Tous vos abonnés 141 - 2 1,42%

PLAN DE PAYSAGE Mardi 11 juillet dernier, le Comité de pilotage se réunissait à...

Publié par Guillaume Dodet  
24/07/2023

Booster

Image Tous vos abonnés 175 - 8 4,57%

PLAN DE PAYSAGE Cet été, le #Plandepaysage s'expose dans le...

Publié par Guillaume Dodet  
10/07/2023

Booster

Image Tous vos abonnés 143 - 5 3,5%

Le Livret 2 du Plan de paysage est en ligne

Publié par Guillaume Dodet  
27/04/2023

Booster

Article Tous vos abonnés 172 - 5 2,91%

Paysage désiré ou redouté : prenez la parole !

Publié par Guillaume Dodet  
14/02/2023

Booster

Article Tous vos abonnés 131 - 3 2,29%

Enquête : vous et les paysages

Publié par Guillaume Dodet  
03/02/2023

Booster

Article Tous vos abonnés 208 - 12 5,77%

Le diagnostic paysager du Clunisois est en ligne !

Publié par Guillaume Dodet  
25/01/2023 - Employés avertis

Booster

Article Tous vos abonnés 353 - 13 3,68%

# Statistiques du site

Titre de la page de l'écran	Vues	Utilisateurs	Vues par utilisateur	Durée d'engagement moyenne	Nombre d'événements Tous les événements
	2082 3,47 % du total	1139 7,12 % du total	1,83 - 51,34 % par rapport à la moyenne	1 min 04 s - 29,19 % par rapport à la moyenne	6728 3,96 % du total
1 Le diagnostic paysager du Clunisois est en ligne ! – Communauté de communes du Clunisois	412	278	1,48	1 min 11 s	1 449
2 Enquête : vous et les paysages – Communauté de communes du Clunisois	377	287	1,31	0 min 30 s	1 331
3 Plan de paysage du Clunisois – Communauté de communes du Clunisois	260	179	1,45	0 min 50 s	771
4 C'est l'automne et les premières lectures de paysage de saison – Communauté de communes du Clunisois	195	141	1,38	1 min 02 s	596
5 Dans l'objectif, des actions pour les paysages ! – Communauté de communes du Clunisois	141	101	1,40	0 min 42 s	444
6 Lectures de paysage d'automne : rendez-vous dimanche 11 décembre – Communauté de communes du Clunisois	125	93	1,34	0 min 54 s	411
7 Et si on (re)découvrait nos paysages ? – Communauté de communes du Clunisois	101	85	1,19	0 min 28 s	294
8 Le Livret 2 du Plan de paysage est en ligne – Communauté de communes du Clunisois	79	54	1,46	0 min 45 s	283
9 Les paysages nous emmènent en balade ! – Communauté de communes du Clunisois	78	54	1,44	0 min 47 s	239
10 Fin d'hiver, printemps, été... Les balades paysage de saison – Communauté de communes du Clunisois	61	42	1,45	0 min 44 s	151
11 Paysages et balades d'été en Clunisois – Communauté de communes du Clunisois	60	36	1,67	0 min 59 s	162
12 Paysage désiré ou redouté : prenez la parole ! – Communauté de communes du Clunisois	49	37	1,32	0 min 37 s	146
13 Cet été, le Plan de paysage s'expose dans le Clunisois – Communauté de communes du Clunisois	30	25	1,20	0 min 18 s	93
14 Les paysages ont tout bon ! – Communauté de communes du Clunisois	30	24	1,25	0 min 50 s	96
15 Le plan d'actions pour les paysages est fini, et maintenant ? – Communauté de communes du Clunisois	27	13	2,08	1 min 49 s	71
16 Cet été, les paysages font encore parler d'eux ! – Communauté de communes du Clunisois	20	14	1,43	0 min 58 s	66
17 Vos paysages : il est encore temps de donner votre avis ! – Communauté de communes du Clunisois	20	16	1,25	0 min 16 s	63
18 En septembre, dans le Clunisois, la rentrée c'est aussi le mois des paysages – Communauté de communes du Clunisois	4	1	4,00	9 min 28 s	14
19 Résultats de recherche pour « lecture de paysage » – Communauté de communes du Clunisois	3	2	1,50	0 min 40 s	13
20 Résultats de recherche pour « Plan paysage » – Communauté de communes du Clunisois	2	2	1,00	0 min 55 s	8
21 Résultats de recherche pour « paysage » – Communauté de communes du Clunisois	2	2	1,00	0 min 16 s	6
22 Résultats de recherche pour « PAYSAGE » – Communauté de communes du Clunisois	1	1	1,00	0 min 05 s	3
23 Résultats de recherche pour « Paysages 2 » – Communauté de communes du Clunisois	1	1	1,00	1 min 02 s	4
24 Résultats de recherche pour « Paysages 2 » – Page 2 – Communauté de communes du Clunisois	1	1	1,00	0 min 10 s	3
25 Résultats de recherche pour « Plan paysages » – Communauté de communes du Clunisois	1	1	1,00	0 min 13 s	3
26 Résultats de recherche pour « exposition plan paysage » – Communauté de communes du Clunisois	1	1	1,00	0 min 13 s	4
27 Résultats de recherche pour « lecture paysage » – Communauté de communes du Clunisois	1	1	1,00	0 min 59 s	4

## Statistiques du site

	<b>LECTURES DE PAYSAGE</b> À chaque s... Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	9 nov 2022	214 Comptes de l'Espace ...	1 Réactions	--	9 Clics sur un lien	0 Commentaires	0 Partages
	<b>Participez au plan d'actions du ...</b> Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	Mardi 13 juin 15:06	197 Comptes de l'Espace ...	9 Réactions	--	11 Clics sur un lien	0 Commentaires	6 Partages
	<b>[PLAN DE PAYSAGE] Deux nouve...</b> Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	16 sep 2022	196 Comptes de l'Espace ...	3 Réactions	--	1 Clics sur un lien	0 Commentaires	2 Partages
	<b>JEUDI 20 JUILLET</b> On parcour... Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	Mardi 18 juillet 17:36	182 Comptes de l'Espace ...	2 Réactions	--	5 Clics sur un lien	0 Commentaires	1 Partages
	<b>Quels paysages pour 2050 ?</b> Sur la b... Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	Vendredi 21 avril 1...	178 Comptes de l'Espace ...	1 Réactions	--	8 Clics sur un lien	0 Commentaires	1 Partages
	<b>Les balades paysage de saison</b> Forêt... Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	Lundi 27 février 15...	163 Comptes de l'Espace ...	2 Réactions	--	10 Clics sur un lien	0 Commentaires	2 Partages
	<b>ENQUETE : VOUS ET LES PAYSAGES...</b> Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	Vendredi 3 février ...	136 Comptes de l'Espace ...	12 Réactions	--	13 Clics sur un lien	1 Commentaires	3 Partages
	<b>Cet été, laissez-vous séduir...</b> Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	Mardi 20 juin 15:35	131 Comptes de l'Espace ...	4 Réactions	--	1 Clics sur un lien	0 Commentaires	5 Partages
	<b>REVUE DE PRESSE</b> La Communa... Communauté de communes du Clu...	Booster la publication	Publicati	Mardi 14 mars 14:00	114 Comptes de l'Espace ...	8 Réactions	--	4 Clics sur un lien	0 Commentaires	3 Partages